



Matmut

R G



**RAPPORT DE GESTION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA MATMUT**

2020





Matmut

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège social : 66 rue de Sotteville 76100 Rouen
Numéro SIREN : 775 701477

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MATMUT

**PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 JUIN 2021
SUR LES OPÉRATIONS EFFECTUÉES EN 2020
ET SUR LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE**

Nous vous présentons l'activité de la **Matmut** au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, ses résultats et perspectives d'avenir, et soumettons à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.



Sommaire

RAPPORT DE GESTION

1• SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA MATMUT AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ	8
1.1 - Éléments de contexte	8
1.2 - Bilan de l'activité de la Matmut, ses filiales et la Mutuelle Ociane Matmut	8
1.3 - Faits marquants	9
2• RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE	11
2.1 - Engagements sociétaux	11
2.2 - Raison d'être	11
2.3 - Informations non financières	11
3• RÉSULTATS FINANCIERS	12
4• ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	12
5• ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA MATMUT ET PERSPECTIVES D'AVENIR	12

ANNEXES

COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE	15
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	81
INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS	86
DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE	87
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE	145



R C

Rapport de gestion

1 • SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA MATMUT AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

1.1 - Éléments de contexte

L'année 2020 restera sans conteste une année à part dans l'histoire de la **Matmut**.

Si l'on pense immédiatement à la pandémie de la Covid-19, le Groupe n'en a pas moins connu un moment fort avec le départ de Daniel Havis après 27 années de présidence et le changement de gouvernance. Christophe Bourret, nommé Président de la SGAM **Matmut** le 13 décembre 2019, a pris la présidence de la **Matmut** le 5 juin 2020 par décision du Conseil d'Administration.

La pandémie est bien sûr au cœur de ce bilan d'activité et les conséquences du confinement de début d'année pendant lequel la France a stoppé quasiment toute activité sont incalculables et marqueront notre environnement.

La **Matmut** a su se mobiliser pour garantir, à distance, la continuité de l'activité et assurer ses missions essentielles : la prise en charge des assurés et la gestion des sinistres tout en déployant des mesures de protection à destination des collaborateurs.

Bien que notre secteur ait été parfois accusé de ne pas faire assez d'efforts envers ses assurés et que l'image de la profession en ait pâti, celle du Groupe n'est pas impactée et bien au contraire, sa mobilisation et ses prises de décision, fortes et rapides en faveur des sociétaires et des plus fragiles ont été relayées positivement, voire citées en exemples.

Les actions de la **Matmut**, depuis le début de la crise, témoignent de son engagement, au-delà de ses obligations, engagement fort puisque ces mesures représentent une enveloppe de 57,5 millions d'euros toutes mesures confondues. Elles sont fidèles à nos valeurs et à notre histoire.

La pertinence de la stratégie du Groupe et la solidité de son modèle économique lui ont permis non seulement de faire face à ces circonstances sans précédent mais également de prendre des mesures solidaires.

La période a également été intense sur le plan du dialogue social avec la négociation d'accords d'entreprises innovants.

1.2 - Bilan de l'activité de la Matmut, ses filiales et la Mutuelle Ociane Matmut

2019 était une bonne année avec une croissance inégalée depuis 10 ans malgré le contexte social, la concurrence des nouveaux acteurs, la complexité réglementaire et les nouvelles attentes des consommateurs. Pour autant, dans cet environnement et malgré la pandémie, 2020 restera une année satisfaisante dont nous ne pouvons que nous féliciter avec plus de 75 000 sociétaires supplémentaires pour 162 000 nouveaux contrats.

Les résultats sont à observer selon 3 phases allant du premier confinement de mars à mai, puis la période intermédiaire avec une reprise d'activité et enfin le second confinement. Lors du premier confinement, la **Matmut** a connu une forte baisse d'activité de l'ordre de 70 % sur la production de contrats puis une forte reprise à partir de septembre. Le second confinement a eu moins d'impact car l'économie n'a pas ralenti comme au mois de mars.

La performance de l'année démontre et confirme la capacité de la **Matmut** non seulement à adapter son modèle aux évolutions actuelles en menant notamment à son terme son plan stratégique **#Ambition Matmut 2018/2020** mais démontre surtout sa force collective et l'engagement des collaborateurs qui ont fait preuve d'adaptabilité et de résilience pour permettre la continuité d'activité et répondre aux besoins des assurés en dépit de la crise.

Les cotisations acquises brutes de réassurance de la **Matmut** sont en progression de 2,6 % à 1 713 millions d'euros contre 1 670 millions d'euros en 2019.

Malgré le contexte, les portefeuilles de sociétaires et de contrats de la **Matmut**, de ses filiales et de la **Mutuelle Ociane Matmut** affichent tous deux une évolution de 2,2 % soit, à fin 2020, plus de 7,4 millions de contrats d'assurance détenus par près de 3,6 millions de sociétaires.

Les effets positifs des nouvelles offres Habitation et Auto 4D lancées respectivement fin 2017 et 2018 avaient déjà contribué à la croissance enregistrée l'an dernier. Ils ont permis de poursuivre le développement des portefeuilles Auto et Habitation dans des valeurs proches des résultats enregistrés en 2019, à savoir 1,5 % en Auto (vs 1,4 %) et 1,2 % (vs 2,1 %).

Le portefeuille de contrats corporels (Multigaranties Accidents de la Vie et Familial Complémentaire) enregistre également une augmentation de 3,8 %.

Sur le marché des professionnels et des entreprises nous pouvons nous réjouir de sa bonne performance avec une hausse de 4 % du portefeuille et 173 000 contrats « Pro » désormais détenus.

IME a été peu impactée par les pertes d'exploitation et ce pour 2 raisons : la première est que la clientèle des entreprises et des commerces n'est pas représentative de notre portefeuille et la seconde est que nos contrats sont rédigés dans des termes qui ne prêtent pas à discussion sur la non-indemnisation des pertes d'exploitation.

La **Matmut** s'est pleinement mobilisée auprès de la clientèle « Entreprises » en n'augmentant pas ses tarifs d'assurance pour 2021 et en remboursant pour les secteurs les plus exposés à la crise, 2 à 4 mois de cotisations d'assurance Multirisques.

En assurance Santé, la **Mutuelle Ociane Matmut** a connu une très bonne production en franchissant le cap des 500 000 contrats, soit une progression de 6,2 % par rapport à l'année dernière.

La **Mutuelle Ociane Matmut** compte aujourd'hui plus de 790 000 bénéficiaires.

Par ailleurs, les activités de Prévoyance et d'Épargne recouvrent plus de 136 000 contrats avec un dynamisme marqué en Prévoyance avec plus de 93 000 contrats (+ 4,9 %) et une légère baisse en Épargne (- 3,1 %) s'expliquant par le fait que **Matmut Vie Épargne** est fermée aux nouvelles souscriptions.

Enfin, **Matmut Protection Juridique** défend les droits de plus de 4 millions d'assurés, qu'ils soient sociétaires **Matmut** ou bénéficiaires de contrats collectifs, souscrits notamment par des mutuelles Santé et des opérateurs auprès des comités sociaux et économiques.

En matière de sinistralité, l'année est bien évidemment atypique, avec la situation du confinement qui a généré une forte baisse de la sinistralité Auto. Malgré la reprise suite au déconfinement, la sinistralité reste en baisse de près de 20 %.

En Habitation, nous avons observé une diminution des déclarations pendant le confinement suivie d'une reprise sur la période intermédiaire. Au global, la sinistralité sur l'année est en légère baisse par rapport à 2019 (- 5,6 %) car elle reste impactée par les aléas climatiques qui, même s'ils ne sont pas tous comparables en ampleur à ceux de 2019, ont été nombreux et ont eu de réelles conséquences. Citons notamment la tempête Alex du 30 septembre à l'origine des inondations dans les Alpes-Maritimes ainsi qu'un épisode de sécheresse conséquent.

Enfin, en Santé, seul le premier confinement a permis de constater une baisse de l'ordre de 35 % des prestations avec une reprise moindre qu'attendue en période intermédiaire.

La **Matmut** a très tôt annoncé le gel des tarifs Auto pour 2021 pour tenir compte de la baisse de la sinistralité et procédé, en Habitation, à des revalorisations tarifaires modestes et ciblées de l'ordre de 0,8 % en moyenne.

En Santé, la **Mutuelle Ociane Matmut** a dû intégrer l'inflation des dépenses de santé, le déremboursement de l'homéopathie... tout en faisant le choix de ne pas répercuter les effets de la réforme du « 100 % SANTÉ ». Une augmentation de 2,9 % a donc été décidée sauf pour les 60-69 ans (0,9 %).

1.3 - Faits marquants

La **Matmut** a réaffirmé, par sa gestion de la crise sanitaire, son rôle de « Complice de vies » des sociétaires - particuliers et entreprises - et des collaborateurs en apportant des réponses immédiates à leurs besoins, leurs préoccupations et leurs attentes en faisant preuve de solidarité tout en menant à son terme son plan stratégique.

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

La **Matmut** a donné la priorité à la sécurité de ses collaborateurs en fermant l'ensemble de ses sites, partout en France dès le 19 mars et a mis tout en œuvre pour activer le travail à distance en un temps record : si la moitié des collaborateurs a été en capacité de se connecter à distance 15 jours après le 1^{er} confinement, toutes les fonctions de l'entreprise (plus de 90 % des collaborateurs) ont été en mesure de télétravailler en moins de 10 jours lors de la deuxième vague.

La **Matmut** a confirmé son attachement au dialogue social au sein de l'entreprise. Les salaires ont été versés sans recours au chômage partiel ainsi que la participation et l'intéressement. Des accords innovants ont été conclus, tel l'accord sur le déploiement du télétravail dont l'expérimentation avait débuté en 2019 et qui a été accélérée par la crise et les mesures de confinement.

Notons aussi un accord permettant le don de congés solidaires par les collaborateurs volontaires. 50% des salariés du Groupe **Matmut** ont participé (19 500 jours collectés et plus de 1 200 000 euros reversés à trois fondations : la Fondation de France, la Fondation Abbé Pierre et la Fondation des Femmes).

Pour ses assurés, la **Matmut** a renforcé et accéléré son processus de digitalisation en développant de nouveaux outils pour leur donner le plus d'autonomie possible.

Une communication adaptée les a incités au Selfcare et à la consultation des outils digitaux pour rester en contact.

Très tôt, dès le 10 avril, la **Matmut** annonçait ses premières mesures solidaires en faveur des particuliers et professionnels en situation de fragilité ou au bénéfice des personnels mobilisés pour lutter contre la Covid-19 :

- gel des tarifs Automobile et Entreprises jusqu'à fin 2021,
- remises accordées aux demandeurs d'emploi, aux professionnels à l'arrêt ou fortement gênés, au personnel soignant assuré,
- gratuité de certaines extensions de garanties,
- financement d'un simulateur d'éligibilité aux mesures de soutien aux entreprises par les pouvoirs publics,
- participation à l'action collective menée par l'ensemble des membres de la Fédération Française de l'Assurance (FFA)...

PLANS STRATÉGIQUES

Le plan **#Ambition Matmut 2018/2020** est arrivé à son terme, et c'est une réelle satisfaction de constater que la majorité des objectifs fixés a été atteinte et même, dans certains cas, dépassée.

Complété par le plan **#Ambition Plus** lancé en 2019, il a sans conteste contribué à la transformation de la **Matmut** et répondu aux objectifs du Groupe de se renforcer en tant qu'acteur complet et majeur de l'assurance, de couvrir l'ensemble des besoins de ses sociétaires et d'accompagner la transition digitale.

Sans chercher à être exhaustif, l'aboutissement du plan mérite que l'on s'attarde sur le bilan de ses réalisations dans de nombreux domaines :

- **adaptation croissante aux nouveaux modes de vie et aux besoins des sociétaires** : Épargne et Retraite avec le lancement de **Matmut Patrimoine**, Assurance Mobilité, offres Seniors, Chien & Chats, Pros, Soutien scolaire,
- **relation client repensée et centrée sur la simplification pour le sociétaire** : réorganisation du réseau d'Agences, élargissement des plages horaires de contact, accès à la télémédecine facilité, services accrus (2^e avis médical...),
- **digitalisation renforcée, innovante et en forte progression** : usage du Selfcare accru, moyens de paiement et remboursements simplifiés, dématérialisation (GED),
- **lancement de plusieurs partenariats de distribution** : Cdiscount, Attijariwafa Bank,
- **optimisation des processus,**
- **accompagnement du changement pour les collaborateurs** (qualité de vie, plans de formation, télétravail),
- **définition d'une feuille de route DATA et travaux liminaires à la transformation de notre SI.**

La poursuite d'**#Ambition Plus** est un élément structurant du nouveau plan stratégique **#Plus de Matmut** qui va se dérouler de 2021 à 2023.

PRODUITS

NOUVELLE OFFRE ASSURANCE VIE ET SOLUTIONS IMMOBILIÈRES

Le Groupe a lancé en juin une filiale dédiée à la gestion de patrimoine **Matmut Patrimoine** née de l'acquisition de la structure OFI Patrimonial. La **Matmut** est désormais en mesure de proposer une gamme complète de solutions sur des produits d'épargne, de prévoyance, des solutions immobilières et de gestion de patrimoine avec des conseillers patrimoniaux dédiés.

Au-delà des produits déjà présents au sein du Groupe (Assurance Vie, Assurance Emprunteur, Prévoyance...) **Matmut Patrimoine** a établi des partenariats structurants permettant la commercialisation :

- d'une offre d'assurance Vie « **Complice Vie** » en partenariat avec AEP (Assurance Épargne Pension (une marque BNP Paribas),
- d'une gamme de solutions immobilières avec le Groupe Crystal « **Complice Immo** ».

NOUVELLES OFFRES MOBILITÉS

Face à un marché qui se développe et pour répondre aux besoins assurantiels en découlant, la **Matmut** propose désormais 2 nouveaux contrats très complets :

- le contrat « **2R Liberté** » pour l'assurance des vélos classiques et ceux à assistance électrique,
- le contrat « **2R Mobilité** » pour l'assurance des Engins de Déplacement Personnel Motorisés (trottinette, gyropode, monoroue...).

LANCEMENT D'UNE OFFRE SANTÉ ANIMALE « ASSUR'4PATTES »

Lancée en novembre, cette offre extrêmement simple mais très complète, inclut un ensemble de prestations d'assurance et d'assistance et permet désormais la prise en charge des frais vétérinaires engagés pour les chiens ou les chats des sociétaires en cas d'accident ou de maladie.

LABELS D'EXCELLENCE ET RÉCOMPENSES

Quatre produits ont été récompensés par le label d'excellence 2021 décerné par les experts de la revue « Les Dossiers de l'Épargne » : les offres Crédit Auto, l'Assurance Emprunteur Altus Évolution 2.0, le Livret **Matmut** et le contrat Capital Prévoyance.

La **Matmut** a également été doublement récompensée et a remporté la médaille d'argent dans deux catégories des Trophées de l'assurance 2020 pour la déclaration « Sans couture » Assistance Habitation qui permet par un simple appel à IMA (Inter Mutuelles Assistance) de déclarer un sinistre Habitation.

Enfin, la **Mutuelle Ociane Matmut** a été récompensée par les TMI AWARDS (plateforme internationale indépendante) pour le prix du meilleur projet pour son application de remboursement instantané des frais d'ostéopathie – service inédit en France.

Ces distinctions sont une belle satisfaction et illustrent les efforts du Groupe pour proposer la meilleure expérience sociétaire possible et faciliter le quotidien de ceux qui lui font confiance.

INNOVATION

Le Groupe **Matmut** a initié depuis 2015 une politique d'investissements dans des start-up, en particulier pour enrichir son offre de services et apporter aux sociétaires des services utiles. La crise lui a donné l'occasion d'accélérer la digitalisation de ses processus et démontrer sa capacité d'adaptation et sa créativité.

Ainsi, pendant la crise, les collaborateurs ont été dotés d'outils et de connexions permettant la mise en place du travail à distance ainsi qu'une gestion des flux téléphoniques grâce à un softphone (téléphone virtuel) en un temps record tout en cherchant à préserver au mieux la sécurité informatique.

Côté assurés, dès avril, la **Matmut** a fait appel à la start-up Zaion pour le déploiement d'un logiciel permettant la conversion en mail des messages téléphoniques des assurés en cas de non prise d'appel afin qu'ils soient traités par les collaborateurs en télétravail.

Un serveur vocal interactif visuel a également été mis à leur disposition lorsqu'ils cherchent à joindre leur assureur en dehors des heures d'ouverture.

Parallèlement, la **Matmut** a consolidé sa stratégie en matière d'innovation en 2020. À titre d'illustration, elle a renforcé ses partenariats avec Michelin pour une route plus sûre (nouveau boîtier solaire de télématique embarquée sur 10 000 véhicules) et avec SchoolMouv apportant des solutions digitales d'accompagnement scolaire à tous les sociétaires.

Elle a également participé à une nouvelle levée de fonds pour accompagner Medaviz – l'expert français de la téléconsultation – dont elle est partenaire depuis 3 ans et permis aux adhérents de la **Mutuelle Ociane Matmut** de bénéficier du remboursement instantané de leurs frais d'ostéopathie.

PARTENARIATS

Pour se donner les moyens de répondre à l'ensemble des besoins des particuliers et des professionnels et se positionner en assureur complet dans les domaines des biens, de la santé et de l'épargne, la **Matmut** a fait le choix de consolider ses alliances et partenariats en 2020 en particulier avec BNP Paribas et Cdiscount.

Avec BNP Paribas, nous avons noué un nouveau partenariat avec BNP Paribas Cardif/Assurance Épargne Pension (AEP) en matière d'Épargne et d'Assurance Vie avec le lancement de la nouvelle offre d'Assurance Vie « **Complice vie** ».

Cardif IARD poursuit quant à elle sa progression avec un portefeuille qui a dépassé les 520 000 contrats soit une augmentation de 45 % par rapport à 2019 avec en perspective, le projet d'extension de l'offre aux professionnels.

Pour renforcer son alliance avec Cdiscount, la **Mutuelle Ociane Matmut** a créé une nouvelle offre responsable dénommée « **Elsie** ». Cette offre dédiée a pour objectif de rendre accessible la protection santé au plus grand nombre. L'accent a été mis sur deux axes innovants : une offre de Mutuelle santé modulaire afin de proposer une garantie « sur mesure et au prix juste » et un parcours entièrement digitalisé et très simple.

À noter également en mai, la décision commune des Groupes **Matmut** et Solimut de mettre fin au projet engagé en 2017 qui prévoyait l'adhésion de l'UMG Solimut à la SGAM **Matmut**.

Par ailleurs, la société SFEREN Réparation a été dissoute et le réseau de réparateurs agréés réinternalisé au sein de la **Matmut**.

Enfin, comme annoncé, la convention de distribution avec Mutavie a été dénoncée le 31 décembre 2020.

2 • RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

2.1 - Engagements sociétaux

Depuis ses origines, la **Matmut** est fortement impliquée dans les enjeux sociétaux, sociaux et environnementaux, convaincue que la dimension économique de ses actions sert une finalité sociale.

Elle figure à ce titre au palmarès 2021* des 250 entreprises socialement responsables les mieux notées, au 7^e rang pour le secteur Assurance.

Ce résultat souligne son engagement dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) d'ampleur au travers de ses nombreuses actions : gouvernance mutualiste, prévention, politique handicap, égalité homme/femme, politique de déplacement, recyclage et traitement des déchets, politiques immobilières et d'achats responsables, finance solidaire, soutien à la recherche médicale, mécénat culturel et sportif, partenariats avec des acteurs du développement durable...

* « Palmarès 2021 des entreprises les plus responsables de France » publié dans l'édition du 12 novembre 2020 de l'hebdomadaire Le Point, associé à l'institut de sondage indépendant STATISTA.

À titre d'illustration, outre les mesures de solidarité exceptionnelles adoptées pendant la crise et décrites précédemment, la **Matmut** a continué en 2020 à apporter sa contribution et son soutien à de nombreuses structures ou fondations :

- **la Fondation Paul Bannetot** : 18 projets ont été soutenus en 2020 par la fondation de la **Matmut** dans les domaines de la traumatologie et de la dépendance, permettant de contribuer à l'amélioration des pratiques médicales au bénéfice direct des patients,
- **la Fondation de l'Avenir** ayant pour vocation de soutenir et de promouvoir la recherche médicale et l'innovation en santé,
- **la Fondation Charles Nicolle** dont les dons permettent l'acquisition de matériels innovants,
- **la Fondation « Entrepreneurs de la Cité »** dont elle est membre fondateur proposant une micro-assurance professionnelle exclusivement au service des micro-entreprises créées par des personnes exclues du monde de l'emploi,
- **le fonds de dotation de Kerpape** : fonds ayant pour vocation de faciliter le développement de toutes les activités du Centre Mutualiste de Rééducation et Réadaptation fonctionnelles et en particulier, des actions en matière de recherche et d'innovation.

La **Matmut** est également venue en aide, via sa Commission d'Action Mutualiste, aux sociétaires connaissant une situation particulièrement dramatique s'ils se trouvent victimes d'événements ne pouvant être indemnisés au

titre des contrats proposés ou momentanément dans l'incapacité de régler leur cotisation. Au cours de l'année, 339 sociétaires ont été soutenus et ont bénéficié d'une aide financière. Malgré la crise, le nombre de demandes est en léger recul. Ce constat s'explique par les différentes mesures solidaires rapidement mises en œuvre par le Groupe notamment à destination des sociétaires les plus fragiles.

2.2 - Raison d'être

Les valeurs mutualistes, que la **Matmut** défend depuis 60 ans et qui sont reconnues, ont aujourd'hui besoin d'être incarnées et formalisées pour donner du sens à l'ensemble de ses actions et engagements.

Formaliser sa Raison d'être permettra à la **Matmut** de cultiver cet héritage et de définir de façon claire et concise la place et la contribution que le Groupe entend apporter aujourd'hui et demain aux grands enjeux de société auxquels il est confronté.

Une consultation nationale d'une ampleur sans précédent est organisée auprès de l'ensemble des parties prenantes de la **Matmut** (4 millions de sociétaires, 6 300 collaborateurs et 830 délégués) et sera la clé de voûte de la concrétisation de sa Raison d'être.

Au terme des travaux et de l'analyse des contributions, la Raison d'être sera formalisée et mise en œuvre dans le nouveau plan stratégique du Groupe.

2.3 - Informations non financières

La Directive européenne du 22 octobre 2014 (2014/95/UE) a été transposée en droit français par l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 et le décret n° 2017-1265 du 9 août 2017.

La réglementation prévoit, pour certaines entreprises et certains groupes, l'obligation d'insérer dans le rapport de gestion une « déclaration de performance extra-financière », un reporting sur la politique environnementale, sociale et de gouvernance de l'entreprise et son résultat ainsi qu'une description des principaux risques associés les plus pertinents et la manière dont elle les gère.

Les SGAM et les SAM sont exclues du dispositif mais le Groupe **Matmut** a fait le choix d'établir – sur une base volontaire – une déclaration de performance extra-financière.

Il s'agit d'une analyse permettant une évaluation de l'entreprise basée non pas uniquement sur ses performances économiques mais sur son comportement vis-à-vis de l'environnement, sur le respect de ses valeurs sociales, son engagement sociétal et sa gouvernance d'entreprise.

Par ailleurs, la loi du 31 juillet 2014 relative à l'Économie Sociale et Solidaire a adopté un guide définissant les conditions d'amélioration continue des bonnes pratiques des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire assorti d'une obligation de présentation annuelle en Assemblée Générale.

Les thématiques du guide concernent la gouvernance démocratique, l'exemplarité sociale, la lutte contre les discriminations, le développement durable... Ces bonnes pratiques et les données à caractère social, sociétal et

environnemental étant très proches des informations à produire dans la déclaration de performance extra-financière, le Groupe **Matmut** a fait le choix de publier ces informations au sein d'un seul et unique document, la déclaration de performance extra-financière.

Cette déclaration prévoit, pour chaque catégorie d'information relative aux conséquences sociales et environnementales de l'activité :

- la présentation du modèle d'affaires de l'entreprise,
- la description des principaux risques liés à l'activité et créés par ses relations d'affaires, par ses produits et services,
- la description des enjeux et des politiques appliquées ainsi que les procédures de diligence raisonnable pour prévenir, identifier et atténuer la survenance de ces risques,
- l'indication des résultats de ces politiques incluant des indicateurs clés de performance.

La déclaration figure en annexe au présent rapport.

3• RÉSULTATS FINANCIERS

En 2020, nettes de réassurance, les cotisations acquises de l'exercice s'élèvent à 1 661 647 169 € (+2,54 % par rapport à 2019) et la charge de sinistres, qui intègre les autres provisions techniques et la provision pour égalisation, atteint 1 322 789 947 € (-2,86 % par rapport à 2019).

Les autres charges et produits du compte de résultat qui conduisent à la formation du résultat intègrent :

- les charges d'acquisition et d'administration pour - 300 631 553 € (+ 1,72 % par rapport à 2019),
- des charges techniques nettes de produits de - 9 702 624 €,
- des charges non techniques nettes de produits pour - 532 479 €,
- un résultat financier positif de 19 183 693 € (- 76,09 % par rapport à 2019),
- un résultat exceptionnel défavorable de - 5 216 939 €,
- un poste « participation des salariés » pour - 18 266 782 € (- 4,61 % par rapport à 2019),
- une charge d'impôt sur les sociétés de - 3 645 192 €.

L'ensemble de ces éléments conduit à un résultat technique bénéficiaire de 41 610 160 € et à un résultat net comptable de la Mutuelle bénéficiaire à hauteur de 20 045 346 €.

Au bilan, les fonds propres progressent, passant de 1 088 445 091 € à 1 108 471 275 € soit une augmentation de 1,84 %.

4• ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant.

5• ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA MATMUT ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les effets de la crise sanitaire doublée de la crise économique qui l'accompagne seront malheureusement durables et les conséquences sur le secteur de l'assurance dommages sont aujourd'hui difficilement quantifiables.

La crise sociale de 2019, la concurrence accrue, les effets du changement climatique, la transformation des modèles de distribution sont autant d'enjeux pour lesquels le principal défi de la **Matmut** sera d'être en capacité de faire face à une forme de crise permanente et de s'adapter.

Le Groupe a démontré sa capacité de résilience et son adaptabilité.

À l'issue du Plan Stratégique **#Ambition Matmut 2018-2020** et dans le prolongement du plan **#Ambition Plus**, le Groupe **Matmut** va décliner son nouveau plan 2021-2023 **#Plus de Matmut** structuré autour de 3 thématiques :

- poursuivre les grands enjeux de développement commercial permettant le rayonnement du Groupe dans son écosystème dans le respect des grands principes mutualistes,
- renforcer la résilience et l'adaptabilité de la **Matmut**,
- mettre en œuvre sa Raison d'être pour accroître la visibilité et renforcer l'identité du Groupe.

La **Matmut** entend ainsi conforter son positionnement d'acteur complet de l'assurance de Biens et de Personnes en se développant sur les gammes Épargne Retraite et le marché des Pro et TPE en relais de croissance.

Elle entend également faire progresser l'équipement des clientèles existantes et accroître sa part de marché sur le segment Seniors tout en s'ouvrant à de nouveaux partenariats saisissant des opportunités de croissance.

Malgré les incertitudes liées à la crise, la **Matmut** aborde l'exercice 2021 forte de sa solidité financière, de son dynamisme et de ses alliances et prépare l'avenir en construisant de nouveaux points d'appui. Ces atouts permettront d'incarner au quotidien son identité et ses valeurs dans la qualité du service rendu à ses sociétaires.

RC

Annexes





COMPTES ANNUELS 2020

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2020

Compte de résultat	16
Bilan	18
Engagements reçus et donnés	20
Annexes aux comptes	27

COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT TECHNIQUE NON VIE

AU 31.12.2020 - EN EUROS

	Brut	Cessions	Opérations nettes 12/2020	Opérations nettes 12/2019
1 Primes acquises	1 713 459 931,80	51 812 762,87	1 661 647 168,93	1 620 450 949,65
1a Primes	1 711 355 075,46	51 812 762,87	1 659 542 312,59	1 620 467 411,88
1b Variations des primes non acquises	2 104 856,34		2 104 856,34	-16 462,23
2 Produits des placements alloués	13 087 115,25		13 087 115,25	54 273 166,37
3 Autres produits techniques	15 928 718,51		15 928 718,51	23 814 239,99
4 Charges des sinistres :	-1 383 776 802,14	-66 563 660,15	-1 317 213 141,99	-1 332 829 489,80
4a Prestations et frais payés	-1 262 684 749,77	-42 401 220,96	-1 220 283 528,81	-1 279 223 793,44
4b Charges des provisions pour sinistres	-121 092 052,37	-24 162 439,19	-96 929 613,18	-53 605 696,36
5 Charges des autres provisions techniques	-5 576 804,86		-5 576 804,86	-29 167 747,48
6 Participations aux résultats				
7 Frais d'acquisition et d'administration :	-301 746 623,91	-1 115 071,02	-300 631 552,89	-295 534 838,69
7a Frais d'acquisition	-220 640 699,69		-220 640 699,69	-215 006 684,91
7b Frais d'administration	-81 105 924,22		-81 105 924,22	-81 143 543,26
7c Commissions reçues des réassureurs		-1 115 071,02	1 115 071,02	615 389,48
8 Autres charges techniques	-25 631 342,81		-25 631 342,81	-23 634 150,14
9 Variation de la provision pour égalisation				221 542,00
Résultat Technique de l'assurance Non-Vie	25 744 191,84	-15 865 968,30	41 610 160,14	17 593 671,90

COMPTE DE RÉSULTAT NON TECHNIQUE

AU 31.12.2020 - EN EUROS

	12 / 2020	12 / 2019
1 Résultat technique de l'assurance Non-Vie	41 610 160,14	17 593 671,90
2 Résultat technique de l'assurance Vie		
3 Produits des placements :	83 572 024,62	134 480 665,64
3a Revenus des placements	69 628 804,08	86 328 074,56
3b Autres produits des placements	5 211 084,13	17 585 087,21
3c Profits provenant de la réalisation des placements	8 732 136,41	30 567 503,87
4 Produits des placements alloués		
5 Charges des placements :	-64 388 331,79	-54 254 255,63
5a Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	-13 483 246,05	-14 154 615,54
5b Autres charges des placements	-36 921 841,03	-24 257 311,27
5c Pertes provenant de la réalisation des placements	-13 983 244,71	-15 842 328,82
6 Produits des placements transférés	-13 087 115,25	-54 273 166,37
7 Autres produits non techniques	1 606 618,35	1 779 985,23
8 Autres charges non techniques	-2 139 097,16	-3 936 381,80
9 Résultat exceptionnel :	-5 216 939,51	-1 546 931,34
9a Produits exceptionnels	947 371,09	13 413,40
9b Charges exceptionnelles	-6 164 310,60	-1 560 344,74
10 Participation des salariés	-18 266 781,80	-19 149 442,47
11 Impôt sur les bénéfices	-3 645 192,00	2 547 686,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	20 045 345,60	23 241 831,16

BILAN I

BILAN ACTIF

AU 31.12.2020 - EN EUROS

	12 / 2020	12 / 2019
1 Capital souscrit non appelé ou compte de liaison avec le siège :		
2 Actifs incorporels :	39 705 073,45	39 078 100,82
3 Placements :	3 238 495 974,57	2 970 357 534,70
3a Terrains et constructions	395 443 819,00	413 946 104,71
3b Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	355 418 530,23	353 168 888,23
3c Autres placements	2 486 949 649,52	2 202 539 280,91
3d Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	683 975,82	703 260,85
4 Placements des contrats en unités de compte		
5 Part des cessionnaires et récessionnaires dans les provisions techniques :	237 195 846,06	213 033 406,87
5a Provisions pour primes non acquises (non-vie)		
5b Provisions d'assurance vie		
5c Provisions pour sinistres (vie)		
5d Provisions pour sinistres (non-vie)	237 195 846,06	213 033 406,87
5e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)		
5f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)		
5g Provisions d'égalisation		
5h Autres provisions techniques (vie)		
5i Autres provisions techniques (non-vie)		
5j Provisions techniques des contrats en unités de compte		
6 Créances :	290 648 014,57	287 441 902,74
6a Créances nées d'opérations d'assurance directe :	58 883 958,27	61 100 529,58
6aa Primes restant à émettre	1 128 464,97	1 132 934,48
6ab Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	57 755 493,30	59 967 595,10
6b Créances nées d'opérations de réassurance	26 637 286,66	32 645 972,94
6c Autres créances :	205 126 769,64	193 695 400,22
6ca Personnel	147 311,89	27 761,67
6cb Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	37 939 694,20	34 549 700,18
6cc Débiteurs divers	167 039 763,55	159 117 938,37
6d Capital appelé non versé		
7 Autres actifs :	107 801 971,73	261 447 669,72
7a Actifs corporels d'exploitation	56 021 776,11	50 677 604,32
7b Comptes courants et caisse	51 780 195,62	210 770 065,40
7c Actions propres		
8 Comptes de régularisation - Actif :	44 653 525,26	47 344 098,55
8a Intérêts et loyers acquis non échus	13 701 134,77	15 528 040,43
8b Frais d'acquisition reportés	14 633 492,74	14 869 882,55
8c Autres comptes de régularisation	16 318 897,75	16 946 175,57
Total de l'actif	3 958 500 405,64	3 818 702 713,40

BILAN PASSIF

AU 31.12.2020 - EN EUROS

	12 / 2020	12 / 2019
1 Capitaux propres :	1 108 471 275,34	1 088 445 091,17
1a Capital social ou fonds d'établissement et fonds social complémentaire ou compte de liaison avec le siège	200 000 000,00	200 000 000,00
1b Primes liées au capital social		
1c Ecarts de réévaluation	1 075 995,86	1 095 157,29
1d Autres réserves	887 349 933,88	864 108 102,72
1e Report à nouveau		
1f Résultat de l'exercice	20 045 345,60	23 241 831,16
2 Passifs subordonnés		
3 Provisions techniques brutes :	2 643 491 417,50	2 518 927 416,61
3a Provisions pour primes non acquises (non-vie)	113 614 074,04	115 718 930,38
3b Provisions d'assurance vie		
3c Provisions pour sinistres (vie)		
3d Provisions pour sinistres (non-vie)	2 211 954 231,75	2 090 862 179,38
3e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)		
3f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)		
3g Provisions pour égalisation		
3h Autres provisions techniques (vie)		
3i Autres provisions techniques (non-vie)	317 923 111,71	312 346 306,85
4 Provisions techniques des contrats en unités de compte		
5 Provisions	12 297 660,00	14 117 190,00
6 Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	6 091 679,12	8 637 667,62
7 Autres dettes :	178 473 846,73	181 593 597,17
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe	0,00	1 666,49
7b Dettes nées d'opérations de réassurance	2 060 339,26	611 898,97
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)		
7d Dettes envers des établissements de crédit	27 567 199,61	36 870 691,21
7e Autres dettes :	148 846 307,86	144 109 340,50
7ea Titres de créance négociables émis par l'entreprise		
7eb Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	1 093 799,41	1 006 753,98
7ec Personnel	48 747 713,89	49 895 421,11
7ed Etat, organismes de sécurité sociale et autres collectivités publiques	51 209 747,26	49 356 805,88
7ee Créanciers divers	47 795 047,30	43 850 359,53
8 Comptes de régularisation - Passif :	9 674 526,95	6 981 750,83
Total du passif	3 958 500 405,64	3 818 702 713,40

ENGAGEMENTS REÇUS & DONNÉS |

TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

AU 31.12.2020 - EN EUROS

	12 / 2020	12 / 2019
1 Engagements Reçus	80 500 000,00	80 000 000,00
2 Engagements donnés	148 100 000,00	155 397 000,00
2a Avals, cautions, garanties	14 510 000,00	14 510 000,00
2b Actifs avec engagement de revente		
2c Autres engagements sur actifs ou revenus	133 590 000,00	140 887 000,00
2d Autres engagements donnés		
3 Nantissement des réassureurs	109 007 719,04	99 807 778,43
4 Valeurs des organismes réassurés		
5 Valeurs appart. Institut Prévoyance		
6 Autres val détenues pour compte tiers		
7 En cours d'inst. financiers à terme		
VENTILATIONS DE L'ENCOURS D'IFT		
7a Par catégories de stratégie		
Investissement ou désinvestissement		
Rendement		
Autres opérations		
7b Par catégorie de marchés		
Gré à gré		
Règlementés ou assimilés		
7c Par risques de marchés et d'instrument		
Risque de taux d'intérêt		
Risque de change		
Risque actions		
7d Par nature d'instruments		
Contrats d'échange		
Garantie de taux d'intérêt		
Contrats à terme		
Options		
7e Par durée		
De 0 à 1 an		
De 1 à 5 ans		
Plus de 5 ans		

ANNEXE AUX COMPTES

COMPTE DE RÉSULTAT

AU 31.12.2020 - EN MILLIERS D'EUROS

I - COMPTE TECHNIQUE		OPÉRATIONS BRUTES	CESSIONS ET RETROCESSIONS	OPÉRATIONS NETTES 2020	OPÉRATIONS NETTES 2019
1 Primes acquises		1 713 460	51 813	1 661 647	1 620 451
1a Primes	+	1 711 355	51 813	1 659 542	1 620 468
1b Variation des primes non acquises	+/-	2 105		2 105	-17
2 Produits des placements alloués	+	13 087		13 087	54 273
3 Autres produits techniques	+	15 929		15 929	23 814
4 Charges des sinistres		-1 383 777	-66 564	-1 317 213	-1 332 829
4a Prestations et frais payés	-	-1 262 685	-42 402	-1 220 283	-1 279 224
4b Charges des provisions pour sinistres	+/-	-121 092	-24 162	-96 930	-53 605
5 Charges des autres provisions techniques	+/-	-5 577		-5 577	-29 168
6 Participations aux résultats	-				
7 Frais d'acquisition et d'administration		-301 747	-1 115	-300 632	-295 535
7a Frais d'acquisition	-	-220 641		-220 641	-215 007
7b Frais d'administration	-	-81 106		-81 106	-81 143
7c Commissions reçues des réassureurs	+		-1 115	1 115	615
8 Autres charges techniques	-	-25 631		-25 631	-23 634
9 Variation de la provision pour égalisation	+/-				222
RÉSULTAT TECHNIQUE		25 744	-15 866	41 610	17 594

COMPTE DE RÉSULTAT

AU 31.12.2020 - EN MILLIERS D'EUROS

II - COMPTE NON TECHNIQUE		OPÉRATIONS 2020	OPÉRATIONS 2019
1	Résultat technique	41 610	17 594
3	Produits des placements	83 572	134 480
3a	Revenus des placements	69 629	86 328
3b	Autres produits des placements	5 211	17 585
3c	Profits provenant de la réalisation de placements	8 732	30 567
5	Charges des placements	-64 388	-54 254
5a	Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	-13 483	-14 155
5b	Autres charges des placements	-36 922	-24 257
5c	Pertes provenant de la réalisation des placements	-13 983	-15 842
6	Produits des placements transférés	-13 087	-54 273
7	Autres produits non techniques	1 606	1 780
8	Autres charges non techniques	-2 139	-3 936
9	Résultat exceptionnel	-5 217	-1 547
9a	Produits exceptionnels	947	13
9b	Charges exceptionnelles	-6 164	-1 560
10	Participation des salariés	-18 267	-19 149
11	Impôt sur les bénéfices	-3 645	2 548
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		20 045	23 242

Les rubriques 2. et 4. ne sont pas présentées car elles concernent l'assurance vie.

BILAN

AU 31.12.2020 - EN MILLIERS D'EUROS

ACTIF	2020	2019
1 Capital souscrit non appelé ou compte de liaison avec le siège		
2 Actifs incorporels	39 705	39 078
3 Placements	3 238 496	2 970 358
3a Terrains et constructions	395 444	413 946
3b Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	355 418	353 169
3c Autres placements	2 486 950	2 202 540
3d Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	684	703
5 Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	237 196	213 033
5a Provisions pour primes non acquises		
5d Provisions pour sinistres	237 196	213 033
5f Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes		
5g Provisions d'égalisation		
5i Autres provisions techniques		
6 Créances	290 648	287 442
6a Créances nées d'opérations d'assurance directe	58 884	61 100
6aa Primes restant à émettre	1 128	1 133
6ab Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	57 756	59 967
6b Créances nées d'opérations de réassurance	26 637	32 646
6c Autres créances	205 127	193 696
6ca Personnel	147	28
6cb Etat, organismes de Sécurité Sociale, collectivités publiques	37 940	34 550
6cc Débiteurs divers	167 040	159 118
6d Capital appelé non versé		
7 Autres actifs	107 802	261 448
7a Actifs corporels d'exploitation	56 022	50 678
7b Comptes courants et caisse	51 780	210 770
7c Actions propres		
8 Comptes de régularisation - Actif	44 653	47 344
8a Intérêts et loyers acquis non échus	13 701	15 528
8b Frais d'acquisition reportés	14 633	14 870
8c Autres comptes de régularisation	16 319	16 946
TOTAL DE L'ACTIF	3 958 500	3 818 703

Les rubriques 4, 5b, 5c, 5e, 5h et 5j ne sont pas présentées car elles concernent l'assurance vie.

BILAN

AU 31.12.2020 - EN MILLIERS D'EUROS

PASSIF	2020	2019
1 Capitaux propres	1 108 471	1 088 445
1a Fonds d'établissement	200 000	200 000
1b Primes liées au capital social		
1c Ecart de réévaluation	1 076	1 095
1d Autres réserves	887 350	864 108
1e Report à nouveau		
1f Résultat de l'exercice	20 045	23 242
2 Passifs subordonnés		
3 Provisions techniques brutes	2 643 491	2 518 927
3a Provisions pour primes non acquises	113 614	115 719
3d Provisions pour sinistres	2 211 954	2 090 862
3f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes		
3g Provisions pour égalisation		
3i Autres provisions techniques	317 923	312 346
5 Provisions	12 298	14 117
6 Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires	6 092	8 638
7 Autres dettes	178 474	181 594
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe	0	2
7b Dettes nées d'opérations de réassurance	2 060	612
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)		
7d Dettes envers des établissements de crédit	27 567	36 871
7e Autres dettes	148 847	144 109
7ea Titres de créance négociables émis par l'entreprise		
7eb Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	1 094	1 007
7ec Personnel	48 748	49 895
7ed Etat, organismes de Sécurité sociale et collectivités publiques	51 210	49 357
7ee Créanciers divers	47 795	43 850
8 Comptes de régularisation - Passif	9 674	6 982
TOTAL DU PASSIF	3 958 500	3 818 703

Les rubriques 3b, 3c, 3e, 3h et 4 ne sont pas présentées car elles concernent l'assurance vie.

TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

AU 31.12.2020 - EN MILLIERS D'EUROS

	2020	2019
1 Engagements reçus	80 500	80 000
2 Engagements donnés	148 100	155 397
2a Avals, cautions et garanties de crédit donnés	14 510	14 510
2b Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
2c Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	133 590	140 887
2d Autres engagements donnés		
3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires	109 008	99 808
4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou avec substitution		
5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers		
7 Encours d'instruments financiers à terme		

La rubrique 7 n'est pas détaillée puisque sans objet.



MATMUT

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2020

MATMUT, fondée en 1961, est une société d'assurance mutuelle qui pratique uniquement l'assurance non vie.

L'assurance des biens des particuliers (automobile et habitation) constitue l'activité principale de l'entreprise. La couverture des risques de dommages corporels, de navigation de plaisance, d'assurance scolaire ainsi que les contrats forfaitaires des professionnels complètent la gamme du portefeuille de la MATMUT.

FAITS MARQUANTS, PRINCIPES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

1- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

➤ Covid-19 et impacts sur l'activité :

Depuis l'apparition du nouveau coronavirus « Covid 19 » et, particulièrement depuis la mi-mars 2020 date du renforcement des mesures sanitaires, la société a utilisé les moyens à sa disposition pour assurer une continuité d'exploitation pendant les confinements successifs afin que ses sociétaires bénéficient toujours de la même qualité de service.

La pandémie Covid-19 a eu des impacts sur l'activité de la société en 2020.

Par rapport à l'année précédente, le portefeuille de sociétaires a progressé de 1,4%. Plus en détail, la souscription des contrats est en diminution de 7,3% tandis que les résiliations de contrats sont en baisse de 3,3%.

La sinistralité de la période, notamment pour la branche Automobile, est fortement impactée par les effets de la COVID-19.

Ainsi, au niveau national (source FFA – Tableau de bord de l'assurance à fin décembre 2020 – diffusion du 29 janvier 2021), les fréquences, sur l'ensemble de l'année, sont en retrait de :

- Branche Automobile : 20,1 %
La baisse est plus prononcée pour les garanties de Responsabilité civile ; elle est moindre pour les garanties Vol et Bris de glaces.
- Branche Habitation : 5,8 %.
Cette baisse concerne toutes les garanties à l'exclusion des dégâts des eaux qui accusent une hausse de 3 %.
L'année 2020 a, par ailleurs, été favorable en climatique, affichant une baisse de 15 %.

Conformément à celles constatées au niveau national, MATMUT a enregistré une baisse des fréquences avec pour la branche Automobile -19,9 % et pour la branche Habitation - 5,6 %.

Les effets se retrouvent dans la charge de sinistres automobile alors que pour certaines garanties une augmentation significative des coûts moyens est constatée. Pour la branche Habitation, la charge de sinistres est stable malgré les fréquences en baisse du fait de la prise en compte d'un événement sécheresse sur la survenance 2020 annoncé comme très significatif.

MATMUT n'est pas impactée au titre des garanties Pertes d'exploitation sur sa branche « Forfaitaires » couvrant les entreprises.

Les frais généraux intègrent une charge de 6 M€ au titre de la mise à disposition des postes de travail à distance et des consommables liés aux gestes barrières. Les salaires ont été maintenus depuis le début de la pandémie.

Cette crise majeure s'est très rapidement propagée à l'économie mondiale et aux marchés financiers. Le montant des dividendes perçus par MATMUT, notamment via les participations non cotées, s'est détérioré par rapport à 2019. Par ailleurs, le niveau de plus-values réalisées en 2020 diminue également de façon significative par rapport à 2019. En effet, comme la visibilité à moyen terme des impacts de la crise est à ce stade faible, très peu de plus-values ont été réalisées de façon à ne pas dégrader le portefeuille d'actifs dans une période de très forte volatilité des marchés financiers (notamment le 1er semestre 2020).

Enfin, la participation de MATMUT dans la société « Polygone » (holding de l'entreprise cotée « GL Events ») a été provisionnée en partie et en lien avec le très fort impact de la crise sanitaire sur le secteur de l'évènementiel. Le montant de la provision s'élève à 8 258 K€ au 31 décembre 2020.

Dans ce contexte, pour accompagner ses sociétaires, MATMUT a mis en place et a participé à des dispositifs d'aide :

- **Mesures solidaires mises en place pour faire face à la crise sanitaire engendrée par la COVID-19 :**

Le groupe MATMUT s'est engagé à aider ses sociétaires qui connaissent des difficultés en raison de la crise sanitaire engendrée par la COVID-19. Ces mesures dites solidaires sont :

- Versement de 75 € pour chaque chômeur détenteur d'un contrat MRSQ au 1^{er} avril 2020,
- Pour les personnels soignants, 50% de remise sur la RC médicale et la gratuité de l'extension de ses activités,
- Des remises de 2 à 4 mois de cotisations pour les professionnels frappés d'une fermeture administrative en raison du confinement.

Au 31 décembre 2020, le montant de ces mesures accordées par MATMUT (sous forme d'annulation de cotisations) s'élève à : 3 706 K€ TTC (3 107 HT) pour les mesures solidaires.

- **Versement à la FFA d'une contribution au Fonds de solidarité TPE :**

Les membres de la FFA se sont engagés à contribuer à hauteur de 400 millions d'euros au Fonds de solidarité mis en place par les pouvoirs publics en faveur des TPE et des indépendants et des secteurs particulièrement touchés par les conséquences économiques, financières et sociales du virus COVID-19.

Au 31 décembre 2020, la contribution versée par MATMUT s'élève à 4 211 K€.

➤ **Contrôle fiscal sur les exercices 2017 et 2018 :**

Depuis le début d'année 2020, MATMUT fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur les exercices 2017 et 2018, diligentée par la Direction des Vérifications Nationales et Internationales (DVNI). La crise sanitaire a entraîné une suspension du délai de reprise pour la période comprise entre le 12 mars 2020 et le 23 août 2020 inclus pour la seule année se prescrivant au 31 décembre 2020. Ainsi, le contrôle reste en cours et ne devrait pas s'achever avant le mois d'avril 2021.

➤ **Contrôle fiscal exercices 2012 et 2013 :**

En 2015, MATMUT a fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur les exercices 2012 et 2013, diligentée par la Direction des Vérifications Nationales et Internationales (DVNI). Le redressement a été contesté par la MATMUT.

Les recours amiables, ayant été épuisés, MATMUT a adressé le 21 décembre 2018 à la DGE un courrier signifiant le début de la procédure contentieuse.

A ce jour, en raison du contrôle en cours sur les exercices 2017 et 2018 aucune procédure contentieuse n'a été encore engagée.

Pour rappel, un avis de mise en recouvrement (AMR) pour un montant de 14 022 K€ a été reçu le 3 octobre 2018 et acquitté. En 2020, MATMUT a constaté une charge exceptionnelle de 1 780 K€ au titre des majorations de retard de cet AMR. Le solde d'un montant 12 242 K€ figure à l'actif du bilan (créances vis-à-vis de l'Etat).

➤ **Souscription de TSR (Titres subordonnés remboursables) :**

En 2020, MATMUT a souscrit à l'émission par CARDIF IARD de TSR pour un montant de 7,48 M€. L'émission porte sur 7 480 titres au prix nominal unitaire de 1 000 €.

MATMUT a également souscrit à l'émission par MUTEX de TSR pour un montant de 20 M€. L'émission porte sur 200 titres au prix nominal unitaire de 100 000 €.

2- ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

3- RÉFÉRENTIEL, PRINCIPES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2015-11 du 26 novembre 2015 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance.

A défaut de dispositions spécifiques prévues dans ce règlement, les dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général sont applicables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

Et conformément aux règles spécifiques au cadre des assurances et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

3 – 1. POSTES DU BILAN

3 – 1a. ACTIF

➤ Actifs incorporels

Ce poste comprend essentiellement :

- Des logiciels acquis par l'entreprise qui font l'objet d'un amortissement sur 5 ans depuis le 1^{er} janvier 2017. Antérieurement, ils étaient amortis sur 12 mois. Ce changement est consécutif à l'abrogation du paragraphe 2 de l'article 36 du CGI par la loi de finances 2017.
- Des droits au bail qui font l'objet d'un provisionnement lorsque la valeur d'expertise est inférieure au prix d'acquisition. Au 31 décembre 2020, une dépréciation a été comptabilisée pour 11 839 K€.
- Un dépôt de marque « Logotype Matmut » intervenu en mai 2003 et amorti en linéaire sur 5 ans.
- Un dépôt de marque « MATMUT ATLANTIQUE » intervenu en décembre 2016 et amorti en linéaire sur 5 ans.
- Un fonds de commerce correspondant au mali de fusion suite à l'absorption de Matmut Assurances.
- Un fonds de commerce correspondant à des contrats forfaitaires apportés par Inter Mutuelles Entreprises.
- Un fonds de commerce correspondant à des contrats « fonctionnaires » apportés par AMF Assurances.

➤ Terrains et constructions

Ces actifs sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou de revient (y compris les frais accessoires), à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet de la réévaluation légale.

L'actif immobilier se décompose en 2 grandes catégories :

- Les immeubles d'exploitation :
 - Bureaux
 - Siège
 - Entrepôts
- Les immeubles de placement :
 - Logements
 - Centres commerciaux
 - Bureaux

En application des règlements ANC 2014-03, les immeubles sont répartis par composants, amortis linéairement sur les durées suivantes :

Terrain	N/A
Structure	50 ans
Toiture	30 ans
Menuiseries extérieures	30 ans
Lots techniques	20 ans
Détection/Protection incendie	20 ans
Vitrines	20 ans
Ravalement de façades	20 ans
Ascenseurs	20 ans
Agencements	15 ans
Aménagements extérieurs	15 ans

Conformément aux dispositions de l'article R343-11 du Code des Assurances, la valeur de réalisation des immeubles est déterminée à partir d'expertises quinquennales actualisées annuellement à l'exception des biens acquis depuis moins de 5 ans. Les biens acquis depuis moins de 5 ans sont valorisés au prix d'acquisition du terrain et au coût de construction, valeur actualisée annuellement par un expert

➤ **Sociétés civiles immobilières**

Ces actifs sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

La valeur de réalisation des SCI est déterminée à partir de la formule suivante :

Fonds propres de la SCI plus la valeur d'expertise moins la valeur nette comptable de ses actifs. L'ensemble de ce calcul est proratisé en fonction du nombre de parts détenues par MATMUT.

➤ **Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation**

Ils sont enregistrés à leur prix de revient y compris les frais engagés pour leur acquisition (droits de mutation, honoraires, commissions...).

Les actions non-cotées sont valorisées une fois par an à partir de leurs comptes annuels sur la base de leurs fonds propres nets. Cependant si une valeur plus économique est disponible (prix de transaction, évaluation par un cabinet externe), cette dernière sera privilégiée.

Une provision est constituée dès que son évaluation est inférieure d'au moins 20% à son prix de revient.

➤ **Autres Placements**

Les placements financiers sont enregistrés à leur coût d'acquisition (hors frais d'acquisition). Les obligations sont inscrites à leur valeur pied de coupon.

- **Actifs amortissables (R343-9)**

Conformément à l'article 122-1 du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-11 du 26 novembre 2015, la différence entre le coût d'acquisition et la valeur de remboursement des valeurs mobilières à revenu fixe est amortie et rapportée au résultat sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement (surcote/décote).

La valeur de réalisation retenue à la clôture des comptes correspond au dernier cours coté, au jour de l'inventaire ou, pour les titres non cotés, à la valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché et en fonction de leur utilité pour l'entreprise.

Une dépréciation est constituée lorsqu'il est considéré que le débiteur ne sera pas en mesure de respecter ses engagements, soit pour le paiement des intérêts, soit pour le remboursement du principal.

- **Autres actifs (R343-10)**

En fin d'exercice, les valeurs de réalisation des actions et autres titres à revenu variable sont déterminées selon les règles définies à l'article R343-11 du Code des Assurances, sur la base des dernières cotations ou derniers prix de rachat publiés. Elles peuvent s'écarter sensiblement des prix auxquels seraient effectivement réalisées les transactions si ces actifs en portefeuille devaient être cédés.

Les actions non-cotées sont valorisées une fois par an à partir de leurs comptes annuels sur la base de leurs fonds propres nets. Cependant si une valeur plus économique est disponible (prix de transaction, évaluation par un cabinet externe), cette dernière sera privilégiée.

Les actions de Sociétés d'investissement à capital variable et les parts de fonds communs de placement (SICAV et FCP), sont valorisées au dernier prix de rachat publié au jour de l'inventaire. Pour les fonds communs de placement à risque dont la valeur de réalisation peut présenter des incertitudes ; la méthode de valorisation retenue est la dernière valeur liquidative attestée.

- **Instruments financiers à terme**

Les instruments financiers à terme sont enregistrés conformément au règlement n°2002-09 modifié du 12 décembre 2002 relatif aux règles de comptabilisation des instruments financiers à terme par les entreprises régies par le code des assurances.

Les instruments financiers détenus ont pour objectif de maintenir un rendement financier. Ils sont amortis linéairement jusqu'à leur date d'échéance.

- ✓ **Méthode générale pour la détermination de la provision pour dépréciation à caractère durable**

- **Placements mobiliers**

Le montant total des provisions pour dépréciation des placements mobiliers s'élève à 18.4 M€ au 31 décembre 2020.

Une provision pour dépréciation durable est constituée au titre de l'exercice lorsqu'un actif mentionné à l'article R.343-10 du Code des Assurances présente au 31 décembre de l'année une moins-value latente de plus de 20% en continu sur une période de six mois.

La PDD calculée représente l'écart entre le prix de revient du titre et sa valeur de recouvrement estimée à un horizon de détention donné.

En effet, pour chaque valeur sujette à provision, un potentiel d'appréciation raisonnable à moyen terme est estimé permettant de définir, en fonction du profil de chaque titre, la valeur de recouvrement qui sera prise en compte dans le calcul de cette provision. Ce potentiel est estimé en fonction d'un horizon de détention et des performances annuelles anticipées.

L'approche utilisée pour déterminer la valeur recouvrable de notre participation dans l'entité Cardif IARD est celle d'un modèle classique DCF (Discount Cash Flow) consistant à actualiser les flux de trésoreries futurs au taux de rendement exigé par le(s) fournisseur(s) de financement (actionnaires et créanciers financiers). Plus particulièrement, la valorisation sera faite à l'horizon fin 2027, date à laquelle il sera possible de céder la participation. Cette approche est généralement considérée comme la méthode la plus pertinente pour évaluer un actif ou une entreprise car elle intègre :

- Les perspectives de croissance de l'entité ;
- Ses niveaux de rentabilité prévus ;
- Le taux de rendement exigé par les investisseurs étant donné les niveaux de risque systémique et idiosyncratique de l'entreprise.

Pour ce faire, nous avons donc retenu les principales hypothèses suivantes :

- Coût moyen pondéré du capital : un taux de 5% correspondant à un mixte entre un coût des fonds propres à 6% et un coût de la dette à 1,2%.
- Taux de croissance infini : un taux de 2,5% en reflet d'une activité en plein développement.
- Flux Normatif : prise en compte de 13,6 M€ de résultats prévisionnels par an, égal à la dernière valeur projetée du plan d'affaire de Cardiff Iard.

La valorisation économique obtenue, en utilisant les paramètres précédant, est de 157,4 M€ pour la quote-part détenue par Matmut soit un montant supérieur au prix de revient de la participation.

Lorsqu'un titre était déjà provisionné à la clôture précédente et que son cours actuel n'a pas encore atteint sa valeur de recouvrement, la PDD est conservée. Si le cours a dépassé sa valeur de recouvrement, la PDD est ajustée au montant de la moins-value latente résiduelle.

o **Placements immobiliers**

Biens immobiliers de placement détenus en direct :

Une provision pour dépréciation à caractère durable est constituée au titre de l'exercice lorsqu'un actif immobilier présente une valeur nette comptable minorée de 20% supérieure à sa valeur d'expertise. Toutefois, la minoration de 20% ne s'applique pas aux biens pour lesquels une cession à court ou moyen terme est envisagée.

La PDD est égale à la différence entre la valeur nette comptable et le maximum de la valeur de rendement ou de la valeur d'expertise du bien.

Sociétés civiles immobilières de placement :

Une provision pour dépréciation à caractère durable est constituée au titre de l'exercice lorsque la valeur de la part de la SCI est inférieure au prix d'achat de la part sociale minoré de 20%.

La SCI est valorisée ainsi : montant de la situation nette de la SCI plus valeur d'expertise des immeubles moins valeur nette comptable des immeubles.

La PDD est égale à la différence entre le prix d'achat des titres et l'estimation des parts sociales ci-dessus.

Biens immobiliers d'exploitation :

Une provision pour dépréciation à caractère durable est constituée au titre de l'exercice lorsque pour un actif immobilier, il est survenu un événement de nature à déprécier le bien (dégradation physique ou de l'environnement du bien).

Dans cette situation, la PDD est égale à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur d'expertise du bien.

Dans les autres cas, la valeur nette comptable est supposée égale à la valeur d'usage. Il n'est donc pas constaté de PDD.

Sociétés civiles immobilières d'exploitation :

Une provision pour dépréciation à caractère durable est constituée au titre de l'exercice lorsque la valeur de la part de la SCI d'exploitation est inférieure au prix d'achat de la part sociale.

La SCI est valorisée ainsi : montant de la situation nette de la SCI plus valeur d'usage des immeubles (supposée égale à la valeur nette comptable sauf pour des biens qui auraient subi une dégradation physique ou de leur environnement) moins valeur nette comptable des immeubles.

La PDD est égale à la différence entre le prix d'achat des titres et l'estimation des parts sociales ci-dessus.

➤ **Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes**

Dans le cadre de la réassurance, les engagements des affaires acceptées peuvent être représentés par les réassureurs en dépôts espèces.

Dans ce cas, la cédante alloue un intérêt annuel calculé à partir de la date de versement de ce dépôt.

➤ **Créances**

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée lorsqu'il est considéré que le débiteur ne sera pas en mesure de respecter ses engagements, soit pour le paiement des intérêts, soit pour le remboursement du principal.

➤ **Actifs corporels d'exploitation**

Les actifs corporels d'exploitation sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou de revient (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition).

Ils sont amortis selon les durées et les modes suivants :

	Durée	Mode
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Matériel Informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Autre matériel	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel et mobilier de bureau	5 à 8 ans	Linéaire

Enseigne et store	8 à 10 ans	Linéaire
Autre agencement et installation	5 à 20 ans	Linéaire

➤ **Comptes de banque**

Les comptes de banque sont inscrits au bilan pour leur solde en date d'opération.

Les soldes débiteurs sont portés à l'actif au poste « Comptes Courants et Caisse ».

Les soldes créditeurs figurent au passif au poste « Dettes envers les établissements de crédit ».

➤ **Comptes de régularisation Actif**

• **Frais d'acquisition reportés**

Conformément aux dispositions de l'article 151-1 du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-11 du 26 novembre 2015, la fraction non imputable à l'exercice des frais d'acquisition des contrats constatés en charge de l'exercice est inscrite à l'actif.

3 – 1b. PASSIF

➤ **Capitaux propres**

• **Réserve de capitalisation**

Depuis le 1er janvier 2016, les sociétés d'assurance non vie ne sont plus concernées par cette réserve.

• **Subventions d'investissement**

Néant.

➤ **Provisions techniques**

Ces provisions sont calculées avant déduction de la part à la charge des réassureurs, qui figure à l'actif du bilan.

- **Provisions pour primes non acquises**

Prévues par l'article R343-7 du Code des Assurances, ces provisions constatent la part de primes émises se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de cotisations.

Conformément aux dispositions de l'article 143-5 du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-11 du 26 novembre 2015, elles sont calculées contrat par contrat, prorata temporis sur 365 jours.

Les frais d'acquisition relatifs à ces primes non acquises sont inscrits à l'actif au poste « Frais d'acquisition reportés ».

- **Provisions pour sinistres à payer**

Les provisions pour sinistres à payer sont prévues à l'article R343-7 du Code des Assurances et représentent l'estimation, nette de recours à encaisser, du coût futur de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture, déclarés ou non, ainsi que des frais de gestion correspondants.

Tous les sinistres déclarés sont évalués dossier par dossier.

Les sinistres survenus mais non encore déclarés à la date de l'inventaire sont estimés à partir de méthodes statistiques.

L'évolution du coût des sinistres déclarés au cours d'exercices antérieurs est prise en compte dans la charge des sinistres de l'exercice selon la maille exercice de survenance.

Les provisions intègrent une estimation de dossiers « Sécheresse ». En raison de la nature même de ces dossiers et notamment de l'état de catastrophe naturelle à obtenir pour verser une indemnisation, il est difficile d'estimer précisément notre engagement. En fonction des informations disponibles, la sécheresse 2020 a été évaluée en fonction des coûts observés sur les années 2016 et 2017. Ainsi, une provision pour les dossiers sécheresses 2020 a été enregistrée pour un montant de 47 M€.

La prévision des recours à encaisser s'appuie sur une analyse des cadences de réceptions de fonds et une estimation des taux de recours à l'ultime.

Les frais de gestion provisionnés sont estimés par application de la méthode dite de New-York recommandée par l'ACPR. Ainsi, pour leur calcul, il est appliqué aux provisions pour sinistres et aux prévisions de recours à l'inventaire un taux de frais de gestion. Celui-ci est déterminé en rapportant les frais de gestion sinistres aux paiements et aux recours encaissés. Il est ensuite corrigé d'un coefficient d'abattement afin d'éliminer les frais liés à l'ouverture des dossiers.

- **Provision pour participation aux bénéficiaires et ristournes**

Sans objet.

- **Provision pour égalisation**

Prévue à l'article R343-7 du Code des Assurances, cette provision est destinée à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations garantissant les risques dus à des éléments naturels (catastrophes naturelles et autres éléments naturels).

- **Autres provisions techniques**

- ✓ **Provisions mathématiques des rentes**

Conformément aux dispositions de l'article R343-7 du Code des Assurances et à l'article 143.2 du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-11 du 26 novembre 2015, ces provisions représentent la valeur actuelle des engagements de l'entité en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

Les provisions sont calculées selon une méthode déterministe, à partir de la table de mortalité TD 88-90 avec un taux d'actualisation de 60% du TME (taux moyen sur les 24 mois précédant la clôture) majoré de 10 points de base et plafonné à 3.5% soit un taux retenu de 0.12% pour l'exercice 2020.

Pour les rentes dites « Hors Loi de 1974 », pour lesquelles les majorations restent à la charge de l'entité, un taux de majoration de 2.00% est également appliqué.

Le montant obtenu est majoré d'un taux de frais au titre des frais futurs de gestion. Ce taux de frais correspond aux frais de gestion spécifiques au service des rentes projetés suivant la durée du portefeuille des rentes. Les frais de gestion futurs projetés sont actualisés au même taux réglementaire sans hypothèse d'inflation future (hormis pour les rentes « Hors Loi de 1974 »).

- ✓ **Provision pour risques en cours**

Conformément aux dispositions de l'article R343-7 du Code des Assurances, cette provision est destinée à couvrir l'excédent de la charge estimée des sinistres (augmentée des frais d'acquisition et d'administration) susceptibles de se produire après la fin de l'exercice, et relatifs à des contrats conclus avant cette date, par rapport aux provisions pour primes non acquises relatives à ces mêmes contrats.

Le calcul est effectué par catégorie ministère.

Lorsque le rapport Sinistres (y compris frais) / Primes excède 100% pour l'exercice, une provision pour risques en cours est calculée en appliquant la part du taux qui excède 100% au montant de la provision pour primes non acquises correspondante.

✓ **Provision pour risque d'exigibilité**

Conformément aux dispositions de l'article R343-5 du Code des Assurances, une provision pour risque d'exigibilité est constituée lorsque les placements mentionnés à l'article R343-10 du même référentiel, à l'exception des valeurs amortissables que l'entreprise d'assurance a la capacité et l'intention de détenir jusqu'à leur maturité, se trouvent en situation de moins-value latente nette globale.

La dotation est constituée :

- Pour le tiers du montant de la moins-value latente nette globale constatée, lorsque l'entreprise, avant dotation à la provision pour risque d'exigibilité, satisfait à la représentation de ses engagements réglementés et à la couverture de l'exigence minimale de marge de solvabilité ;
- Pour l'intégralité du montant de la moins-value dans les autres cas.

Le cours de référence pour le calcul des plus ou moins-values latentes correspond au cours moyen calculé sur les trente derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier cours coté avant cette date.

L'article R343-6 du Code des Assurances permet l'étalement de la dotation à la provision pour risque d'exigibilité sur un maximum de 8 ans.

Cette durée correspondant peu à la durée du passif de l'entité, le principe d'étalement par tiers a été conservé.

➤ **Provisions réglementées**

Aucune provision réglementée n'est dotée

➤ **Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques**

Dans le cadre de la réassurance, les engagements des affaires cédées peuvent être représentés par les réassureurs en dépôts espèces. Dans ce cas, la cédante alloue un intérêt annuel calculé à partir de la date de versement de ce dépôt.

3 – 2. POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

➤ **Primes**

Les primes acquises correspondent aux primes émises hors taxes, nettes d'annulations, et corrigées de la variation des primes à émettre, nettes d'annulations.

Les primes à émettre et les primes à annuler sont destinées à faire face aux émissions et annulations de primes intervenues après la clôture de l'exercice, et concernant les exercices N et antérieurs. Elles sont évaluées statistiquement sur la base de l'historique des émissions et des annulations, à partir de méthodologies déterministes.

➤ **Allocation des produits de placement**

Une quote-part du résultat net de la gestion des placements est transférée au compte de résultat technique au prorata de la part des provisions techniques, nettes de réassurance, dans le total représenté par les capitaux propres, les provisions et les provisions techniques.

➤ **Sinistres**

Les sinistres sont comptabilisés dans l'exercice de leur survenance.

Les prestations et frais payés, nets de recours encaissés, comprennent les règlements effectués au cours de l'exercice et les frais généraux nécessaires à la gestion des sinistres.

➤ **Règles d'imputation des charges par destination**

Les frais généraux sont ventilés par destination selon les principes suivants :

- Les charges qui concernent une seule destination sont imputées directement ;
- Les charges qui concernent plusieurs destinations sont imputées sur la base de clefs de répartition basées sur des critères quantitatifs, appropriés et contrôlables ;
- Les charges qui ne sont imputables à une destination ni directement, ni par l'application d'une clef de répartition, sont imputées au poste « Autres charges techniques ».

Les frais généraux sont constitués de :

- Charges directes ;
- Frais facturés par le groupement de fait constitué entre MATMUT, Inter Mutuelles Entreprises, MATMUT Vie, MATMUT Protection Juridique, Matmut & Co, MATMUT Mutualité, Mutuelle Ociane MATMUT, CARDIF IARD, SGAM Matmut, et AMF Sam.

Ce groupement met à disposition de ses membres des moyens matériels et humains en matière de :

- Services support (notamment relevant des Directions Comptabilité /Finances, Ressources Humaines et Relations Sociales, Informatique, Moyens Généraux et Immeubles) ;
- Services métiers (gestion des sinistres et administration des contrats, ...).

Les frais sont répartis entre les membres du groupement sur la base d'unités d'œuvre représentatives de l'activité correspondante. Ces modalités de répartition ont été validées par la Direction de la Législation Fiscale en juillet 2007.

➤ **Frais d'acquisition et d'administration**

Les frais d'acquisition représentent les frais de fonctionnement des services de production. Ils sont présentés nets de frais d'acquisition reportés (inscrits à l'actif au poste « Comptes de Régularisation »).

Les frais d'administration englobent les frais de fonctionnement des services chargés de la surveillance du portefeuille, de la réassurance, ainsi que le coût de recouvrement des cotisations et les frais de contentieux liés.

➤ **Réassurance**

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités en vigueur.

➤ **Produits des placements**

Les revenus des placements comprennent les intérêts et les loyers de l'exercice (y compris les chargements nets effectués au titre de la prime / décote), ainsi que les dividendes perçus au cours de l'exercice.

La fraction correspondant aux intérêts et loyers courus est inscrite pour contrepartie à l'Actif en « Compte de Régularisation ».

Les plus ou moins-values provenant de la réalisation des valeurs mobilières sont déterminées selon la méthode Premier Entré – Premier Sorti (FIFO). Elles sont enregistrées au compte de résultat à la date de leur réalisation.

3 – 3. ENGAGEMENTS HORS BILAN

L'entité a recensé les engagements reçus et donnés selon les dispositions en vigueur.

Les titres reçus en nantissement des réassureurs sont notamment inscrits en engagements hors bilan pour leur valeur au cours de bourse à la date de clôture de l'exercice.

3 - 4. DÉROGATION AUX PRINCIPES GÉNÉRAUX

Néant.

4- COMPARABILITÉ DES COMPTES

Néant.

4 - 1. CHANGEMENTS DE MÉTHODE

Néant.

4 - 2. CHANGEMENTS DE PRÉSENTATION DES COMPTES

Néant.

4 - 3. CHANGEMENTS D'ESTIMATION, DE MODALITÉS D'APPLICATION OU D'OPTIONS FISCALES

Néant.

1• INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

CHIFFRES EN MILLIERS D'EUROS

1 - 1 Mouvements ayant affecté divers éléments de l'actif

1 - 1a. Actifs incorporels

Montants bruts	Montant en début d'exercice	Entrées dans l'exercice	Sorties dans l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Dépôts de marques	31	4			35
Droit au bail	13 870		310		13 560
Fonds de commerce	27 823				27 823
Logiciels	5 209	2 932		3 852	11 993
Avances et acomptes sur logiciels	5 584	189	48	-3 852	1 873
TOTAL	52 517	3 125	358	0	55 284

Amortissements	Montant en début d'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : pour sorties d'éléments d'actif	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Dépôts de marques	21	6			27
Droit au bail	0				-
Logiciels	1 977	1 736			3 713
Avances et acomptes sur logiciels	0				-
TOTAL	1 998	1 742	0	0	3 740

Dépréciations	Montant en début d'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Dépôts de marques	0				-
Droit au bail	11 441	1 306	908		11 839
Fonds de commerce	0				-
Logiciels	0				-
Avances et acomptes sur logiciels	0				-
TOTAL	11 441	1 306	908	0	11 839

Montants nets	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Dépôts de marques	10	9
Droit au bail	2 429	1 721
Fonds de commerce	27 823	27 823
Logiciels	3 232	8 279
Avances et acomptes sur logiciels	5 584	1 873
TOTAL	39 078	39 705

1 - 1b. Terrains et constructions

Montants bruts	Montant en début d'exercice	Entrées dans l'exercice	Sorties dans l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Terrains bâtis	34 412		537		33 875
Constructions achevées	504 626	157	4 128	189	500 844
Constructions en cours	3 449	1 181		-322	4 308
Parts de SCI non cotées	66 077				66 077
TOTAL	608 564	1 338	4 665	-133	605 104

Amortissements	Montant en début d'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : pour sorties d'éléments d'actif	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Constructions achevées	174 149	18 179	2 196	-75	190 057
TOTAL	174 149	18 179	2 196	-75	190 057

Dépréciations	Montant en début d'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Terrains bâtis	144		8		136
Constructions achevées	3 562	38	1 111		2 489
Constructions en cours	0				-
Parts de SCI non cotées	16 763	215			16 978
TOTAL	20 469	253	1 119	0	19 603

Montants nets	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Terrains bâtis	34 268	33 739
Constructions achevées	326 915	308 298
Constructions en cours	3 449	4 308
Parts de SCI non cotées	49 314	49 099
TOTAL	413 946	395 444

1 - 1c. Titres de propriété sur des entreprises liées et des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

Montants bruts	Montant en début d'exercice	Entrées dans l'exercice	Sorties dans l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Entreprises liées	202 230	55	0	0	202 285
MATMUT & CO	71 173				71 173
MATMUT PROTECTION JURIDIQUE	7 353				7 353
MATMUT VIE	45 923				45 923
MATMUT IMMOBILIER	28 225				28 225
MATMUT LOCATION VÉHICULES	5 050				5 050
INTER MUTUELLES ENTREPRISES	18 656				18 656
MPE	25 850				25 850
MATMUT PATRIMOINE	0	55			55
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	150 445	2 085	0	0	152 530
CARDIF IARD	91 614				91 614
MATMUT DÉVELOPPEMENT	1 279				1 279
OFI HOLDING	27 172				27 172
IMA ASSISTANCE	30 380	2 085			32 465
TOTAL	352 675	2 140	0	0	354 815

Dépréciations	Montant en début d'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Entreprises liées	0	0	0	0
MATMUT & CO	0			0
MATMUT PROTECTION JURIDIQUE	0			0
MATMUT VIE	0			0
MATMUT IMMOBILIER	0			0
MATMUT LOCATION VÉHICULES	0			0
INTER MUTUELLES ENTREPRISES	0			0
MPE	0			0
MATMUT PATRIMOINE	0			0
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	0	0	0	0
CARDIF IARD	0			0
MATMUT DÉVELOPPEMENT	0			0
OFI HOLDING	0			0
IMA ASSISTANCE	0			0
	0			0
TOTAL	0	0	0	0

Montants nets	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Entreprises liées	202 230	202 285
MATMUT & CO	71 173	71 173
MATMUT PROTECTION JURIDIQUE	7 353	7 353
MATMUT VIE	45 923	45 923
MATMUT IMMOBILIER	28 225	28 225
MATMUT LOCATION VÉHICULES	5 050	5 050
INTER MUTUELLES ENTREPRISES	18 656	18 656
MPE	25 850	25 850
MATMUT PATRIMOINE		55
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	150 445	152 530
CARDIF IARD	91 614	91 614
MATMUT DÉVELOPPEMENT	1 279	1 279
OFI HOLDING	27 172	27 172
IMA ASSISTANCE	30 380	32 465
TOTAL	352 675	354 815

1 - 1d. Bons, obligations et créances de toutes natures sur des entreprises liées et des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

Montants bruts	Montant en début d'exercice	Entrées dans l'exercice	Sorties dans l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Entreprises liées	0	0	0	0	0
					-
					-
					-
					-
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	493	110	0	0	603
SGAM MATMUT	493				493
BTW SANTÉ	0	110			110
	0				-
	0				-
TOTAL	493	110	0	0	603

Dépréciations	Montant en début d'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Entreprises liées	0	0	0	0
				-
				-
				-
				-
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	0	0	0	0
SGAM MATMUT				-
BTW SANTÉ				-
				-
				-
TOTAL	0	0	0	0

Montants nets	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Entreprises liées	0	0
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	493	603
SGAM MATMUT	493	493
BTW SANTÉ		110
TOTAL	493	603

1 - 2 Placements autres que ceux visés au 1 - 1

Montants bruts	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
1. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	58 881	62 581
2. Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 3.)	377 742	417 962
3. Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	311 574	374 420
4. Obligations et autres titres à revenu fixe	1 457 093	1 646 974
5. Prêts	2 503	3 478
TOTAL	2 207 793	2 505 415

Dépréciations	Montant en début d'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
1. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	1 606	9 590	398	10 798
2. Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 3.)	300	237	417	120
3. Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	0			0
4. Obligations et autres titres à revenu fixe	3 347	4 200		7 547
5. Prêts				
TOTAL	5 253	14 027	815	18 465

Montants nets	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
1. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	57 275	51 783
2. Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 3.)	377 442	417 842
3. Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	311 574	374 420
4. Obligations et autres titres à revenu fixe	1 453 746	1 639 427
5. Prêts	2 503	3 478
TOTAL	2 202 540	2 486 950

1 - 3 Instruments financiers à terme

	Montant net en début d'exercice	Montant net en fin d'exercice
Nature de l'IFT : Stratégie de rendement	211	79
TOTAL	211	79

1 - 4 Etat récapitulatif de l'ensemble des placements et instruments financiers à terme inscrits au bilan

NATURE DES PLACEMENTS	2020			2019		
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
I - Placements et Instruments Financiers à Terme (IFT) <i>(Détails des postes 3 et 4 de l'actif et des IFT)</i>						
1 Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	605 105	395 444	532 978	608 564	413 946	524 219
2 Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	422 134	411 335	639 672	412 050	410 444	600 540
3 Parts d'OPCVM (autres que celles visées au 4)	417 962	417 842	476 188	377 742	377 442	437 062
4 Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	370 286	370 286	385 158	311 574	311 574	326 034
5 Obligations et autres titres à revenu fixe	1 646 974	1 645 992	1 765 298	1 457 093	1 463 499	1 577 600
6 Prêts hypothécaires						
7 Autres prêts et effets assimilés (dont prêts d'actions)	3 476	3 476	3 476	2 500	2 500	2 500
8 Dépôts auprès des entreprises cédantes	684	684	684	703	703	703
9 Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèce, et autres placements						
10 Actifs représentatifs de contrats en unités de compte						
11 Autres instruments financiers à terme	518	79	0	1 323	211	2
12 Prêts d'actions	3	3	6	3	3	6
13 Total des lignes 1 à 12	3 467 140	3 245 140	3 803 460	3 171 552	2 980 322	3 468 668
a) dont :						
Placements évalués selon l'article R.343-9 et IFT rattachés	1 331 093	1 337 659	1 434 960	1 143 444	1 153 197	1 245 142
Placements évalués selon l'article R.343-10 et IFT rattachés	2 136 047	1 907 481	2 368 500	2 028 108	1 827 125	2 223 526
Placements évalués selon l'article R.343-13 et IFT rattachés						
Placements évalués selon l'article R.343-11						
Autres instruments financiers à terme						
b) dont :						
Valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous	3 461 449	3 239 888	3 797 433	3 166 013	2 975 895	3 463 473
Valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance ou couvrant les fonds de placement gérés						
Valeurs déposées chez les cédants (dont valeurs dont l'entreprise s'est portée caution solidaire)	1 697	1 697	2 551	1 716	1 716	2 693
Valeurs affectées aux provisions techniques des opérations d'assurance légalement cantonnées dans une comptabilité auxiliaire d'affectation en France						
Autres affectations ou sans affectation	3 994	3 555	3 476	3 823	2 711	2 502
c) dont :						
Placements et IFT dans l'OCDE	3 467 140	3 245 140	3 803 460	3 171 552	2 980 322	3 468 668
Placements et IFT hors OCDE						
II - Actifs affectables à la représentation des provisions techniques <i>(autres que les placements, les IFT et la part des réassureurs dans les provisions techniques)</i>	52 503	52 503	52 503	204 269	204 269	204 269
III - Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance						

Correspondance entre le bilan et l'état récapitulatif des placements :

	2020	2019
BILAN / Placements en valeur nette (lignes 3 et 4)	3 238 496	2 970 358
Différences sur les prix de remboursement à percevoir	16 240	16 735
Amortissement des différences sur les prix de remboursement	-9 675	-6 982
Autres instruments financiers	79	211
ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS / Placements en valeur nette	3 245 140	2 980 322

Informations relatives aux terrains et constructions :

<i>Données en valeur nette</i>	2020	2019
Immeubles d'exploitation		
Immeubles (droits réels)	264 140	278 665
Parts de sociétés immobilières non cotées	19 523	19 523
Parts de sociétés foncières non cotées		
Total immeubles d'exploitation	283 663	298 188
Immeubles de placement		
Immeubles (droits réels)	82 206	85 967
Parts de sociétés immobilières non cotées	29 575	29 791
Parts de sociétés foncières non cotées		
Total immeubles de placement	111 781	115 758
TOTAL DES PLACEMENTS IMMOBILIERS	395 444	413 946
Dont :		
Acomptes relatifs aux immeubles d'exploitation	871	248
Acomptes relatifs aux immeubles de placement	3 437	3 201
Total des acomptes inclus dans les placements immobiliers	4 308	3 449

1 - 5 Ventilation des créances et dettes selon leur durée résiduelle

CRÉANCES AU 31/12/2020	Total au bilan	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an et à moins de cinq ans	Part à plus de cinq ans
Primes restant à émettre	1 128	1 128		
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	57 756	57 756		
Créances nées d'opérations de réassurance	26 637	26 637		
Autres créances	205 127	147 001	58 126	
TOTAL	290 648	232 522	58 126	0
<i>AU 31/12/2019</i>	<i>287 442</i>	<i>231 656</i>	<i>55 786</i>	<i>0</i>
DETTES AU 31/12/2020	Total au bilan	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an et à moins de cinq ans	Part à plus de cinq ans
Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires	6 092	6 092		
Autres dettes	178 474	177 380	1 094	0
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	0	0		
Dettes nées d'opérations de réassurance	2 060	2 060		
Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)				
Dettes envers des établissements de crédit	27 567	27 567		
Autres dettes	148 847	147 753	1 094	
TOTAL	184 566	183 472	1 094	0
<i>AU 31/12/2019</i>	<i>190 232</i>	<i>189 225</i>	<i>1 007</i>	<i>0</i>

1 - 6 Informations relatives aux filiales et participations

Liste des Filiales et participations

NOM et adresse du Siège Social	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Total Capitaux Propres	Quote-part du capital détenue	Titres Brute Provision VNC	Prêts et avances consentis par la sté et non encore remboursés	Résultat	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
FILIALES								
MATMUT AND CO 66, rue de Sotteville 76100 Rouen Cedex	Exercice 2020 66 015	19 470	85 485	100,00%	71 173 0 71 173		128	-
MATMUT DEVELOPPEMENT sas 66, rue de Sotteville 76100 Rouen	Exercice 2019 1 000	1 251	2 251	100,00%	1 279 0 1 279		-248	-
INTER MUTUELLES ENTREPRISES 66, rue de Sotteville 76100 Rouen	Exercice 2020 22 763	46 440	69 203	60,00%	18 656 0 18 656		2 690	-
MATMUT IMMOBILIER SAS 66, rue de Sotteville 76100 Rouen	Exercice 2020 28 225	-3 156	25 069	100,00%	28 225 0 28 225		515	-
MATMUT LOCATIONS VEHICULES 66, rue de Sotteville 76100 Rouen	Exercice 2020 5 050	5 868	10 918	100,00%	5 050 0 5 050		571	-
MATMUT PATRIMOINE 66, rue de Sotteville 76100 Rouen	55	0	Création 2020	100,00%	55 0 55		0	-
MATMUT Private Equity (MPE) 49 bis, rue Pierre Renaudel 76100 Rouen	Exercice 2019 35 090	2 588	37 678	73,67%	25 850 0 25 850		203	-
MATMUT Protection Juridique SA 66, rue de Sotteville 76100 Rouen	Exercice 2020 7 500	34 298	41 798	96,00%	7 353 0 7 353		7 234	-
MATMUT VIE sa 66, rue de Sotteville 76100 Rouen	Exercice 2020 26 100	75 864	101 964	99,97%	45 923 0 45 923		2 956	-
PARTICIPATIONS								
AV INVEST A SAS 6 rue Yves Toudic 75010 Paris	5 040	0	Création 2020	59,52%	3 000 0 3 000		0	-
BTW SANTE SAS (31/12/2019) 9/10 rue du Docteur Lancereaux 75008 Paris	Exercice 2019 1 304	-704	600	33,33%	435 0 435		-374	-
CARDIF IARD 1 Boulevard Haussmann 75009 Paris 9	Exercice 2019 2 000	64 657	66 657	34,00%	91 613 0 91 613		-19 498	-
C.LEM. Sa 12, rue de l'Eglise 75015 Paris	Exercice 2019 420	3 315	3 735	11,38%	44 0 44		354	-
DARVA sa 245, rue du Stade BP 98732 Chaury 79027 Niort Cedex 9	Exercice 2019 6 339	12 398	18 737	11,65%	419 0 419		627	-
EQUASANTE sas 328, Bureaux de la Colline - BP 147 92215 Saint Cloud Cedex	Exercice 2019 4 052	-104	3 948	19,86%	805 0 805		-278	-
ESFIN sa 2, Place des Vosges - Immeuble Lafayette - La Défense 5 92400 Courbevoie	Exercice 2019 44 493	7 401	51 894	10,87%	5 489 0 5 489		1 499	84
FONCIERE HOSPI GRAND OUEST SAS 29, quai François Mitterrand 44000 Nantes	Exercice 2019 100 079	2 279	102 358	10,00%	10 011 0 10 011		1	-
ICE OPPORTUNITY 9-11 rue du Docteur Lancereaux 75008 Paris	Exercice 2019 12 448	-3 131	9 317	32,97%	4 104 1 033 3 071		-2 471	-
Inter Mutuelles Assistance sa 118, avenue de Paris - B.P. 8000 79033 NIORT Cedex 09	Exercice 2019 37 437	88 445	125 882	26,73%	32 465 0 32 465		693	-

NOM et adresse du Siège Social	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Total Capitaux Propres	Quote-part du capital détenue	Titres Brute Provision VNC	Prêts et avances consentis par la sté et non encore remboursés	Résultat	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
M&A PREVENTION SAS Circuit des "24 heures", les Raineries 72019 Le Mans Cedex	Exercice 2019 252	1 253	1 505	48,93%	550 300 250		-108	-
MATMUT INNOVATION SAS 8, rue Vernier 75017 Paris	Exercice 2020 4 000	-1 425	2 575	100,00%	3 880 0 3 880		-200	-
Mutations Médical sa (liquidation) Rue du Commerce - ZAC des charnières 21800 Quetigny	Exercice 2014 1 577	-4 363	-2 786	10,78%	273 273 0		-1	-
OFI HOLDING (31/10/20) 22, rue Vernier 75017 Paris	Exercice 2020 60 000	56 943	116 943	25,76%	27 172 0 27 172		7 744	-
OFIVALMO PARTENAIRES (31/10/20) 22, rue Vernier 75017 Paris	Exercice 2020 10 000	10 053	20 053	10,00%	1 033 0 1 033		-11	100
SFEREN REPARATION SAS 8, rue Vernier 75017 Paris	Exercice 2019 90	0	90	40,00%	36 0 36		0	-

Total	Brute	384 895
	Provision	1 606
	VNC	383 289

Liste des entreprises dont MATMUT est l'associé indéfiniment responsable

Dénomination	Siège social	Forme juridique
Société civile de portefeuille MPE	49, Bis rue Pierre Renaudel - 76100 Rouen	Société civile
SCI La Confiance Mutuelle	16, Rue de Perigueux - 16000 Angoulême	SCI
SCI LOCATO	14, Rue Colbert - 56100 Lorient	SCI
SCI Palais de la Mutualité	255, Rue de Vaugirard - 75015 Paris	SCI
GIE Inter Mutuelle Assistance	118, Avenue de Paris - 79000 Niort	GIE
GIE Inter Mutuelle Habitat	118, Avenue de Paris - 79000 Niort	GIE
GIE MTIO	200, rue Salvador Allende - 79000 Niort	GIE
GIE Gestion de l'Assurance et de la Réassurance des Risques Attentats et Actes de Terrorisme (GAREAT)	1, Rue Jules Lefebvre - 75009 Paris	GIE
GIE Groupement d'Assureurs Français pour l'identification, la recherche et la récupération (ARGOS)	1, Rue Jules Lefebvre - 75009 Paris	GIE
SCI Lancereaux	49, Bis rue Pierre Renaudel - 76100 Rouen	SCI
SCI MPI	49, Bis rue Pierre Renaudel - 76100 Rouen	SCI
NAVIMUT	43, Rue de Liège - 75008 PARIS	GIE
SCI du Palais des Congrès	49, Bis rue Pierre Renaudel - 76100 Rouen	SCI
SCI Galvani	49, Bis rue Pierre Renaudel - 76100 Rouen	SCI

1 - 7 Créances et dettes avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation

POSTES DU BILAN	Au 31 décembre 2020		
	Avec les entreprises liées	Avec les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	Total
ACTIF			
6 Créances	44 737	8 857	53 594
6a Créances nées d'opérations d'assurance directe (1)			
6b Créances nées d'opérations de réassurance			
6c Autres créances	44 737	8 857	53 594
6d Capital appelé non versé			
PASSIF			
6 Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires			0
7 Autres dettes	6 094	0	6 094
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe			
7b Dettes nées d'opérations de réassurance			
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)			
7d Dettes envers des établissements de crédit			
7e Autres dettes	6 094	0	6 094
POSTES DU BILAN	Au 31 décembre 2019		
	Avec les entreprises liées	Avec les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	Total
ACTIF			
6 Créances	43 005	3 925	46 930
6a Créances nées d'opérations d'assurance directe (1)			
6b Créances nées d'opérations de réassurance			
6c Autres créances	43 005	3 925	46 930
6d Capital appelé non versé			
PASSIF			
6 Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires			0
7 Autres dettes	9 781	2 738	12 519
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe			
7b Dettes nées d'opérations de réassurance			
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)			
7d Dettes envers des établissements de crédit			
7e Autres dettes	9 781	2 738	12 519

(1) Aucune entreprise n'exerce une activité d'intermédiaire d'assurance

1 - 8 Passifs subordonnés

Néant

1 - 9 Composition de l'actionnariat

Sans objet.

1 - 10 Mouvements des fonds propres, ventilation des réserves, réévaluations

	Situation en début d'exercice	Affectation du résultat de l'exercice passé	Autres mouvements de l'exercice	Situation en fin d'exercice
1a Fonds d'établissement	200 000			200 000
1b Primes liées au capital social	0			0
1c Ecarts de réévaluation	1 095		-19	1 076
1d Autres réserves	864 108	23 242	0	887 350
Dont : Réserves indisponibles	0			0
Réserves statutaires ou contractuelles	693 924	0	0	693 924
- réserve de sécurité	693 924			693 924
Réserves réglementées	167 856	23 098	0	190 954
- réserve des plus values nettes long terme	0			0
- réserve pour remboursement d'emprunts pour fonds d'établissement	0			0
- réserve pour fonds de garantie	0			0
- réserve de capitalisation	0		0	0
- autres réserves réglementées	167 856	23 098	0	190 954
Autres réserves	2 328	144	0	2 472
- réserve spéciale mécénat	2 328	144		2 472
1e Report à nouveau	0			0
1f Résultat de l'exercice	23 242	-23 242	20 045	20 045
TOTAL DES FONDS PROPRES	1 088 445	0	20 026	1 108 471

L'entreprise n'a procédé à aucune réévaluation au cours de l'exercice.

1 - 11 Actifs incorporels

Hors logiciels	Valeur nette 2020	Valeur nette 2019
Frais d'établissement		
Frais de recherche et développement		
Droit au bail	1 721	2 429
Fonds commercial	27 823	27 823
Autres actifs incorporels	9	11

1 - 12 Provision pour risques en cours (incluse dans le poste Autres Provisions techniques)

	Montant 2020	Montant 2019
Provision pour risques en cours	5 906	10 849

1 - 13 Sinistres et provisions

1 - 13a. Provisions pour sinistres à payer et prévisions de recours

	Montant 2020	Montant 2019
Provisions pour sinistres à payer - Montant brut	2 357 632	2 238 804
Prévisions de recours à encaisser	145 678	147 942
Provisions pour sinistres à payer - Montant net	2 211 954	2 090 862

1 - 13b. Liquidation des provisions pour sinistres survenus au cours d'exercices antérieurs

	Montant 2020	Montant 2019
+ Provisions pour sinistres inscrites au bilan d'ouverture	1 973 787	1 722 938
+ Provisions pour sinistres transférées par AMF Assurances		157 749
+ Total des provisions pour sinistres inscrites au bilan d'ouverture	1 973 787	1 880 687
- Prestations payées au cours de l'exercice au titre de sinistres survenus au cours d'exercices antérieurs	461 886	458 686
- Provisions pour sinistres inscrites au bilan de clôture au titre de sinistres survenus au cours d'exercices antérieurs	1 623 004	1 421 236
= Boni/Mali sur exercices antérieurs	-111 103	765

1 - 13c. Évolution au cours des trois derniers exercices des règlements de sinistres effectués depuis l'exercice de survenance et de la provision pour sinistres à régler

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2016	2017	2018	2019	2020
2018					
+ Règlements	806 434	739 472	582 846		
+ Provisions	221 448	256 839	450 996		
= Total des sinistres (S)	1 027 882	996 311	1 033 842		
Primes acquises (C)	1 370 248	1 404 616	1 446 428		
Pourcentage Sinistres / Primes acquises (S/C)	75,01%	70,93%	71,48%		
2019					
+ Règlements	847 238	791 208	828 822	645 360	
+ Provisions	208 595	228 797	288 261	552 552	
- Provisions transférées par AMF Assurances	-21 833	-45 675	-54 734		
= Total des sinistres (S)	1 034 000	974 330	1 062 349	1 197 912	
Primes acquises (C)	1 370 242	1 404 569	1 446 819	1 669 383	
Pourcentage Sinistres / Primes acquises (S/C)	75,46%	69,37%	73,43%	71,76%	
2020					
+ Règlements	873 866	820 033	882 191	925 321	551 066
+ Provisions	201 732	230 775	241 042	324 733	463 476
- Provisions transférées par AMF Assurances	-21 833	-45 675	-54 734		
= Total des sinistres (S)	1 053 765	1 005 133	1 068 499	1 250 054	1 014 542
Primes acquises (C)	1 370 242	1 404 575	1 446 795	1 669 227	1 713 633
Pourcentage Sinistres / Primes acquises (S/C)	76,90%	71,56%	73,85%	74,89%	59,20%

1 - 14 Informations sur le bilan (Vie)

Sans objet

1 - 15 Autres informations sur les postes du bilan

1 - 15a. Actifs ayant fait l'objet d'une clause de réserve de propriété

Néant

1 - 15b. Comptes de régularisation, Produits à recevoir, Charges à payer

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	2020	2019
Intérêts et loyers acquis et non échus	13 701	15 528
<i>Intérêts courus</i>	13 701	15 528
<i>Loyers courus</i>		
Frais d'acquisition reportés	14 633	14 870
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0
<i>Frais d'acquisition des immeubles à répartir</i>		
<i>Autres charges à répartir</i>		
Autres comptes de régularisation - Actif	16 319	16 946
<i>Différence sur prix de remboursement à percevoir</i>	16 240	16 735
<i>Comptes de régularisation liés aux IFT</i>	79	211
Évaluations techniques de réassurance		
TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	44 653	47 344

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	2020	2019
Produits à répartir sur plusieurs exercices		
Autres comptes de régularisation - Passif	9 674	6 982
<i>Amortissement des différences sur les prix de remboursement</i>	9 674	6 982
<i>Report de commissions reçues des réassureurs</i>		
Comptes de régularisation liés aux IFT		
Évaluations techniques de réassurance		
TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	9 674	6 982

PRODUITS À RECEVOIR RATTACHÉS AUX CRÉANCES	2020	2019
Personnel		
Organismes sociaux	3 713	2 260
Etat	49	207
Groupe et associés		15 718
Débiteurs divers	16 965	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	20 727	18 185

CHARGES À PAYER RATTACHÉES AUX DETTES	2020	2019
Personnel	48 341	49 318
Organismes sociaux	26 607	25 593
Etat	5 759	4 262
Groupe et associés		
Créditeurs divers	24 011	19 320
TOTAL CHARGES À PAYER	104 718	98 493

1 - 15c. Solde non amorti correspondant à la différence entre le montant initialement reçu et le prix de remboursement des dettes représentées par un titre émis par l'entreprise

Néant

1 - 15d. Ventilation du poste "Provisions" au passif

	2020	2019
Provisions réglementées	0	0
Provisions réglementées relatives aux immobilisations		
Provisions réglementées relatives aux autres éléments d'actif		
Amortissements dérogatoires		
Plus-values réinvesties		
Autres provisions réglementées		
Provisions pour risques et charges	12 298	14 117
Provisions pour risques		
Provisions pour pensions et obligations similaires		
Provisions pour restructuration		
Provisions pour impôts		
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices		
Autres provisions pour charges :		
<i>Congés anniversaire</i>	<i>12 298</i>	<i>14 117</i>
<i>Contentieux</i>	<i>10 639</i>	<i>11 545</i>
	<i>1 659</i>	<i>2 572</i>

MATMUT SAM a fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur les exercices 2012 et 2013, diligentée par la Direction des Vérifications Nationales et Internationales (DVNI). Un avis de mise en recouvrement pour un montant de 14 022 K€ a été reçu le 3 octobre 2018 et a été réglé. Les recours amiables, ayant été épuisés, MATMUT SAM a adressé le 21 décembre 2018 à la DGE un courrier signifiant le début de la procédure contentieuse. L'ouverture de cette procédure contentieuse a entraîné la comptabilisation à l'actif du bilan de la société d'une créance vis-à-vis de l'Etat du montant de la mise en recouvrement soit 14 022 K€ diminuée des majorations de retard comptabilisées en 2020 pour 1 780 K€. Au 31/12/2020, la créance s'élève ainsi à 12 242 K€.

La provision pour congés anniversaire est déterminée (charges comprises) selon les hypothèses suivantes :

- Table de mortalité : TH/TF 00-02 ;
- Turn over (si âge < 50 ans) : 3,41 % ;
- Turn over (si âge >= 50 ans) : 1,36% ;
- Taux d'actualisation : 0.80 % ;
- Taux de revalorisation des salaires : 1.50 %.

Cette provision correspond aux droits acquis par les salariés présents lors de leur 10ème, 20ème, et 30ème année d'ancienneté au sein de l'entreprise, soit respectivement 5, 10, et 15 jours de congés payés supplémentaires l'année de l'anniversaire.

1 - 15e. Opérations en devises

Néant

1 - 16 Précisions sur les engagements hors bilan

	TOTAL	Dont à l'égard des :				
		Dirigeants	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation		
2 Engagements donnés	148 100	10 145	Note 1		87 000	Note
2a Avals, cautions et garanties de crédit donnés	14 510				7 000	3
2b Titres et actifs acquis avec engagement de revente						
2c Autres engagements sur titres, actifs ou revenus						
2d Autres engagements donnés	133 590	10 145		2	80 000	4
5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance						
6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers						

Notes :

1) A l'égard des dirigeants :

L'engagement de retraite pour les dirigeants externalisé auprès d'ARIAL et de PREDICA est évalué à 19 795 K€. En revanche, les actifs placés par ces organismes sont estimés à 11 547 K€. L'insuffisance constatée de 8 248 K€ majorée d'une contribution de 23% soit une somme totale de 10 145 K€ est inscrite en engagements hors bilan.

2) A l'égard des entreprises liées :

Néant

3) A l'égard des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation :

- Avals, cautions et garanties données

a) En date du 19 octobre 2009, MATMUT s'est engagée à :

- Conserver la participation détenue indirectement dans OFI Asset Management et à consulter, pour autorisation préalable, les autorités bancaires en cas de projet de cession ou de réduction de cette participation tant que cette société sera actionnaire d'OFI Investment Solution;

- Exercer, via OFI Asset Management, une surveillance sur la gestion d'OFI Investment Solution, afin que cet établissement soit toujours en mesure de respecter les obligations imposées par la réglementation bancaire en vigueur;

- Fournir éventuellement, dans le cadre de l'article L.511-42 du code monétaire et financier, à OFI Asset Management le soutien financier nécessaire afin que cet établissement soit en mesure d'apporter à OFI Investment Solution les moyens lui permettant de respecter l'ensemble de ses obligations légales et réglementaires.

b) Dans le cadre de la SGAM MATMUT, MATMUT a un engagement en cas de mise en œuvre de la solidarité financière au bénéfice d'une autre entreprise affiliée.

Le versement d'une aide jusqu'à un montant de 7 000 K€ est assuré exclusivement par Matmut, indépendamment de l'évolution des SCR des affiliés et/ou de l'entrée dans la SGAM Matmut de nouveaux membres. Elle se justifie par la différence de taille avec les autres affiliés en termes de fonds propres.

Le solde de l'aide est ensuite réparti entre tous les affiliés (y compris Matmut) au prorata des fonds propres prudentiels éligibles de chacun au-delà du minimum de capital limite dont doit disposer chaque affilié pour mener à bien son plan stratégique.

Si l'entreprise affiliée bénéficiaire après application des mécanismes décrits ci-dessus ne respecte pas ses exigences réglementaires, l'ensemble des autres affiliés pourra être appelé par le conseil d'administration à contribuer au mécanisme de solidarité financière de la SGAM et dans la limite du respect de leurs propres exigences réglementaires.

- Autres valeurs détenues pour comptes de tiers :

Néant

4) Autres :

Matmut en sa qualité d'actionnaire de SOCRAM Banque a donné à cette entité son accord pour apporter en cas de besoin un soutien financier. Ainsi en situation de crise temporaire de liquidité sur les marchés financiers générant un besoin urgent de trésorerie, SOCRAM Banque pourrait demander à Matmut de lui verser des fonds pour un montant ne pouvant excéder toutefois sa quote-part dans le capital social, soit 12 375 K€.

MATMUT s'est porté caution de MFPASS vis-à-vis d'une part, du Crédit Coopératif au titre d'un contrat de crédit dans la limite de 510 K€ et d'autre part, de Dexia Crédit Local au titre d'un contrat de prêt dans la limite de 4 500 K€.

MATMUT a accordé la mise en place d'une ligne de crédit au bénéfice de MFPASS à hauteur de 5 000 K€. Cette ligne de crédit a été utilisée en 2019 pour un montant de 2 500 K€. Ce prêt de 2 500 K€ n'a pas fait l'objet de remboursement en 2020.

Dans le cadre des acceptations en réassurance, MATMUT a nanti des valeurs à hauteur de 1 867 K€ au profit de l'UNPMF.

MATMUT a donné l'autorisation à la garantie à première demande au bénéfice de HYATT pour la SAS PDC 2 pour un montant de 2 000 K€.

L'engagement de retraite (IFC) externalisé auprès de MUTEX est évalué à 41 666 K€. En revanche, les actifs placés par cet organisme sont estimés à 14 463 K€. L'insuffisance constatée d'un montant de 27 203 K€ est inscrite en engagements hors bilan.

Un partenariat entre BNP Paribas Cardif et Matmut a été conclu pour une durée initiale de dix ans renouvelable. A l'issue de cette période, le groupe BNP Paribas Cardif peut exercer une option d'achat des titres Cardif IARD détenus par Matmut pour un montant minimal de 80 000 K€. Dans ce cas, Matmut aura l'obligation de céder ses titres.

5) Information sur les engagements reçus :

Dans le cadre de son affiliation à la SGAM MATMUT, MATMUT a un engagement en cas de mise en œuvre de la solidarité financière à son bénéfice.

Le bénéfice du mécanisme de solidarité financière sera sollicité dès que le ratio de couverture sur base de son SCR devient inférieur au seuil de 110 %. L'aide demandée doit permettre à l'affilié bénéficiaire de retrouver un ratio fonds propres éligibles sur Capital Limite supérieur à 100 % et ainsi d'atteindre un ratio de solvabilité suffisant pour qu'elle puisse poursuivre son activité.

En 2013, Matmut a souscrit un contrat CAP SPREAD CMS entrant dans la catégorie des instruments financier à terme. Ainsi Matmut bénéficie d'un engagement reçu dans la situation où le taux CMS excède 3,50 %, correspondant à la part des intérêts compris entre ce seuil et 5,00 % pour la période allant jusqu'au 30/06/2020. Compte tenu du niveau actuel du taux CMS, cet engagement n'a pas fait l'objet d'une comptabilisation.

En 2015, un autre contrat CAP SPEAD CMS pour un notionnel de 50 000 K€ a été souscrit. Matmut bénéficie d'un engagement pour la part des intérêts compris entre 2% et 3% jusqu'au 23/01/2022. Compte tenu du niveau des taux, aucun engagement n'est constaté.

Un partenariat entre BNP Paribas Cardif et Matmut a été conclu pour une durée initiale de dix ans renouvelable. A l'issue de cette période, le groupe BNP Paribas Cardif a la possibilité d'acquérir les titres Cardif IARD détenus par Matmut pour un montant minimal 80 000 K€. Par ailleurs en cas de non renouvellement du contrat de distribution avec le réseau BNPP, Matmut dispose d'une option de vente de ses titres pour le même montant.

En date du 09/12/2020, MATMUT et MATMUT PATRIMOINE ont signé une convention d'abandon de compte courant de 500 K€ avec une clause de complet remboursement de la créance abandonnée par MATMUT selon un critère de retour à meilleure fortune soit dès lors que les capitaux propres de MATMUT PATRIMOINE s'élèveront à un montant au moins égal à 1,5 fois son capital social.

2 • INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

CHIFFRES EN MILLIERS D'EUROS

2 - 1 Ventilation des produits et des charges de placements

	Revenus financiers et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées	Autres revenus et frais financiers	TOTAL au 31/12/2020
Revenus des participations	0		0
Revenus des placements immobiliers		28 919	28 919
Revenus des autres placements		54 653	54 653
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)			
TOTAL	0	83 572	83 572
Frais financiers (commissions, honoraires, intérêts et agios...)		29	29
<u>Pour mémoire :</u>			
Autres produits des placements		13 943	13 943
Autres charges des placements		64 359	64 359

	Revenus financiers et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées	Autres revenus et frais financiers	TOTAL au 31/12/2019
Revenus des participations	1 298		1 298
Revenus des placements immobiliers		29 160	29 160
Revenus des autres placements	0	55 870	55 870
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)			
TOTAL	1 298	85 030	86 328
Frais financiers (commissions, honoraires, intérêts et agios...)		7	7
<u>Pour mémoire :</u>			
Autres produits des placements		48 153	48 153
Autres charges des placements		54 247	54 247

2 - 2 Ventilation de l'ensemble des produits et charges des opérations techniques par catégorie

EXERCICE 2020	Rub min	DOM.CORPORELS CONT. INDIV. (cat 20)	DOM.CORPORELS CONT. COLL. (cat 21)	AUTOMOBILE R.C (Cat.22)
1 Primes acquises	1	96 143	528	343 303
1a. Primes	2	95 637	525	342 859
1b. Variation des primes non acquises	3	-506	-3	-444
2 Charges des prestations	4	28 016	-6	307 523
2a. Prestations et frais payés	5	22 333	1	278 115
2b. Charges des provisions pour prestations et diverses	6	5 683	-7	29 408
A SOLDE DE SOUSCRIPTION (1-2)	7	68 127	534	35 780
5 Frais d'acquisition	9	12 787	66	44 856
6 Autres charges de gestion nettes	10	18 414	48	13 694
B CHARGES D'ACQUISITION (5+6)	11	31 201	114	58 550
7 Produits des placements	13	444	0	8 358
8 Participation aux résultats	14			
C SOLDE FINANCIER (7-8)	15	444	0	8 358
9 Part des réassureurs dans les primes acquises	17	445	14	5 930
10 Part des organismes dispensés d'agrément dans les primes acquises	18	0	0	0
10b Part des réassureurs dans les prestations payées	19	0	0	-1 152
11 Part des organismes dispensés d'agrément dans les prestations payées	20	0	0	0
11b Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations à payer	21	0	0	1 617
12 Part des organismes dispensés d'agrément dans les charges des provisions pour prestations à payer	22	0	0	0
12b Part des réassureurs dans les participations aux résultats	23	0	0	0
13 Commissions reçues des réassureurs	24	0	0	107
D SOLDE DE REASSURANCE	25	-445	-14	-5 358
RESULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)	27	36 925	406	-19 770
HORS-COMPTE :				
14 Provisions pour PNA et REC (clôture)	30	7 098	-2	19 340
15 Provisions pour PNA et REC (ouverture)	31	7 605	1	19 783
16 Provisions pour sinistres à payer (clôture)	32	75 246	33	1 249 886
17 Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	33	69 563	39	1 228 076
18 Autres provisions techniques (clôture)	34	0	0	294 517
19 Autres provisions techniques (ouverture)	35	0	0	286 918

AUTOMOBILE DOMMAGES (Cat.23)	AUTOMOBILE TOTAL (Cat.22-23)	DOM. AUX BIENS PARTICULIERS (Cat.24)	DOM. AUX BIENS PROFESSIONNELS (Cat.25)
647 823	991 126	374 981	4 956
647 030	989 889	374 394	4 956
-793	-1 237	-587	0
501 788	809 311	305 970	-2 670
519 093	797 208	273 514	1 701
-17 305	12 103	32 456	-4 371
146 035	181 815	69 011	7 626
84 683	129 539	49 699	700
19 676	33 370	31 476	511
104 359	162 909	81 175	1 211
1 167	9 525	1 630	76
1 167	9 525	1 630	76
3 588	9 518	16 812	277
0	0	0	0
8 443	7 291	14 658	17
0	0	0	0
-6 129	-4 512	-9 388	-911
0	0	0	0
0	0	0	0
417	524	95	6
-857	-6 215	-11 447	-1 165
41 986	22 216	-21 981	5 326
41 015	60 355	29 317	12
41 808	61 591	29 904	12
164 254	1 414 140	287 749	18 156
179 081	1 407 157	256 069	22 527
880	295 397	10 682	0
3 358	290 276	9 907	0

EXERCICE 2020	Rub min	DOM. AUX BIENS AGRICILES (Cat.26)	DOM. AUX BIENS RECAPITULAT. (Cat.24-26)	CATASTROPHES NATURELLES (Cat.27)
1 Primes acquises	1		379 937	40 414
1a. Primes	2		379 350	40 360
1b. Variation des primes non acquises	3		-587	-54
2 Charges des prestations	4		303 301	124 175
2a. Prestations et frais payés	5		275 215	45 179
2b. Charges des provisions pour prestations et diverses	6		28 086	78 996
A SOLDE DE SOUSCRIPTION (1-2)	7		76 636	-83 761
5 Frais d'acquisition	9		50 399	5 348
6 Autres charges de gestion nettes	10		31 987	3 093
B CHARGES D'ACQUISITION (5+6)	11		82 386	8 441
7 Produits des placements	13		1 706	672
8 Participation aux résultats	14			
C SOLDE FINANCIER (7-8)	15		1 706	672
9 Part des réassureurs dans les primes acquises	17		17 089	24 691
10 Part des organismes dispensés d'agrément dans les primes acquises	18			0
10b Part des réassureurs dans les prestations payées	19		14 675	20 302
11 Part des organismes dispensés d'agrément dans les prestations payées	20			0
11b Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations à payer	21		-10 299	39 199
12 Part des organismes dispensés d'agrément dans les charges des provisions pour prestations à payer	22			0
12b Part des réassureurs dans les participations aux résultats	23			0
13 Commissions reçues des réassureurs	24		101	491
D SOLDE DE REASSURANCE	25		-12 612	35 301
RESULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)	27		-16 656	-56 229
HORS-COMPTES :				
14 Provisions pour PNA et REC (clôture)	30		29 329	3 046
15 Provisions pour PNA et REC (ouverture)	31		29 916	3 100
16 Provisions pour sinistres à payer (clôture)	32		305 905	277 895
17 Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	33		278 596	198 885
18 Autres provisions techniques (clôture)	34		10 682	3 050
19 Autres provisions techniques (ouverture)	35		9 907	3 064

RC GENERALE (Cat.28)	PROTECTION JURIDIQUE (Cat.29)	ASSISTANCE (Cat.30)	PERTES PECUN. DIVERSES. (Cat.31)
306	74 780	125 356	381
310	74 805	125 606	390
4	25	250	9
4 429	36 114	82 044	201
807	37 724	82 411	136
3 622	-1 610	-367	65
-4 123	38 666	43 312	180
41	8 114	13 806	51
25	1 024	2 419	36
66	9 138	16 225	87
377	261	81	1
377	261	81	1
4	0	0	0
0	0	0	0
86	0	1	0
0	0	0	0
-186	0	-1	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
-104	0	0	0
-3 916	29 789	27 168	94
155	5 117	8 171	65
151	5 092	7 922	56
84 540	41 085	6 319	222
80 620	42 696	6 687	157
8 794	0	0	0
9 092	0	0	0

EXERCICE 2020	Rub min	TRANSPORTS (Cat.34)	CONSTRUCTION DOMMAGES (Cat.35)	CONSTRUCTION RESP. CIVILE (Cat.36)
1 Primes acquises	1	3 798		
1a. Primes	2	3 792		
1b. Variation des primes non acquises	3	-6		
2 Charges des prestations	4	1 575		
2a. Prestations et frais payés	5	1 439		
2b. Charges des provisions pour prestations et diverses	6	136		
A SOLDE DE SOUSCRIPTION (1-2)	7	2 223		
5 Frais d'acquisition	9	491		
6 Autres charges de gestion nettes	10	392		
B CHARGES D'ACQUISITION (5+6)	11	883		
7 Produits des placements	13	22		
8 Participation aux résultats	14			
C SOLDE FINANCIER (7-8)	15	22		
9 Part des réassureurs dans les primes acquises	17	52		
10 Part des organismes dispensés d'agrément dans les primes acquises	18			
10b Part des réassureurs dans les prestations payées	19	45		
11 Part des organismes dispensés d'agrément dans les prestations payées	20	0		
11b Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations à payer	21	-37		
12 Part des organismes dispensés d'agrément dans les charges des provisions pour prestations à payer	22			
12b Part des réassureurs dans les participations aux résultats	23			
13 Commissions reçues des réassureurs	24			
D SOLDE DE REASSURANCE	25	-44		
RESULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)	27	1 318		
HORS-COMPTE :				
14 Provisions pour PNA et REC (clôture)	30	279		
15 Provisions pour PNA et REC (ouverture)	31	285		
16 Provisions pour sinistres à payer (clôture)	32	3 769		
17 Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	33	3 626		
18 Autres provisions techniques (clôture)	34	0		
19 Autres provisions techniques (ouverture)	35	7		

CREDIT (Cat.37)	CAUTION (Cat.38)	ACCEPTATIONS (NON VIE) (Cat.39)	TOTAL
		692	1 713 460
		692	1 711 355
			-2 105
		195	1 389 354
		231	1 262 685
		-36	126 669
		497	324 106
			220 641
			90 808
		0	311 449
			13 087
			13 090
			51 813
			42 402
			24 162
			1 115
		0	15 866
		497	41 610
			113 614
			115 719
		2 800	2 211 954
		2 836	2 090 862
			317 923
			312 346

2 - 2 Ventilation de l'ensemble des produits et charges des opérations techniques par catégorie

EXERCICE 2019	Rub min	DOM.CORPORELS CONT. INDIV. (cat 20)	DOM.CORPORELS CONT. COLL. (cat 21)	AUTOMOBILE R.C (Cat.22)
1 Primes acquises	1	94 090	540	334 046
1a. Primes	2	94 172	539	333 837
1b. Variation des primes non acquises	3	82	-1	-209
2 Charges des prestations	4	23 344	-10	337 111
2a. Prestations et frais payés	5	25 076	2	313 525
2b. Charges des provisions pour prestations et diverses	6	-1 732	-12	23 586
A SOLDE DE SOUSCRIPTION (1-2)	7	70 746	550	-3 065
5 Frais d'acquisition	9	12 473	69	43 432
6 Autres charges de gestion nettes	10	17 151	56	13 234
B CHARGES D'ACQUISITION (5+6)	11	29 624	125	56 666
7 Produits des placements	13	1 872	1	35 426
8 Participation aux résultats	14			
C SOLDE FINANCIER (7-8)	15	1 872	1	35 426
9 Part des réassureurs dans les primes acquises	17	445	13	5 989
10 Part des organismes dispensés d'agrément dans les primes acquises	18			
10b Part des réassureurs dans les prestations payées	19			4 323
11 Part des organismes dispensés d'agrément dans les prestations payées	20			
11b Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations à payer	21	-7		-2 079
12 Part des organismes dispensés d'agrément dans les charges des provisions pour prestations à payer	22			
12b Part des réassureurs dans les participations aux résultats	23			
13 Commissions reçues des réassureurs	24			86
D SOLDE DE REASSURANCE	25	-452	-13	-3 659
RESULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)	27	42 542	413	-27 964
HORS-COMPTE :				
14 Provisions pour PNA et REC (clôture)	30	7 605	1	19 783
15 Provisions pour PNA et REC (ouverture)	31	7 523	2	19 992
16 Provisions pour sinistres à payer (clôture)	32	69 563	39	1 228 076
17 Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	33	71 295	51	1 229 032
18 Autres provisions techniques (clôture)	34			286 918
19 Autres provisions techniques (ouverture)	35			262 376

AUTOMOBILE DOMMAGES (Cat.23)	AUTOMOBILE TOTAL (Cat.22-23)	DOM. AUX BIENS PARTICULIERS (Cat.24)	DOM. AUX BIENS PROFESSIONNELS (Cat.25)
636 893	970 939	367 256	5 467
636 654	970 491	366 647	5 446
-239	-448	-609	-21
569 343	906 454	256 152	8 494
559 416	872 941	256 130	936
9 927	33 513	22	7 558
67 550	64 485	111 104	-3 027
82 822	126 254	48 686	700
12 432	25 666	30 891	570
95 254	151 920	79 577	1 270
5 092	40 518	6 574	288
5 092	40 518	6 574	288
6 611	12 600	12 995	243
4 700	9 023	12 344	14
2 514	435	2 681	867
390	475	114	1
993	-2 667	2 144	639
-21 619	-49 584	40 245	-3 370
41 808	61 591	29 904	12
42 047	62 039	30 513	34
179 081	1 407 157	256 069	22 527
169 355	1 398 387	257 971	14 969
3 358	290 277	9 907	0
3 158	265 534	7 983	0

EXERCICE 2019	Rub min	DOM. AUX BIENS AGRICILES (Cat.26)	DOM. AUX BIENS RECAPITULAT. (Cat.24-26)	CATASTROPHES NATURELLES (Cat.27)
1 Primes acquises	1		372 724	39 322
1a. Primes	2		372 094	39 292
1b. Variation des primes non acquises	3		-630	-30
2 Charges des prestations	4		264 646	126 899
2a. Prestations et frais payés	5		257 066	31 783
2b. Charges des provisions pour prestations et diverses	6		7 580	95 116
A SOLDE DE SOUSCRIPTION (1-2)	7		108 078	-87 577
5 Frais d'acquisition	9		49 386	5 197
6 Autres charges de gestion nettes	10		31 461	3 080
B CHARGES D'ACQUISITION (5+6)	11		80 847	8 277
7 Produits des placements	13		6 862	1 831
8 Participation aux résultats	14			
C SOLDE FINANCIER (7-8)	15		6 862	1 831
9 Part des réassureurs dans les primes acquises	17		13 238	22 886
10 Part des organismes dispensés d'agrément dans les primes acquises	18			
10b Part des réassureurs dans les prestations payées	19		12 358	14 056
11 Part des organismes dispensés d'agrément dans les prestations payées	20			
11b Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations à payer	21		3 548	45 988
12 Part des organismes dispensés d'agrément dans les charges des provisions pour prestations à payer	22			
12b Part des réassureurs dans les participations aux résultats	23			
13 Commissions reçues des réassureurs	24		115	26
D SOLDE DE REASSURANCE	25		2 783	37 184
RESULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)	27		36 876	-56 839
HORS-COMPTE :				
14 Provisions pour PNA et REC (clôture)	30		29 916	3 100
15 Provisions pour PNA et REC (ouverture)	31		30 547	3 131
16 Provisions pour sinistres à payer (clôture)	32		278 596	198 885
17 Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	33		272 940	106 379
18 Autres provisions techniques (clôture)	34		9 907	3 064
19 Autres provisions techniques (ouverture)	35		7 983	454

RC GENERALE (Cat.28)	PROTECTION JURIDIQUE (Cat.29)	ASSISTANCE (Cat.30)	PERTES PECUN. DIVERSES. (Cat.31)
300	71 303	115 533	357
301	71 823	116 038	386
1	520	505	29
-27	37 829	86 268	148
3 772	38 326	85 296	50
-3 799	-497	972	98
327	33 474	29 265	209
40	7 872	12 834	46
25	925	2 040	39
65	8 797	14 874	85
1 606	1 146	332	4
1 606	1 146	332	4
4			0
2 636			
-1 429		2	
1 203	0	2	0
3 071	25 823	14 725	128
151	5 092	7 922	56
149	4 572	7 417	27
80 620	42 696	6 687	157
84 112	43 192	5 714	59
9 092			
9 399	0		

EXERCICE 2019	Rub min	TRANSPORTS (Cat.34)	CONSTRUCTION DOMMAGES (Cat.35)	CONSTRUCTION RESP. CIVILE (Cat.36)
1 Primes acquises	1	3 896		
1a. Primes	2	3 885		
1b. Variation des primes non acquises	3	-11		
2 Charges des prestations	4	2 236		
2a. Prestations et frais payés	5	2 842		
2b. Charges des provisions pour prestations et diverses	6	-606		
A SOLDE DE SOUSCRIPTION (1-2)	7	1 660		
5 Frais d'acquisition	9	498		
6 Autres charges de gestion nettes	10	507		
B CHARGES D'ACQUISITION (5+6)	11	1 005		
7 Produits des placements	13	100		
8 Participation aux résultats	14			
C SOLDE FINANCIER (7-8)	15	100		
9 Part des réassureurs dans les primes acquises	17	53		
10 Part des organismes dispensés d'agrément dans les primes acquises	18			
10b Part des réassureurs dans les prestations payées	19	38		
11 Part des organismes dispensés d'agrément dans les prestations payées	20			
11b Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations à payer	21	2		
12 Part des organismes dispensés d'agrément dans les charges des provisions pour prestations à payer	22			
12b Part des réassureurs dans les participations aux résultats	23			
13 Commissions reçues des réassureurs	24			
D SOLDE DE REASSURANCE	25	-13		
RESULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)	27	742		
HORS-COMPTES :				
14 Provisions pour PNA et REC (clôture)	30	285		
15 Provisions pour PNA et REC (ouverture)	31	296		
16 Provisions pour sinistres à payer (clôture)	32	3 626		
17 Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	33	4 210		
18 Autres provisions techniques (clôture)	34	7		
19 Autres provisions techniques (ouverture)	35	30		

CREDIT (Cat.37)	CAUTION (Cat.38)	ACCEPTATIONS (NON VIE) (Cat.39)	TOTAL
		686	1 669 690
		686	1 669 707
			17
		593	1 448 381
		180	1 317 335
		413	131 046
		93	221 309
		338	215 007
		14	80 963
		352	295 970
			54 273
			54 273
			49 239
			38 111
		-45	48 495
			615
		-45	37 982
		-304	17 594
			115 719
			115 702
		2 836	2 090 862
		2 423	1 988 762
			312 346
			283 400

2 - 3 Détail de certains postes du compte de résultat

2 - 3a. Ventilation des charges de personnel

	2020	2019
Salaires	210 358	213 184
Pensions de retraite		
Charges sociales	95 343	92 796
Autres	51 999	45 902
Groupement de moyens	-2 784	-2 713
TOTAL	354 916	349 169

2 - 3b. Commissions allouées

	2020	2019
Commissions allouées aux cédantes	81	408
TOTAL	81	408

2 - 3c. Ventilation des primes brutes émises

	2020	2019
France	1 711 355	1 669 707
Espace Economique Européen (hors France)		
Hors Espace Economique Européen		
TOTAL	1 711 355	1 669 707

2 - 3d. Montant des entrées et des sorties de portefeuille

Néant

2 - 4 Dérogation aux principes généraux d'évaluation en application de la réglementation fiscale

Néant

2 - 5 et 2 - 6 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

Charge fiscale	2020	2019
Impôt exigible	3 645	-2 548
Dont : Afférent aux opérations ordinaires :	3 645	-2 548
<i>Impôt sur les bénéfices propre à Matmut</i>		
<i>Charge d'intégration fiscale de l'exercice 2020</i>	10 396	7 752
<i>Régularisation charge d'intégration fiscale de l'exercice 2019</i>	-233	-5
<i>Régularisation charge d'intégration fiscale de l'exercice 2017 :</i>		
<i>Phenix Aviation</i>		
<i>Charge d'intégration fiscale de l'exercice 2019 :</i>		
<i>Matmut Immobilier</i>		
<i>Matmut Location de Véhicules</i>		
<i>Produit d'intégration fiscale de l'exercice 2019</i>		
<i>Régularisation produit d'intégration fiscale 2019</i>	-13	-188
<i>Produit d'intégration fiscale de l'exercice 2020</i>	-6 505	-10 107
<i>Régularisation IS et Crédit d'impôt recherche 2017</i>		
Dont : Afférent aux opérations exceptionnelles :	0	0
Impôt différé	0	0
Provision N		
Provision N-1		
Impôt sur les sociétés au compte de résultat	3 645	-2 548

Les principaux éléments de décalages temporaires afférents aux impôts différés sont les suivants :

	2019	Déductions	Réintégrations	2020
Provisions pour sinistres à payer	24 500	24 500	20 700	20 700
Participation des salariés	1 674	1 674	1 528	1 528
Provision CSSS	2 896	2 896	2 870	2 870
Plus-value latente sur OPCVM relevant de l'article 209 OA	50 386	2 201	6 638	54 823
PDD	21 989	5 661	13 759	30 087
Total	101 445	36 932	45 495	110 008
Taux d'imposition	32,02%	32,02%	32,02%	32,02%
Impôts différés	32 483	11 826	14 567	35 225

Il est rappelé que MATMUT n'a pas opté pour la comptabilisation des impôts différés dans ses comptes sociaux.

Intégration fiscale :

MATMUT est à la tête du périmètre d'intégration du groupe MATMUT qui comprend les entités suivantes : MATMUT Protection Juridique, MATMUT & Co, MATMUT Vie, MATMUT Immobilier, MATMUT Location Véhicules, Matmut Développement, Phénix Aviation, SAS PDC 1, SAS PDC 2, SAS PDC 3 et SAS PDC 4.

Aux termes des conventions d'intégration fiscale qui lient les entités à MATMUT :

- la charge d'impôt est calculée et comptabilisée par les entités intégrées comme si elles étaient imposées distinctement. Le montant correspondant est reversé à MATMUT ;
- MATMUT règle l'impôt sur les sociétés du Groupe ;
- A part Phénix Aviation, les entités intégrées ne sont titulaires d'aucune créance sur MATMUT en cas d'exercice déficitaire ;
- les éventuels excédents de crédit d'impôt famille ou mécénat sur l'impôt calculé par l'entité sont reversés par MATMUT à l'entité concernée ;
- en cas de sortie du groupe d'intégration, l'éventuelle indemnité à laquelle pourrait prétendre l'entité sortante serait déterminée d'un commun accord avec MATMUT.

Pour l'exercice 2020, le résultat après report des déficits de la société mère MATMUT est de 40 422 K€. L'impôt sur les sociétés d'intégration est de 10 396 K€ après déduction des crédits d'impôts. Il ressort un produit d'intégration fiscale se décomposant de la manière suivante :

		2020	2019
Impôt sur les sociétés des filiales intégrées	MATMUT & Co	183	2 446
	MATMUT Protection juridique	2 949	4 971
	MATMUT Vie	3 291	2 576
	MATMUT Location Véhicules	222	170
	MATMUT Immobilier	0	0
	Phenix Aviation	-140	-56
Impôt sur les sociétés de la société intégrante	MATMUT	3 459	2 743
Total des impôts sur les sociétés calculés individuellement (A)		9 964	12 850
Impôt sur les sociétés dû selon le périmètre d'intégration fiscale (B)		10 396	7 752
Imputation des crédits d'impôts sur l'IS de l'intégration fiscale (C)			
Produit d'intégration fiscale (B) - (A) - (C)		432	-5 098

La charge d'intégration fiscale d'un montant de 432 K€ provient de :

	IS
Gain du déficit propre MATMUT	-1 039
Utilisation du déficit MATMUT & Co	27
Apport AMF (plus-value sur cession)	494
Utilisation du déficit MATMUT Protection Juridique	347
Utilisation du déficit MATMUT Vie	381
Utilisation du déficit MATMUT Développement	-28
Utilisation du déficit MATMUT Immobilier	250
Utilisation du déficit MATMUT Location de véhicules	33
Utilisation du déficit Phénix Aviation	-30
Utilisation des déficits des 4 PDC	-3
	432

2 - 7 Ventilation des produits et charges exceptionnels et des produits et charges non techniques

	2020	2019
Charges non techniques	2 139	3 936
Valeur nette des actifs corporels cédés	1 151	2 349
Autres charges	988	1 587
Produits non techniques	1 606	1 780
Cession copropriété intellectuelle système informatique	0	0
Honoraires et commissions	1 089	1 234
Autres produits	33	353
Produits de cession d'actifs corporels	484	193
Charges exceptionnelles	6 164	1 560
Autres	6 164	1 560
Produits exceptionnels	947	13
Autres	947	13

3• AUTRES INFORMATIONS

CHIFFRES EN MILLIERS D'EUROS

3 - 1 Combinaison

La SGAM MATMUT présente les comptes combinés du Groupe dans lesquels sont inclus les comptes ainsi établis.

3 - 2 Autres informations

3 - 2a. Effectif moyen

Effectif salarié, par catégorie socio-professionnelle :

	2020	2019
Direction	16	19
Cadres	1 873	1 810
Employés	3 327	3 362
TOTAL	5 216	5 191

En 2020, dans le cadre du groupement de fait, l'entreprise a mis du personnel à disposition des entités suivantes (nombre de personnes en équivalent temps plein) :

- Matmut & Co : 3 personnes (2 en 2019)
- Inter Mutuelles Entreprises : 41 personnes (35 en 2019)
- Matmut PJ : 96 personnes (84 en 2019)
- Matmut Vie : 16 personnes (14 en 2019)
- Matmut Mutualité : 13 personnes (6 en 2019)
- Ociane Groupe MATMUT : 1 personnes (1 en 2019)
- Cardif IARD : 132 personnes (80 en 2019)

Elle a en outre bénéficié dans le cadre du groupement de moyens de :

- Protection Juridique : 122 personnes (119 en 2019)
- Cardif IARD : 134 personnes (71 en 2019)
- IME : 6 personnes (4 en 2019)
- MATMUT Mutualité : 11 personnes (12 en 2019).

3 - 2b. Rémunération des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance

La rémunération des dirigeants n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

3 - 2c. Avances et crédits accordés aux membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance

Avances et crédits accordés aux dirigeants au cours de l'exercice :

Néant.

Engagements pris ou contractés pour le compte des dirigeants au cours l'exercice :

Néant.

3 - 2d. Participation des salariés et intéressement

	2020	2019
Participation	1 960	2 194
Intéressement	16 307	16 955
TOTAL	18 267	19 149

3 - 2e. Engagements de retraite

L'entreprise a externalisé auprès de MUTEX ses engagements de retraite, charges comprises, par la souscription d'un contrat d'assurance.

Au 31 décembre 2020, la valeur des actifs ainsi placés est estimée à 14 463 K€, selon la méthode de la "juste valeur".

La valeur des engagements de retraite de l'entreprise au 31 décembre 2020 est estimée selon les hypothèses suivantes :

- méthode des unités de crédit projetées (conformément à la norme IAS19 et la recommandation 2003-R01 du 01/04/2003 du CNC) ; les écarts actuariels sont constatés selon la méthode Sorie.
- taux d'actualisation : 0,80% ;
- tables de mortalité : TH 00-02 et TF 00-02 ;
- turn-over : Pour toutes les catégories socioprofessionnelles, le taux est de 3,41 % jusqu'à 49 ans et de 1,36 % à partir de 50 ans ;
- taux de revalorisation des salaires : 1,50 % ;
- départ volontaire à la retraite au taux plein ;
- droits prévus par la convention nationale des sociétés d'assurance ;
- prise en compte des charges sociales et fiscales sur salaires.

Les engagements de retraite ainsi estimés au 31 décembre 2020 s'élèvent à 41 666 K€ (42 599 K€ au 31/12/2019).

L'engagement non encore versé, soit 27 203 K€, ne fait pas l'objet d'une provision en comptabilité.

L'entreprise a souscrit depuis 2006 auprès d'ARIAL Assurances et en 2020 auprès de PREDICA deux contrats de retraite pour les dirigeants.

Au 31/12/2020, le montant du fonds collectif de l'entreprise est estimé à 11 547 K€ (6 387 K€ au 31/12/2019).

Compte tenu du cumul des droits individuels constatés au 31/12/2020, le passif social de l'entreprise est estimé à 19 795 K€ (19 658 K€ au 31/12/2019).

L'insuffisance constatée de 8 248 K€ est majorée d'une contribution de 23 % soit une somme totale de 10 145 K€.

L'encadrement non encore versé, soit 10 145 K€, ne fait pas l'objet d'une provision en comptabilité.

Etat récapitulatif des placements au 31/12/2020

<i>Nature des placements</i>	<i>Valeur brute</i>	<i>Valeur nette</i>	<i>Valeur de réalisation</i>
I - PLACEMENTS et INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME (IFT) (Détails des postes 3 et 4 de l'actif et des IFT)			
1. Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	605 105	395 444	532 978
2. Actions et autres titres à revenu variable autres que parts d'OPCVM	422 134	411 335	639 672
3. Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 4)	417 962	417 842	476 188
4. Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	370 286	370 286	385 158
5. Obligations et autres titres à revenu fixe	1 646 974	1 645 992	1 765 298
6. Prêts hypothécaires			
7. Autres prêts et effets assimilés	3 476	3 476	3 476
8. Dépôts auprès des entreprises cédantes	684	684	684
9. Dépôts et cautionnements en espèces et autres placements (Dépôts autres que 8.)			
10. Actifs représentatifs de contrats en unités de compte			
11. Autres instruments financiers à terme (IFT)	518	79	0
- Stratégies de rendement	518	79	0
12. Prêts d'actions	3	3	6
13. TOTAL des rubriques 1 à 12	3 467 140	3 245 140	3 803 460
a) dont :			
Placements évalués selon l'article R.343-9 et IFT	1 331 093	1 337 659	1 434 960
Placements évalués selon l'article R.343-10 et IFT	2 136 046	1 907 481	2 368 500
Placements évalués selon l'article R.343-13			
b) dont :			
Valeurs affectables à la représentation des provisions techniques	3 461 449	3 239 889	3 797 433
Valeurs déposées chez les cédants	1 697	1 697	2 551
Autres affectations ou sans affectation	3 994	3 555	3 476
c) dont :			
OCDE	3 467 140	3 245 140	3 803 460
Hors OCDE			
II - ACTIFS affectables à la représentation des provisions techniques (autres que les placements, les IFT et la part des réassureurs dans les provisions techniques)	52 503	52 503	52 503



R

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

EXERCICE CLOS LE 31.12.2020

mazars

Mazars - Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat
aux comptes à Directoire et Conseil de surveillance
Siège social : 61 rue Henri Regnault 92400 Courbevoie
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

BUYETTE

SEC Burette - Société à responsabilité limitée d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
Siège social : 9 rue Malatire 76012 Rouen
Capital de 962 504 euros - RCS Rouen B 710 501 149

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

À l'Assemblée Générale de la société d'assurance mutuelle **Matmut**.

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société d'assurance mutuelle **Matmut** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de Déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 1-15d : « Ventilation du poste Provisions au passif » de l'annexe des comptes annuels qui expose les conséquences éventuelles du contrôle fiscal dont a fait l'objet la société.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS - POINTS CLÉS DE L'AUDIT

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des provisions pour sinistres non connus et tardifs non-vie

RISQUE IDENTIFIÉ

Les provisions pour sinistres, figurant au bilan au 31 décembre 2020 pour un montant de 2 212 millions d'euros, représentent un des postes les plus importants du passif.

Elles correspondent à l'estimation, nette de recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non tant en principal qu'en accessoire (frais de gestion).

L'estimation des provisions techniques s'appuie notamment sur des données historiques faisant l'objet de projections visant à calculer le coût de sinistres non connus ou tardifs, en utilisant des méthodes actuarielles selon les modalités décrites dans la note 3-1b : « Passif – Provisions pour sinistres à payer » de l'annexe aux comptes sociaux.

Elle requiert l'exercice du jugement de la Direction pour le choix des hypothèses à retenir, des modèles de calcul à utiliser et des estimations des frais de gestion afférents.

Compte tenu du poids relatif de ces provisions au bilan et du jugement exercé par la Direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de l'audit.

RÉPONSE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES FACE À CE RISQUE

Afin d'apprécier le caractère raisonnable de l'estimation du montant des provisions pour sinistres non connus ou tardifs, notre approche d'audit a été basée sur les informations qui nous ont été communiquées. Nous avons :

- pris connaissance des contrôles clés relatifs à la gestion des sinistres et à la détermination des provisions et testé leur efficacité,
- apprécié la pertinence des méthodes de calcul utilisées pour l'estimation des provisions,
- apprécié le caractère approprié des hypothèses retenues pour le calcul des provisions,
- apprécié la fiabilité des états produits par la société, retraçant les données historiques,
- rapproché les données servant de base à l'estimation des provisions avec la comptabilité,
- analysé le dénouement de la provision de l'exercice précédent avec les charges réelles de sinistre (boni/mali du dénouement),
- sur certains segments recalculé les provisions techniques sur la base d'échantillons,
- vérifié le caractère approprié des informations fournies en annexe.

Évaluation des placements

RISQUE IDENTIFIÉ

Matmut évalue ses placements et détermine des provisions pour dépréciation des placements financiers selon les modalités relatées dans la note « Autres Placements » de l'annexe aux comptes sociaux.

Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu du caractère significatif des postes concernés.

RÉPONSE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES FACE À CE RISQUE

Nous avons pris connaissance des contrôles clés relatifs à la gestion des placements.

Nous nous sommes assurés de l'évaluation des placements financiers en testant les valorisations retenues et leur caractère raisonnable.

Nous avons apprécié le caractère approprié des tests de dépréciation mis en œuvre et les dépréciations éventuelles qui en résultent.

Nous nous sommes assuré de la réalité et de l'exhaustivité des placements et du résultat financier en :

- obtenant une confirmation écrite des établissements bancaires,
- cadrant les portefeuilles financiers avec les relevés des dépositaires de banque.

Nous nous sommes assurés de l'évaluation faite sur les placements financiers en testant les valorisations avec les relevés des dépositaires et des gestionnaires.

Nous avons vérifié le caractère approprié de l'information fournie dans la note mentionnée ci-dessus.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de Commerce.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de Commerce appellent de notre part l'observation suivante :

Comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations d'assurance et de réassurance, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire, conformément à la circulaire de la Fédération Française de l'Assurance du 22 mai 2017.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels.

AUTRES VÉRIFICATIONS OU INFORMATIONS PRÉVUES PAR LES TEXTES LÉGAUX ET RÉGLEMENTAIRES

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la **Matmut** par l'Assemblée Générale du 11 juin 2005 pour le cabinet Mazars et par l'Assemblée Générale du 9 juin 1990 pour le groupe SEC Burette.

Au 31 décembre 2020, le cabinet Mazars est dans sa 16^e année de leur mission sans interruption et le groupe SEC Burette est dans sa 31^e année de mission sans interruption.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des

estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,

- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou

événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier,

- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mazars
Courbevoie,
le 21 avril 2021

Pierre De Latude

SEC Burette
Rouen,
le 21 avril 2021

Alain Burette

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENTS DES FOURNISSEURS

En application des dispositions du Code de Commerce (articles L. 441-14 et D. 441-6), nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

Les montants déclarés sont TTC.

En application de la circulaire de la Fédération de l'Assurance du 29 mai 2017, les informations qui figurent dans les tableaux ci-dessous, n'intègrent pas les opérations liées aux contrats d'assurance et de réassurance.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

	ARTICLE D. 441 - I. 1° FACTURES REÇUES NON RÉGLÉES à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						ARTICLE D. 441 - I. 2° FACTURES ÉMISES NON RÉGLÉES à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours & plus	Total (1 jour & plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours & plus	Total (1 jour & plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	X						X					
Montant total TTC des factures concernées	18 680 516	4 402 026	40 568	1 454	13 041	4 457 089						
Pourcentage du montant total TTC des achats de l'exercice	8,16 %	1,92 %	0,02 %	0,00 %	0,01 %	1,95 %	X					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser : HT ou TTC)	X											
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	7											
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)	17 803											
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - Article L. 441-6 ou Article L. 443-1 du Code de Commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels						Délais contractuels					

RR

Déclaration de performance extra-financière

GROUPE MATMUT

Avant propos

La **Matmut** appartient au mouvement pionnier des mutuelles d'assurance des années 50/60. Elle voit le jour en 1961 à Rouen et, alors que la voiture individuelle se démocratise progressivement au sein de la société française, elle fait ses premiers pas en proposant une assurance Automobile aux meilleures conditions aux salariés du secteur privé. Depuis, la **Matmut** est devenue un Groupe, acteur majeur sur le marché de l'assurance en France.

Fiers de cet héritage, le Groupe **Matmut** et ses collaborateurs s'engagent depuis à développer leur savoir-faire dans le respect de valeurs mutualistes, de valeurs de proximité, de solidarité et d'humanité, en plaçant les sociétaires/adhérents au cœur des décisions. Complice de vies, le Groupe **Matmut** a à cœur de se réinventer chaque jour afin d'offrir aux sociétaires-adhérents des solutions toujours plus adaptées à leurs besoins, que ce soit en auto, en habitation, en santé, en épargne et prévoyance et en retraite.

En prise directe avec la société et ses évolutions, il contribue à son niveau à construire un monde et un avenir meilleurs : il conçoit des produits d'assurance responsables, garantissant une couverture adaptée aux besoins et dans le respect du pouvoir d'achat des sociétaires-adhérents, il agit en faveur de la réduction de son empreinte écologique, noue des partenariats avec des acteurs culturels afin de rendre la culture accessible au plus grand nombre, s'investit dans des centres de soins, encourage la recherche médicale et l'innovation en soutenant par exemple le développement des véhicules autonomes.

En qualité d'assureur mutualiste, le Groupe **Matmut** porte la responsabilité de développer ses activités en contribuant au développement durable dans le respect de ses valeurs d'entreprise citoyenne et engagée, avec pour priorités, l'inclusivité et le bien-être des parties prenantes.

Face aux enjeux environnementaux et sociétaux actuels et à venir, le Groupe **Matmut** cherche à contribuer à une société, une économie et un environnement durables.



NOTE MÉTHODOLOGIQUE I

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

La Directive européenne du 22 octobre 2014 (2014/95/UE) a été transposée en droit français par l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 et le décret n° 2017-1265 du 9 août 2017.

La réglementation prévoit, pour certaines entreprises et certains groupes, l'obligation d'insérer dans le rapport de gestion une « déclaration de performance extra-financière », un reporting sur la politique environnementale, sociale et de gouvernance de l'entreprise et son résultat, ainsi qu'une description des principaux risques associés les plus pertinents et la manière dont elle les gère.

Les SGAM et les SAM sont exclues du dispositif mais le Groupe **Matmut** a fait le choix d'établir – sur une base volontaire – une déclaration de performance extra-financière.

Il s'agit d'une analyse permettant une évaluation de l'entreprise basée non pas uniquement sur ses performances économiques mais sur son comportement vis-à-vis de l'environnement, sur le respect de ses valeurs sociales, son engagement sociétal et sa gouvernance d'entreprise.

Par ailleurs, la loi du 31 juillet 2014 relative à l'Économie Sociale et Solidaire a adopté un guide définissant les conditions d'amélioration continue des bonnes pratiques des entreprises

de l'Économie Sociale et Solidaire assorti d'une obligation de présentation annuelle en Assemblée Générale.

Les thématiques du guide concernent la gouvernance démocratique, l'exemplarité sociale, la lutte contre les discriminations, le développement durable... Ces bonnes pratiques et les données à caractère social, sociétal et environnemental étant très proches des informations à produire dans la déclaration de performance extra-financière, le Groupe **Matmut** a fait le choix de publier ces informations au sein d'un seul et unique document : la déclaration de performance extra-financière.

PÉRIMÈTRE DU REPORTING

La déclaration et les engagements RSE sont déclinés à toutes les entités composant la SGAM **Matmut** au 31 décembre 2020, à savoir :

- les entreprises affiliées :
 - **Matmut**,
 - **Matmut Mutualité**,
 - **Mutuelle Ociane Matmut**,
 - **AMF**,
 - **Mutlog et Mutlog Garanties**,
- les filiales de **Matmut** :
 - **Matmut & Co**,
 - **Matmut Protection Juridique**,
 - **Matmut Vie**,

- **Inter Mutuelles Entreprises (IME)**,
- **Matmut Patrimoine**.

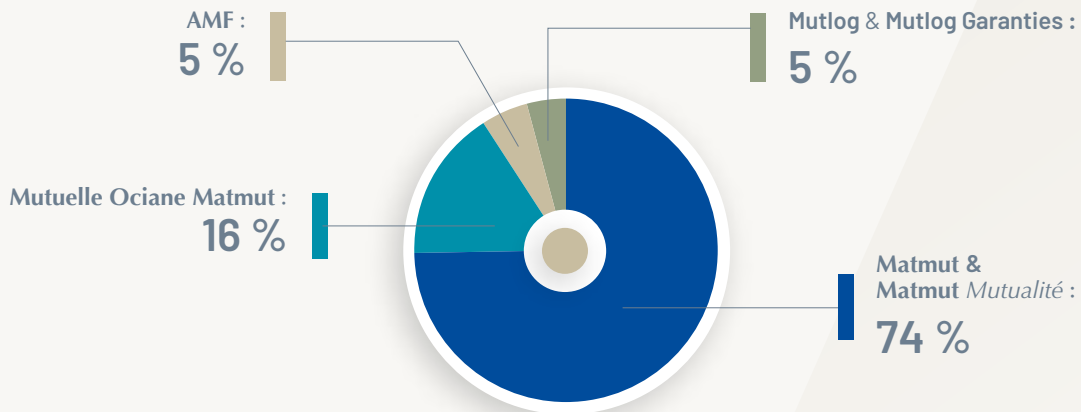
Les données et informations publiées proviennent en majeure partie de la **Matmut** et de la **Mutuelle Ociane Matmut** en raison d'une part de leur organisation en une seule et même Unité Économique et Sociale et d'autre part de leur poids économique significatif de plus de 90 % (cf. « Poids des entreprises affiliées » P. 7).

Aussi, pour permettre une lecture plus fluide du document, le terme « sociétaire » englobe à la fois

les souscripteurs, adhérents et sociétaires des entités composant la SGAM **Matmut** et les politiques ou procédures ne comportant pas d'indication de leur provenance sont **Matmut/Mutuelle Ociane Matmut** par défaut.

À l'inverse, chaque fois que des informations pertinentes et disponibles émanent des mutuelles **AMF, Mutlog et Mutlog Garanties**, celles-ci sont intégrées au support et une mention en précise l'origine.

POIDS DES ENTREPRISES AFFILIÉES AU SEIN DE LA SGAM MATMUT



CONTENU DE LA DÉCLARATION

La présente déclaration comporte :

- une présentation du modèle d'affaires du Groupe,
- pour chaque famille de risques :
 - une description des risques sociaux, environnementaux et sociétaux les plus pertinents liés à l'activité et

crés par ses relations d'affaires, ses produits et services,

- une description des politiques appliquées au sens large (politiques, actions mises en œuvre et/ou procédures de diligence raisonnable) pour prévenir,

identifier et atténuer la survenance de ces risques,

- des indicateurs clés de performance,
- un tableau récapitulatif des risques, politiques et indicateurs de performance.

RECUEIL DES DONNÉES

Les données présentées concernent l'ensemble des entreprises affiliées de la SGAM **Matmut** et couvrent l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 ainsi que celles de l'exercice précédent lorsqu'elles sont disponibles pour permettre une comparaison.

Les entités contributrices à la rédaction de la déclaration sont la Direction des

Risques et du Contrôle Permanent, la Direction Juridique, Fiscale et Conformité, la Direction Générale Adjointe des Ressources Humaines et Relations Sociales, la Direction des Moyens Généraux et Travaux Immobiliers, la Direction Générale Adjointe Pilotage Économique et Performance, la Direction Générale Adjointe Organisation, Systèmes

d'Information et Innovation ainsi que les Directions Métiers et les entreprises affiliées de la SGAM. Le Secrétariat Général coordonne et pilote la collecte des données nécessaires auprès des contributeurs et restitue les éléments recueillis pour composer la déclaration de performance extra-financière.

La crise sanitaire liée au coronavirus a profondément modifié le fonctionnement du Groupe.

La fermeture totale des sites pendant le premier confinement, le déploiement du travail à distance... peuvent avoir un impact plus ou moins marqué sur certains indicateurs communiqués dans le présent document et pourront nuire à l'objectif de comparabilité recherché. Dans ce cas, une explication est apportée en marge des indicateurs pour expliquer les écarts.





© keren-levand - unsplash.com

ANALYSE DES RISQUES

L'analyse des risques constitue le point de départ du reporting extra-financier. L'identification des risques non financiers significatifs est réalisée en appliquant la méthode d'analyse des risques mise en œuvre par la Direction des Risques et du Contrôle Permanent (DRCP).

Une cartographie des risques majeurs sur le périmètre SGAM **Matmut** est établie depuis 2019. Elle fait l'objet d'une revue annuelle et d'une présentation au Comité des Risques, Conformité et Actuariat.

Elle est élaborée à partir d'entretiens conduits par la Direction des Risques et du Contrôle Permanent avec des membres du Comité de Direction, des responsables de Fonctions Clés, des dirigeants de filiales et des entreprises affiliées.

Elle comprend 23 risques majeurs financiers et non financiers, parmi

lesquels figurent des risques stratégiques et opérationnels repris dans la présente déclaration.

Les risques majeurs sont définis comme ceux dont la réalisation serait susceptible de contrarier l'atteinte des objectifs généraux du Groupe en affectant ses capacités financières, sa réputation ou la régularité de ses opérations.

Une hiérarchisation des risques est opérée en fonction de leur probabilité d'occurrence et de leur impact sur les activités tant en interne que pour les parties prenantes externes.

Leur évaluation s'effectue selon une criticité brute réalisée à dire d'expert sur un horizon temporel aligné au plan stratégique du Groupe (3 ans).

9 risques extra-financiers ont été sélectionnés, regroupés et classés en 4 familles :

RISQUES SOCIÉTAUX
Manque d'accessibilité à l'assurance Inégalités sociales
Baisse d'attractivité Volatilité des assurés
Risque d'image et de réputation
RISQUES SOCIAUX
Dégradation du climat social
Inefficacité de la gestion des emplois et des compétences
RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ
Interruption d'activité
Risque Cyber
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX
Changement climatique
Impact environnemental de l'activité

THÉMATIQUES EXCLUES



La Matmut a choisi de communiquer sur ses engagements sociaux, environnementaux et sociétaux représentatifs en excluant certaines informations jugées non pertinentes eu égard à son activité tertiaire.

Ne sont ainsi pas abordées :

- les actions de lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaires, le respect du bien-être animal, l'alimentation responsable, équitable et durable,
- l'économie circulaire.



© priyanka gupta - Gettyimages.fr



© Westend61 - Gettyimages.fr

CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Groupe **Matmut** participe à l'échelle du territoire français et de son activité tertiaire à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU, en particulier à 8 d'entre eux :

- bonne santé et bien-être (n° 3),
- égalité entre les sexes (n° 5),
- travail décent et croissance économique (n° 8),

- industrie, innovation et infrastructure (n° 9),
- inégalités réduites (n° 10),
- consommation et production responsables (n° 12),
- mesures relatives à la lutte contre le changement climatique (n° 13),
- paix, justice et institutions efficaces (n° 16).

Pour illustrer la contribution du Groupe à la réalisation des ODD, un rappel est réalisé au regard de chaque politique ou actions engagées et un tableau récapitulatif figure en fin de document.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (ODD)





TABLE DE CONCORDANCE AVEC LES ATTENDUS RÉGLEMENTAIRES

La déclaration de performance extra-financière reprend les obligations mentionnées aux articles R. 225-105 et L. 225-102-1 III du Code de Commerce.

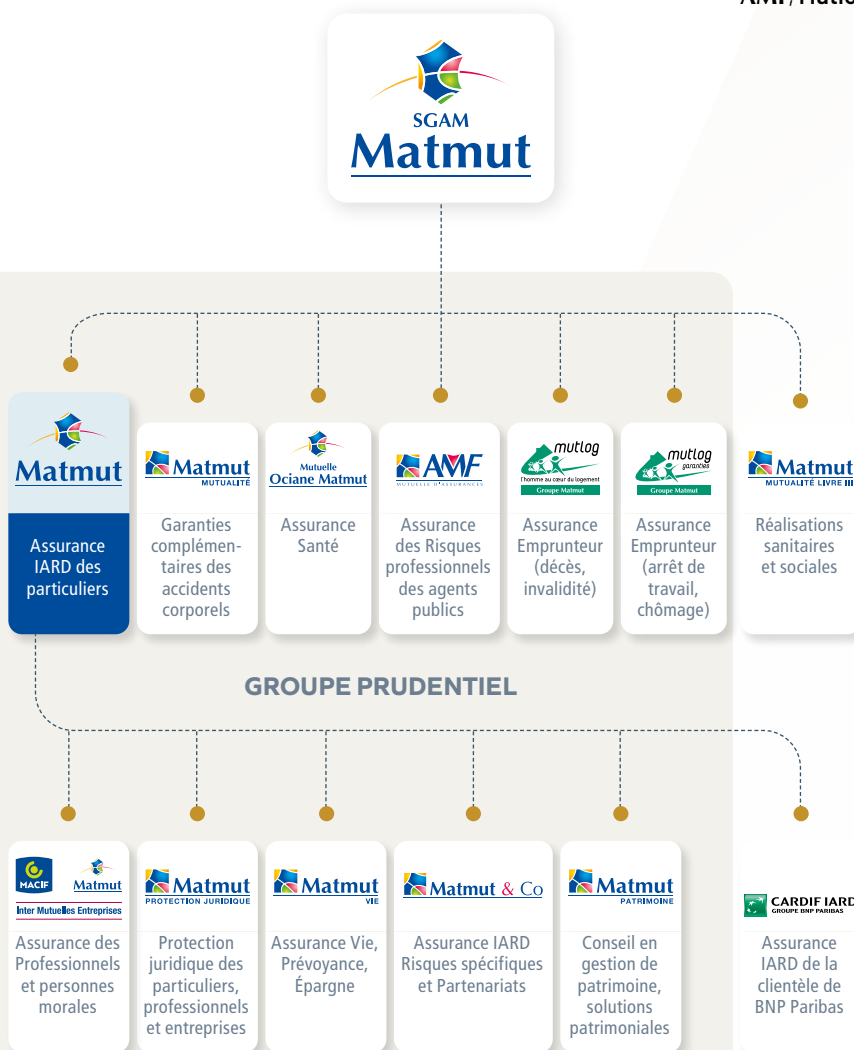
RÉFÉRENCE CODE DE COMMERCE	OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES	EMPLACEMENT	
	• Note méthodologique	P. 90	
ARTICLE R. 225-105	• Description du modèle d'affaires	Organisation	P. 95
		Objectifs généraux et stratégie	P. 98
		Activités et chiffres-clés	P. 98-99
		Gouvernance démocratique	P. 100
		Engagements RSE	P. 101
	• Description des principaux risques liés à la société y compris ceux créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services • Description des politiques appliquées par la société et procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour prévenir, identifier et atténuer la survenance des risques cités • Résultats de ces politiques et indicateurs de performance	Risques sociétaux	P. 105
		Risques sociaux	P. 117
		Risques liés à la sécurité	P. 125
	Risques environnementaux	P. 131	
ARTICLE L. 225-102-III	• Conséquences sur le changement climatique de l'activité et de l'usage des biens et services produits	P. 132	
	• Engagements sociétaux en faveur du développement durable	P. 101	
	• Accords collectifs conclus et leurs impacts sur la performance économique ainsi que sur les conditions de travail des salariés	P. 120	
	• Actions de lutte contre les discriminations, actions en faveur de la diversité et mesures prises en faveur des personnes handicapées	P. 118	
	• Économie circulaire	Des travaux d'audit des bonnes pratiques en matière d'économie circulaire ont été lancés en 2020 mais ne permettent pas à ce stade de disposer d'informations significatives	
	• Lutte contre le gaspillage alimentaire et la précarité alimentaire • Respect du bien-être animal • Alimentation responsable, équitable et durable	Le Groupe Matmut n'a pas pris d'engagements spécifiques pour ces thématiques qui ne constituent pas des enjeux significatifs compte tenu de la nature de ses activités	

MODÈLE D'AFFAIRES

© raphaelkeh - unsplash.com

ORGANISATION

Le Groupe **Matmut** est organisé en SGAM prudentielle (Société de Groupe d'Assurance Mutuelle) depuis 2018. Dénommée SGAM **Matmut**, elle est composée des entreprises affiliées suivantes : **Matmut**, **Matmut Mutualité**, **Mutuelle Ociane Matmut**, **AMF**, **Mutlog** et **Mutlog Garanties**.



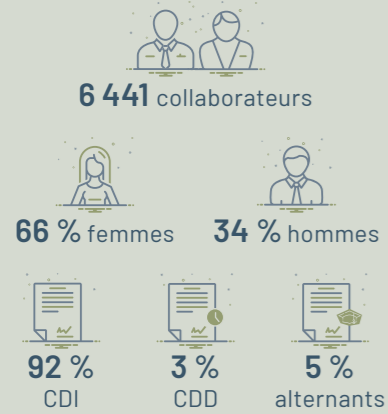
Toutes les entreprises affiliées appartiennent à l'Économie Sociale conciliant activité économique et équité sociale :

- la Matmut est membre de la Fédération Française de l'Assurance (FFA) et adhérente au sein de cette Fédération à l'Association des Assureurs Mutualistes (AAM),
- Matmut Mutualité et Mutuelle Ociane Matmut sont adhérentes à la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF),
- AMF est membre de la FFA et adhérente au sein de cette fédération à l'AAM,
- Mutlog et Mutlog Garanties sont adhérentes à la FNMF et Membre du GIE Groupe ACMIL (Association à Caractère Mutualiste d'Intervention pour le Logement).

© priyanka gupta - Gettyimages.fr

NOS RESSOURCES

DES FEMMES & DES HOMMES AU SERVICE DU MODÈLE MUTUALISTE



UNE PROXIMITÉ AU SERVICE DES ASSURÉS

Près de 500 Agences conseil

4 Plateformes Relation sociétaire

6 Plateformes régionales de gestion de sinistres

3 000 collaborateurs dédiés à la relation sociétaire

UN MODÈLE FINANCIER ROBUSTE

2 287 M € de cotisations acquises

1 845 M € de fonds propres

202 % de ratio de solvabilité

UN ÉCOSYSTÈME DE FILIALES ET DE PARTENAIRES SOLIDES

Inter Mutuelles Assistance (IMA)

Groupe OFI

Socram Banque

BNP Paribas Cardif

Crédit coopératif

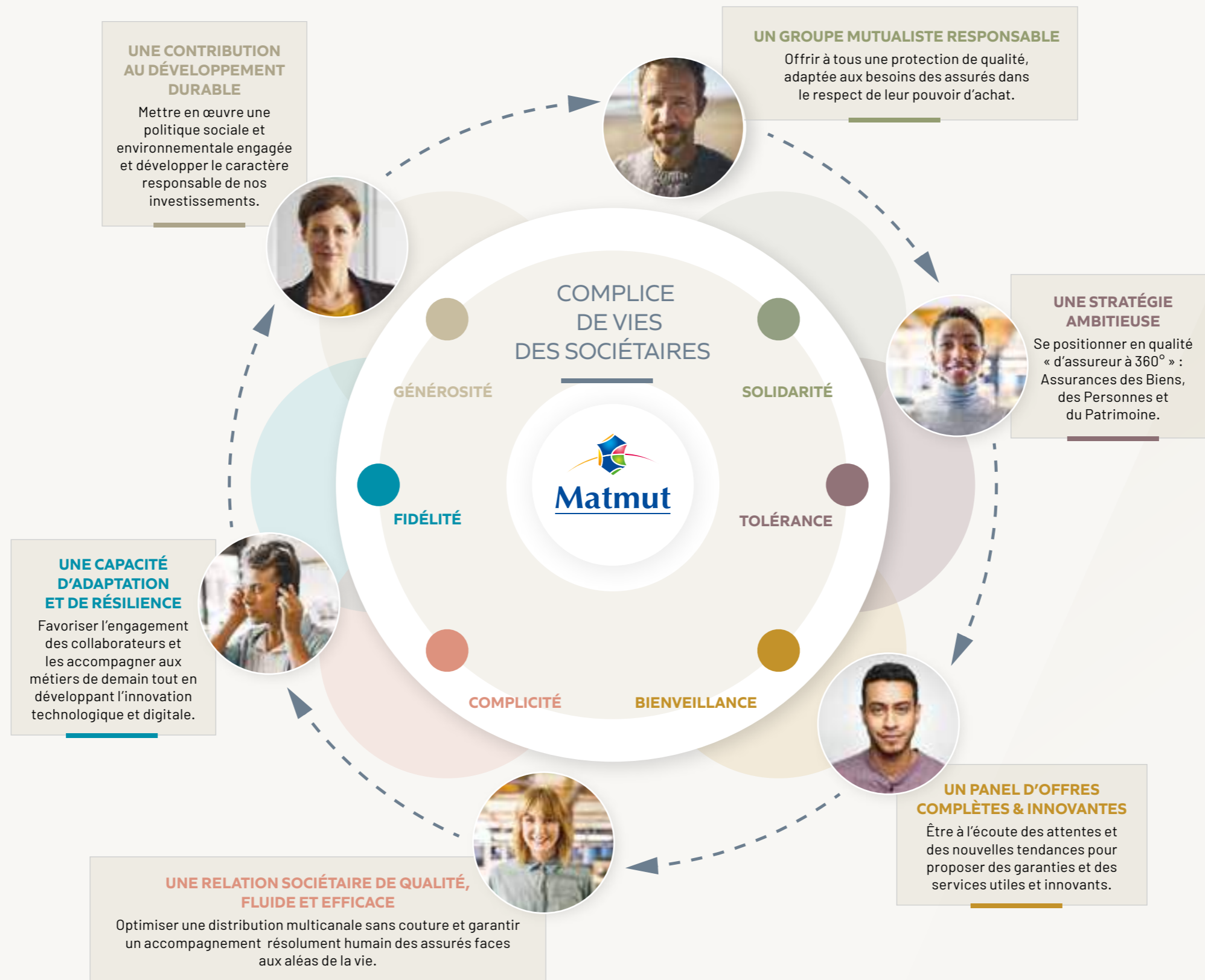
Mutuelles de la fonction publique

Associations des comptables publics

Cdiscount

Attijariwafa Banque Europe

LE MODÈLE D'AFFAIRES DU GROUPE MATMUT



NOTRE CRÉATION DE VALEURS

UN MODE MUTUALISTE EFFICACE

4 millions de sociétaires/adhérents

7,5 millions de contrats

+ 58 000 sociétaires (portefeuille + 1,5 %)

+ 156 000 contrats (portefeuille + 2,1 %)

59,6 M € résultat net

UN ENGAGEMENT SOCIAL FORT AU SERVICE DES COLLABORATEURS

262,7 M € masse salariale

Près 13 M € consacrés à la formation

99,7 % de collaborateurs formés

1 000 recrutements/an dont 34 % alternants

6,4 % taux d'emploi des personnes en situation de handicap

UN ENGAGEMENT SOCIAL FORT AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

Plus de 1 733 M € de charges de sinistres (IARD & Santé)

1,7 M € consacré à la prévention

770 K € aides allouées aux assurés en difficulté

Près de 3 M € versés au titre du mécénat solidaire

UN ANCRAGE TERRITORIAL AU BÉNÉFICE DE TOUS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

100 % des collaborateurs

100 % des sites

98 % des fournisseurs/prestataires (Informatique/Moyens Généraux)

4 200 réparateurs agréés (Auto)

1 500 entreprises partenaires (Habitation)

© Oliver Rossi, © Westend61, © Morsa Images, © Luis Alvarez, © priyanka gupta - Gettyimages.fr, © austin-distel - unsplash.com



Raison d'être

Afin de traduire les actions et les valeurs du Groupe, que ce soit auprès des sociétaires, ou dans le cadre des interactions avec les différentes parties prenantes, celui-ci va formuler sa Raison d'être pour mieux traduire ce qu'est le mutualisme à la **Matmut** : un mutualisme d'équilibre, pragmatique, où la dimension économique de ses actions sert une finalité sociale.

Après une phase d'état des lieux des actions « mutualistes » du Groupe et le recueil de leur perception par le grand public et les collaborateurs, une consultation nationale sans précédent est organisée début 2021 auprès de l'ensemble des parties prenantes de la **Matmut** (4 millions de sociétaires - 6 300 collaborateurs - 830 délégués). Au terme des travaux et de l'analyse des contributions, la Raison d'être du Groupe sera formalisée et mise en œuvre dans le nouveau plan stratégique.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET STRATÉGIE

Plans stratégiques

L'objectif poursuivi par le Groupe **Matmut** est d'être un groupe complet d'Assurances de Personnes et de leurs Biens.

Les orientations stratégiques du Groupe **Matmut** définies dans les plans stratégiques **#Ambition Matmut 2018/2020** arrivés à son terme et **#Ambition+** ont permis à la **Matmut** de conforter sa place d'acteur incontournable du marché de l'assurance, de couvrir l'ensemble des besoins des sociétaires et d'accompagner la transition digitale.

La poursuite du plan **#Ambition+** est un élément structurant du nouveau plan stratégique **#Plus de Matmut** qui va se dérouler de 2021 à 2023.

Les objectifs se structurent autour de 3 thématiques :

- poursuivre les grands enjeux de développement commercial permettant le rayonnement du Groupe dans son écosystème dans le respect des grands principes mutualistes,
- renforcer la résilience et l'adaptabilité de la **Matmut**,
- mettre en œuvre sa Raison d'être pour accroître la visibilité et renforcer l'identité du Groupe.

ACTIVITÉS ET CHIFFRES-CLÉS

PRÉSENTATION DES PRODUITS & DES SERVICES



ASSURANCE DES BIENS & RESPONSABILITÉS

Auto/2 Roues/Nouvelles mobilités/
Habitation/Jeunes/Scolaires/Étudiants/
Agents publics/Santé animale/
Entreprises/Professionnels/
Associations/Cyber assurance/
Télésurveillance/ Maison connectée



ASSURANCE DES PERSONNES

Santé individuelle et collective
Corporel
Protection et Assistance
Services à la personne



ASSURANCE DU PATRIMOINE

Épargne
Financement
Assurance Emprunteur

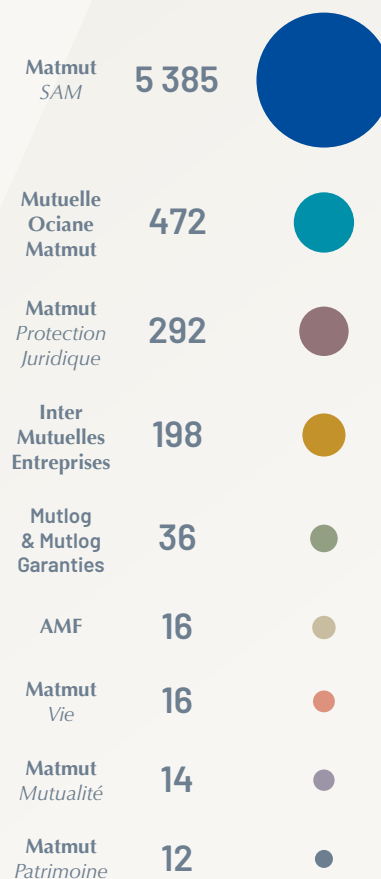


LES COLLABORATEURS

EFFECTIF TOTAL AU 31.12.2020 :

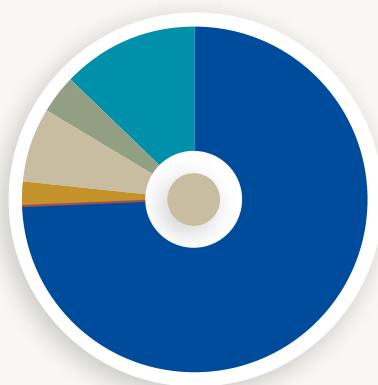
6 441

RÉPARTITION PAR ENTITÉ



LE SOCIÉTARIAT

NOMBRE DE SOCIÉTAIRES AU 31.12.2020 : **4 006 714**

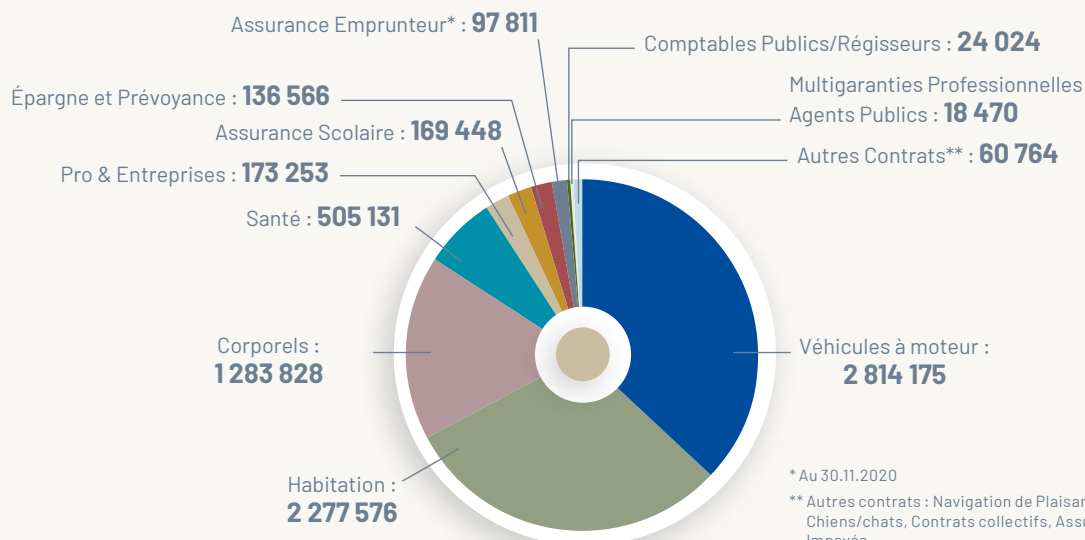


Matmut SAM	2 987 123
Matmut & Co	2 498
Inter Mutuelles Entreprises	86 679
AMF	283 437
Mutlog & Mutlog Garanties*	141 846
Mutuelle Ociane Matmut	505 131

* Au 30.11.2020

LES CONTRATS

PORTEFEUILLE DE CONTRATS AU 31.12.2020 : **7 560 361**



* Au 30.11.2020

** Autres contrats : Navigation de Plaisance, Chasse, Chiens/chats, Contrats collectifs, Assurance Loyers Impayés



UNE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

L'un des grands principes d'une mutuelle, et par conséquent du Groupe, tient en son fonctionnement démocratique.

Ce modèle, fondé sur la solidarité, l'égalité et l'humanisme, auquel il est fier d'appartenir, permet à ses sociétaires d'être au cœur de la gouvernance démocratique : ce sont en effet eux qui élisent les délégués qui les représentent et s'expriment en leur nom lors des Assemblées Générales - organes délibérants les plus importants.

Contrairement à une entreprise privée à but lucratif, aucune des mutuelles du Groupe **Matmut** ne rémunèrent ni actionnaire ni intermédiaire.



791 délégués aux Assemblées Générales en 2020 représentant les sociétaires du Groupe Matmut sur tout le territoire

Les élections des délégués

Les statuts des mutuelles fixent les conditions des élections et la fréquence de renouvellement des délégués. Ils prévoient que tous les sociétaires participent aux élections selon le principe : « un homme, une voix ».



12,8 % taux participation aux élections des délégués des sociétaires Matmut en 2020

Le rôle des délégués

Les délégués des sociétaires sont bénévoles et indépendants, élus sur l'ensemble du territoire, ils sont proches des sociétaires et par leur diversité, ils permettent d'exercer au mieux leur représentation lors des Assemblées Générales.

Leur mission est essentielle : ils s'expriment au nom des sociétaires sur les grandes orientations, participent aux décisions et élisent les Conseils d'Administration des mutuelles. Ils transmettent à la Direction et aux Conseils d'Administration les remarques et attentes éventuelles des sociétaires qu'ils sont à même de collecter.

TAUX DE PARTICIPATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

ENTITÉS	2020	2019
Matmut	84 %	92 %
Mutuelle Ociane Matmut	82 %	71 %
AMF	92 %	81 %
Mutlog & Mutlog Garanties	68 %	60 %

À la **Matmut**, des délégués du Conseil d'Administration répartis sur l'ensemble des régions représentent le Conseil d'Administration auprès des partenaires mutualistes locaux et reçoivent les sociétaires en rendez-vous à l'occasion d'une réclamation, d'un avis ou d'un questionnement. Ils participent à des actions de formation pour une meilleure connaissance des réalisations et objectifs de la mutuelle.



81 délégués du Conseil d'Administration sur 84 départements

La **Matmut** entretient des liens solides avec l'ensemble de ses délégués tout au long de l'année à travers :

- des réunions,
- la communication d'informations sous différents formats : dossiers d'informations régionaux, dossier complet sur les Assemblées Générales dans le magazine **Matmut Info** (semestriel),
- des publications dédiées : lettres aux délégués des sociétaires (biennuelles), lettres aux délégués du Conseil d'Administration (trimestrielles).

LES ENGAGEMENTS RSE

La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) désigne la prise en compte des enjeux sociaux, environnementaux et éthiques dans tous ses domaines d'activité. Elle regroupe l'ensemble des pratiques mises en place pour contribuer au développement durable en répondant aux besoins actuels tout en préservant les générations futures.

De par sa nature même d'entreprise mutualiste et mû par une conviction profonde de l'ensemble de ses acteurs, le Groupe **Matmut** a toujours évolué et agit en consacrant une part importante de son énergie à ces enjeux.

En matière de RSE, les engagements du Groupe sont nombreux et variés, orientés essentiellement autour de trois axes :

- le développement durable,
- l'inclusivité,
- le bien-être.

Ces engagements, le Groupe le doit aux sociétaires et à ses collaborateurs ainsi qu'à toutes les parties prenantes.

Engagements auprès des sociétaires

- Adopter une gouvernance transparente en garantissant un fonctionnement démocratique,
- prévenir les risques déontologiques et éthiques,
- assurer la solidité et la pérennité du modèle mutualiste de l'entreprise,
- développer une relation de confiance durable, dégager une rentabilité au service d'une création de valeur pour la communauté des assurés,
- développer une conception solidaire et humaine de l'assurance qui s'appuie sur des valeurs mutualistes fortes,
- concevoir des produits et services adaptés et d'utilité sociale, des offres lisibles, au coût le plus juste,
- écouter et accompagner concrètement et humainement lors d'un sinistre.

Engagements auprès des collaborateurs

- Garantir de bonnes conditions de travail et assurer la sécurité des collaborateurs,
- lutter contre les discriminations et favoriser la diversité et l'inclusion,
- assurer un dialogue social de qualité,
- favoriser le développement des compétences.

Engagements auprès des prestataires

- Promouvoir des relations responsables avec les prestataires, s'assurer de l'équilibre des relations afin de conduire des négociations justes,
- s'assurer de la qualité des sous-traitants afin de vérifier qu'ils respectent les Droits de l'Homme et interdisent le travail des enfants,
- intégrer des critères sociaux et environnementaux dans les processus achats (produits et services).

Engagements auprès de l'ensemble des parties prenantes

- Inscrire l'action du Groupe dans les initiatives et projets de son territoire,
- être acteur de l'habitat solidaire,
- favoriser l'emploi local,
- favoriser une politique de mécénats culturels et sportifs et encourager la recherche médicale,
- développer la prévention et soutenir des actions sociales,
- protéger les assurés et les collaborateurs du risque de divulgation de leurs données personnelles,
- sécuriser les outils informatiques et les données contre une cyberattaque,
- prévenir et réduire l'empreinte écologique du Groupe en agissant sur les consommations internes et sur les déplacements,

- prévenir les pollutions et valoriser les déchets,
- engager les collaborateurs dans la démarche,
- développer une contribution positive,
- mettre en place une politique d'investissements socialement responsables.



La Mutuelle Ociane Matmut, qui porte l'offre Santé du Groupe, a obtenu le label « Engagé RSE » niveau confirmé délivré par l'AFNOR en juin 2020



La Matmut figure au palmarès 2021* des 250 entreprises socialement responsables les mieux notées, au 7^e rang pour le secteur assurance.

* « Palmarès 2021 des entreprises les plus responsables de France » publié dans l'édition du 12 novembre 2020 de l'hebdomadaire Le Point, associé à l'institut de sondage indépendant STATISTA



© PM Images - Gettyimages.com

Présentation des risques extra-financiers

RISQUES
ENJEUX
POLITIQUES OU ACTIONS MISES EN ŒUVRE
INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE
OBJECTIFS

1• RISQUES SOCIÉTAUX	1•1 - Manque d'accessibilité à l'assurance - Inégalités sociales	P. 106
	1•2 - Baisse d'attractivité - Volatilité des assurés	P. 111
	1•3 - Risque d'image et de réputation	P. 114
2• RISQUES SOCIAUX	2•1 - Dégradation du climat social	P. 118
	2•2 - Inefficiences de la gestion des emplois et des compétences	P. 123
3• RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ	3•1 - Interruption d'activité	P. 126
	3•2 - Risque Cyber	P. 128
4• RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	4•1 - Changement climatique	P. 132
	4•2 - Impact environnemental de l'activité	P. 136



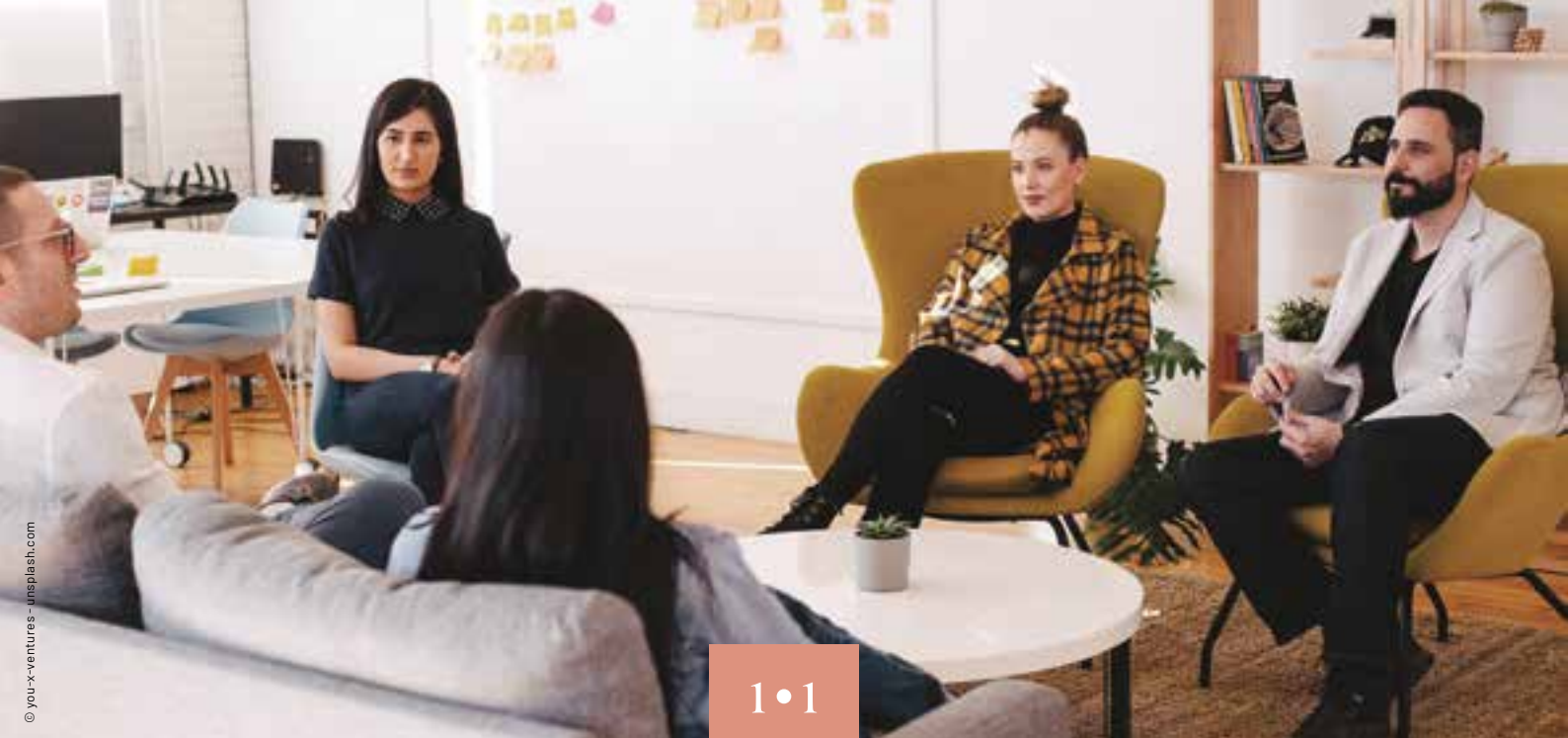
© Roc Canada - Gettyimages-912408948.jpg

R

1

Les risques sociétaux

3 RISQUES SOCIÉTAUX	1•1 - Manque d'accessibilité à l'assurance - Inégalités sociales	P. 106
	1•2 - Baisse d'attractivité - Volatilité des assurés	P. 111
	1•3 - Risque d'image et de réputation	P. 114



MANQUE D'ACCESSIBILITÉ À L'ASSURANCE - INÉGALITÉS SOCIALES |

Description du risque

Avec la crise économique à laquelle s'ajoute la crise sanitaire liée au coronavirus, les situations d'exclusion et de précarité se multiplient et les difficultés financières sont un frein à la souscription de contrats d'assurance pour garantir les biens ou permettre l'accès aux soins aux populations déjà fragilisées.

La différence de situation entre les individus en raison de leurs ressources, leur appartenance à un environnement social défavorisé ou encore liée à une situation de handicap s'accompagne de profondes disparités en termes de travail, d'éducation, d'accès aux soins, au logement, à la culture, etc.

L'absence de couverture assurantielle aggrave encore la précarité de ces populations et peut nuire à la mutualisation des risques pour l'assureur.

Enjeux

- Développer une conception solidaire et humaine de l'assurance et favoriser l'inclusion.
- S'engager pour la solidarité par des actions concrètes au bénéfice du plus grand nombre.
- Développer la prévention et soutenir des actions sociales.

Politiques ou actions mises en œuvre

MESURES EN FAVEUR DES POPULATIONS LES PLUS VULNÉRABLES



Le Groupe **Matmut** est fier de son appartenance à la famille mutualiste et convaincu de la pertinence de ce modèle économique. Ne rémunérant ni actionnaire ni intermédiaire, il s'engage en cohérence avec les valeurs de l'Économie Sociale au bénéfice de ses seuls sociétaires. À la mesure de ses moyens, il essaye de faire vivre les valeurs de solidarité et de proximité.

C'est le cas dans la façon dont il conçoit son métier d'assureur, tout particulièrement en période de crise économique et sanitaire, où il est essentiel que les cellules familiales disposent d'une protection solide dans le respect de leur pouvoir d'achat.

Ainsi, la **Matmut** conçoit ses offres en prévoyant un socle de garanties de bases avec la possibilité de choisir des options selon les besoins du sociétaire. Cela permet à ceux, financièrement fragiles, de se prémunir a minima à un tarif abordable pour un socle de garanties indispensables. Elle est également un des rares assureurs à proposer la possibilité de payer leur cotisation en 12 fois sans frais.

Pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap, des garanties dédiées couvrent les aménagements spécifiques ou le matériel onéreux (aménagement du véhicule, fauteuil roulant, prothèses auditives...).

Une offre « hébergement » est destinée aux personnes occupant une chambre en maison de retraite, médicalisée ou en institut spécialisé, ou hébergées à titre gratuit ou en colocation et des contrats sont dédiés aux jeunes, aux étudiants, en apprentissage ou en alternance.

Un usage « Sérénité » bénéficie aux chômeurs, retraités ou aux assurés utilisant exclusivement leur véhicule à des fins privées (hors trajet domicile/ lieu de travail ou petit rouleur moins de 5 000 km/an).

Depuis 2020, la **Matmut** propose :

- une offre d'assurance alternative en présence de risques dégradés (Auto/Habitation),
- une solution de maintien à domicile pour les personnes âgées ou fragilisées par la mise à disposition d'un équipement à domicile qui permet d'entrer en contact immédiatement et 7j/7, 24h/24 avec la plateforme d'assistance « Sérélia » conçue par IMA.

En Santé, la **Mutuelle Ociane**

Matmut permet à ses adhérents pour préserver leur budget :

- de bénéficier avec le 100% SANTÉ d'équipements intégralement

remboursés en optique, dentaire et aides auditives,

- de disposer d'avantages tarifaires sur leurs lunettes et aides auditives en passant par les réseaux d'opticiens et d'audioprothésistes partenaires,
- d'obtenir un remboursement rapide voire instantané pour l'ostéopathie en déposant leurs factures directement via leur Espace Personnel,
- n'avoir aucune avance de frais grâce à la carte de tiers payant numérique.

Par ailleurs, la mutuelle adapte son offre Santé en fonction de l'âge du sociétaire et notamment les remboursements renforcés sur les lunettes, prothèses auditives et implants dentaires...

Enfin, le partenariat de la **Mutuelle Ociane Matmut** avec Cdiscount, misant sur le digital, a pour objectif de rendre accessible la protection santé au plus grand nombre.

COMMISSION - COMITÉ D'ACTION MUTUALISTE OU FONDS D'ENTRAIDE



Toutes les entreprises affiliées du Groupe ont mis en place des dispositifs pour apporter un soutien financier à leurs assurés en cas de coup dur.

Bien qu'elles s'attachent à proposer des garanties aussi étendues que possible afin d'offrir une protection complète, certaines situations ne peuvent être indemnisées au titre des contrats proposés et les victimes de ces événements se retrouvent parfois dans des situations dramatiques.

Sensibles à ces cas difficiles, le Groupe est doté d'organisations ou de structures permettant un



COVID-19

MESURES SOLIDAIRES EN FAVEUR DES SOCIÉTAIRES

1• POUR TOUS

- 0 % d'augmentation en Auto en 2021 pour tenir compte de la baisse significative de la sinistralité
- Remboursement de 75 € pour l'assurance d'un nouveau véhicule acheté dans le cadre du plan de relance de l'état à la filière automobile
- Mise à disposition d'un forfait solidaire en santé « soutien psychologique » sans surcoût
- Remboursement, dans toutes les offres Santé, du vaccin anti-grippe, tests pharmaceutiques et vaccins contre la Covid-19

2• POUR LE PERSONNEL SOIGNANT

- Remboursement de la moitié de la cotisation 2020 en Responsabilité Civile médicale
- Gratuité des extensions de garanties pour les infirmier(e)s libéraux et médecins retraités sollicités pour des missions temporaires
- Remboursement d'un trimestre de cotisation pour l'assurance des cabinets de kinésithérapeutes et ostéopathes réquisitionnés

3• POUR LES ENTREPRISES

- 0 % d'augmentation en 2021 pour les entreprises, professionnels et associations dans tous les secteurs d'activité
- Mise à disposition d'un simulateur pour connaître l'éligibilité aux aides Covid décidées par les pouvoirs publics
- 2 à 4 mois de cotisation offerte aux professionnels à l'arrêt ou fortement gênés pendant les périodes de confinement
- Assurance maintenue pour les PME et TPE en difficulté, même en cas de retard de paiement et prise en charge des indemnités journalières des personnes fragiles placées en arrêt de travail
- Extension gratuite des garanties du matériel informatique à l'extérieur des locaux de l'entreprise en période de confinement pour les salariés en télétravail



INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Nombre de personnes ayant sollicité une aide	800	1022	- 22 %*
Pourcentage de demandes d'aides acceptées	90 %	86 %	+ 4 points
Montant total des aides allouées	769 053	802 308	- 4 %
Montant moyen des aides allouées	862 €	785 €	+ 10%

* Malgré la crise sanitaire, le nombre de demandes d'aides a diminué. Les mesures solidaires rapidement mises en œuvre par le Groupe à destination des sociétaires les plus fragiles (remboursement de cotisation, délais de paiement accordés... ainsi que les évolutions intervenues en matière de remboursement des frais de soins (100 % SANTÉ, produits aidés...) et les reports de soins constatés, en particulier lors du premier confinement expliquent ces résultats

accompagnement spécifique pour prendre en compte les moments difficiles ou les accidents de la vie et venir en aide aux personnes concernées via des instances dédiées : Commission ou Comité d'Action Mutualiste ou Fonds d'entraide.

Ces instances statuent sur les demandes d'aides formulées par les sociétaires n'ayant pu être dédommagés contractuellement. Leur intervention peut également porter, pour la **Matmut**, sur les cotisations, lorsque les sociétaires se trouvent momentanément dans l'impossibilité d'en régler le montant.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Le Groupe favorise l'accès au numérique et aux Agences pour les personnes en situation de handicap :

- des services dédiés aux personnes malvoyantes ou non-voyantes,
- un service de traduction par un interprète « Sourdline » en temps réel, via une webcam en langue des signes ou par tchat, pour mettre en relation les personnes sourdes ou malentendantes avec les plateformes téléphoniques **Matmut**,
- accessibilité physique des Agences par l'installation de rampe amovible ou non,
- accessibilité des Sièges sociaux de toutes les entreprises affiliées par un dispositif adapté (rampe d'accès pour personnes handicapées, fauteuil monte-escalier).



INDICATEURS CLÉS

99 % des Agences Matmut accessibles aux handicapés

1 789 appels reçus Sourdline (de janvier à novembre 2020)

POLITIQUE DE MÉCÉNAT ET SPONSORING



La politique de mécénat médical et médico-social que mène le Groupe **Matmut** depuis de nombreuses années illustre sa volonté de mener des actions concrètes au bénéfice du plus grand nombre. L'innovation et la recherche médicales en constituent un axe majeur.

La concrétisation de son engagement solidaire se dessine également par la création et le soutien envers divers organismes et fondations et la mise en œuvre de nombreuses actions dans les domaines économiques, culturels et sportifs.

MÉCÉNAT MÉDICAL ET MÉDICO-SOCIAL

La Fondation Paul Bennetot, la fondation de la Matmut : spécialement dédiée au soutien à la recherche médicale appliquée, elle intervient surtout autour des problématiques liées aux difficultés de mobilité post-traumatique ou liées au vieillissement.

La Fondation de l'Avenir dont la **Matmut** et **AMF** sont partenaires, a pour vocation de soutenir et de promouvoir la recherche médicale et l'innovation en santé. La Fondation souhaite faire évoluer les pratiques des professionnels soignants et améliorer le parcours de santé de la personne, de la prise en charge au sein de l'établissement jusqu'à son domicile.

La Fondation Charles Nicolle dont les dons permettent l'acquisition de matériels innovants.

L'Association Pour l'Aide au Handicap au sein du Ministère des Finances (APAH – Finances) soutenue par **AMF** et qui s'engage à développer des actions concrètes en faveur des personnes touchées par le handicap et qui travaillent au Ministère. L'association fournit des informations et publie des supports permettant aux personnes handicapées de s'inscrire dans la société civile.

La Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap (FIRAH) soutenue par **Mutlog** et **Mutlog Garanties** : entièrement dédiée à la recherche appliquée sur le handicap afin d'améliorer la qualité de vie et la participation sociale des personnes handicapées. La FIRAH favorise le rapprochement entre la recherche et les acteurs de terrain : proches aidants, professionnels, associations... **Mutlog** soutient également la recherche sur les maladies mitochondriales avec le laboratoire de génétique du CHU d'Angers.

Un soutien de la Matmut à une centaine d'autres structures dans les domaines médicaux et médico-sociaux, dont un soutien au fonds de dotation de KERPAPE (Centre Mutualiste de Rééducation et Réadaptation fonctionnelles) : nouvelles technologies au service du soin et de l'autonomie, actions pour l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap...



COVID 19

MÉCÉNAT

- **Convention de mécénat entre la Fondation Paul Bennetot et Médicilline**, pour le développement de covidminute.com : information des décideurs et du grand public en Europe par l'analyse de la situation et des projections sur l'ensemble des pays concernés par la pandémie
- **Versement de fonds à la Fondation Charles Nicolle** permettant au Samu 76 de se doter d'appareils facilitant et sécurisant l'intubation respiratoire d'urgence
- **Versement à la Fondation de France** de la totalité des recettes réalisées via la diffusion de films publicitaires lors d'opérations télévisées solidaires pour France TV et le Groupe Canal +

MÉCÉNAT ÉCONOMIQUE

La **Fondation « Entrepreneurs de la Cité »**, dont la **Matmut** est membre fondateur depuis 2007, propose une micro-assurance aux entrepreneurs en situation financière fragile (chômeurs, bénéficiaires des minima sociaux, handicapés, jeunes et seniors en difficulté) qui créent leur entreprise.

Depuis 2011, sur le territoire rouennais, le Groupe **Matmut** est engagé aux côtés de l'association **Entreprendre Pour Apprendre (EPA)** : une interconnexion entre l'école et le monde de l'entreprise pour répondre aux défis sociétaux et économiques de demain.

Des collaborateurs du Groupe accompagnent des élèves dans la création d'une mini-entreprise : rédaction des statuts, élection au Comité de Direction, suivi de l'activité. L'initiative a été récompensée au titre de l'innovation Sociale de la fédération des Entreprises Sociales de l'Habitat.

MÉCÉNAT CULTUREL ET SPORTIF

Accompagnement et promotion d'artistes et de structures dans leur démarche de création et de diffusion en s'engageant également aux côtés des jeunes talents.

Accès gratuit et pour tous à la culture via le Centre d'Art Contemporain situé à Saint-Pierre-de-Varengville :

400 m² d'espaces d'expositions dédiés à la promotion d'œuvres d'artistes contemporains et un parc de 6 hectares consacré à la mise en valeur de sculptures et de végétaux. Une attention particulière est portée à l'accueil des enfants et des familles, des personnes en situation de handicap et de toutes celles et ceux pour qui venir dans un centre d'art contemporain n'est pas habituel.

Programme de mécénat 2020 tourné vers l'inclusion et l'accessibilité à l'art, notamment aux personnes en situation de handicap et aux familles :

audiodescription en danse, cinéma ou art visuel, médiation ad hoc pour les publics malvoyants...

Accompagnement en matière de mécénat sportif de plus de 200 clubs sportifs, fédérations ou équipes de tous les niveaux et dans toute la France.

MISE EN PLACE D'ACTIONS DE PRÉVENTION GRATUITES



La Prévention est une conception naturelle du métier d'assureur puisqu'elle répond au principe de précaution et d'anticipation des risques les plus divers. Fidèle à sa devise : « Mieux connaître les risques pour mieux les éviter », la **Matmut** se mobilise à travers des actions concrètes et s'engage à mettre en œuvre des actions de prévention sur le terrain.

En raison de la crise sanitaire, de nombreuses actions ont dû être reportées, aménagées voire annulées mais la prévention s'est adaptée et a proposé d'autres types d'actions sans présentiel.

PRÉVENTION SANTÉ

La **Matmut** organise des actions de prévention gratuites, adaptées à chaque étape de la vie : initiations aux gestes d'urgences pédiatriques, conférences et ateliers sur l'utilisation des écrans par les jeunes, initiations aux gestes de premiers secours, activité physique et sportive, équilibre alimentaire, théâtres-débat sur le « bien vieillir », dépistages auditifs et visuels gratuits...

Fin 2020, un premier webinaire sur les risques et les moyens de limiter les polluants de l'air intérieur a rencontré un franc succès.

PRÉVENTION RISQUES ROUTIERS

La **Matmut** propose à ses assurés :

- des stages de conduite auto/moto gratuits : nouvelles réglementations, anticipation des risques, rappel du code de la route, éco-conduite, stages de conduite personnalisée (véhicules utilitaires, camping-car, conduite de nuit),
- une mise en situation de conduite virtuelle sur simulateur,
- un dispositif « mobilités urbaines » : vélos, trottinettes, gyropodes, hoverboard...
- les conférences et web conférences sur le risque routier,
- les messages de prévention sur l'application de navigation Waze afin d'accompagner les automobilistes



INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Montant total versé au profit du mécénat dont :	2 972 K €	NC	
Fondations	2 134 K €*	NC	
Mécénats culturels/Sponsoring	375 K €	NC	
Autres (associations...)	463 K €	NC	
Nombre de projets soutenus par la Fondation Paul Bennetot	18	22	- 4

* Incluant la somme de 1,2 M € collectés en dons de congés solidaires en 2020 au profit de 3 fondations (cf. P. 51)

pendant les week-ends de chassés croisés et réduire la sinistralité auprès de la cible « jeunes » lors des soirées,

- les services de Liberty Rider : application gratuite pour les deux roues, scooters et motos permettant la détection de chutes, l'alerte automatique des secours 24h/24 et le signalement des virages dangereux,
- un dispositif de coaching personnalisé avec **Matmut Connect Auto** pour apporter des leviers d'amélioration dans les pratiques de conduite,
- une campagne nationale d'affichage lancée en 2020 « La Belle attitude » engagée avec Fabien Barthez pendant les périodes de vacances scolaires à fort trafic routier et à proximité des grands axes routiers pour une sensibilisation de grande ampleur à la conduite prudente.



INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Taux satisfaction des actions de prévention santé	NS*	92 %	-
Indice de satisfaction des stages de conduite auto	4,9/5	4/5	+ 0,9 point
Budget de prévention	1,67M€	1,8 M€	-130 000€
Nombre total des actions prévention (auto, santé...)	NS*	140	-
Nombre de visites sur les pages prévention du site matmut.fr	303 000	115 000	+ 163 %

* Non significatif en raison des suppressions ou du report des actions de prévention liés à la crise sanitaire

ACTIONS SOCIALES



ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ PARISIENS

Attachée à faciliter l'accès aux soins pour tous, la **Matmut** s'engage depuis sa création au côté du monde de la santé. D'abord sous l'impulsion de son Président fondateur Paul Bennetot, elle contribue par exemple à la création d'un important réseau de services de soins et d'accompagnement mutualistes en Seine-Maritime (pharmacies, centres d'optiques, cliniques dentaires...) puis aux côtés de nombreux organismes reconnus à la fois pour leur implication dans la recherche et la prise en charge médicale.

L'engagement de la **Matmut** se concrétise aujourd'hui par son implication dans le développement de deux établissements médicaux conciliant qualité de soins et équilibre financier : le Centre de Santé **Matmut** du Square de la Mutualité et l'Institut Mutualiste Montsouris (IMM). Ces deux établissements travaillent de concert afin d'offrir une prise en charge complémentaire : le premier se consacrant à la médecine ambulatoire, le second aux soins les plus lourds.

COVID 19

SANTÉ

Mobilisation du Centre de santé et de l'IMM pour la prise en charge des patients Covid-19 tout en maintenant une activité de suivi des patients et de gestion des urgences médicales

EXPÉRIENCE DE RÉSIDENCE BIGÉNÉRATIONNELLE

Mutlog et **Mutlog Garanties** conjointement avec l'ACMIL (Association de Coordination des Moyens d'Intervention pour le Logement) ont initié le dispositif « A.I.M.E.R. © » à Limoges (Aînés-Infirmiers-Médecins-Étudiants-Résidence), dont l'objectif est de faire cohabiter sous le même toit des personnes en début de dépendance et des étudiants en professions de santé.

La résidence, située en centre ville, est composée de 6 appartements permettant un maintien de l'autonomie à domicile avec un accompagnement humain dédié basé sur l'enrichissement de la relation intergénérationnelle, entre « patients d'aujourd'hui » et « futurs praticiens de demain ».

Cette initiative a été récompensée au titre de l'innovation sociale de la fédération des Entreprises Sociales de l'Habitat.

La résidence A.I.M.E.R. a été reconnue « habitat inclusif » par l'ARS Nouvelle-Aquitaine en 2020 et par le site de l'Observatoire Régional des Innovations en Santé de Nouvelle-Aquitaine en 2019.



1 • 2

© good-faces - unsplash.com

BAISSE D'ATTRACTIVITÉ - VOLATILITÉ DES ASSURÉS |

Description du risque

Pour les entités qui opèrent sur le marché de l'assurance, la nouvelle organisation du travail (télétravail, précarisation), l'évolution des modes de consommation et l'économie de l'usage ou d'échange plutôt qu'une « économie d'achat », les nouvelles technologies notamment le développement des véhicules autonomes... sont susceptibles d'impacter le modèle d'affaires du Groupe.

Des offres et services inadaptés aux nouveaux besoins des sociétaires ou des produits difficilement compréhensibles, des canaux de communication cloisonnés, une proximité ou une disponibilité insuffisante risquent de nuire à la qualité de service et engendrer l'insatisfaction et la volatilité des assurés. Cette volatilité est d'autant facilitée par la souscription en ligne, les nouvelles réglementations (loi Hamon - amendement Bourquin), l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché et la concurrence des bancassureurs notamment.

Enjeux

- Concevoir des produits et services adaptés et d'utilité sociale, des offres lisibles, au coût le plus juste.
- Améliorer en continue la qualité de service contribuant à la fidélisation des sociétaires.

Politiques ou actions mises en œuvre

Il convient d'anticiper les risques par une veille stratégique et identifier les processus les plus inadaptés afin de proposer des plans d'action visant à diminuer le niveau d'exposition.

VEILLE STRATÉGIQUE



Pour la **Matmut** et la **Mutuelle Ociane Matmut**, anticiper l'évolution des attentes des sociétaires est primordial pour conserver leur confiance et garder un temps d'avance sur le marché.

Pour garantir cet objectif, un processus continu d'études, de veille et d'enquêtes est en place. En premier lieu, des études comparatives sur les garanties et les tarifs visent à vérifier le bon rapport qualité/prix des offres. En complément, le travail de veille des marchés et des innovations notamment des start-ups permet d'imaginer de nouveaux services et de repérer les tendances qui feront l'assurance de demain.

Enfin, un travail d'enquêtes auprès des sociétaires est mené pour être à l'écoute des besoins et détecter de nouvelles attentes. Les communautés

en ligne, outils numériques ou encore les échanges avec le réseau d'Agences sont utiles dans ce domaine, notamment en période de pandémie quand il n'est pas envisageable de réunir un groupe d'assurés pour recueillir son avis.

La **Matmut** a lancé en 2019 une nouvelle plateforme collaborative : le Lab **Matmut** (www.lab-matmut.fr). Il s'agit d'une plateforme de partage d'idées qui donne la parole aux sociétaires pour les laisser s'exprimer et formuler leurs avis afin qu'ils contribuent à l'évolution des produits et services ainsi qu'à l'optimisation de la relation assureur-assuré.

Des campagnes sont lancées régulièrement autour de différentes thématiques et problématiques sur lesquelles les sociétaires sont sollicités pour donner leur avis et échanger leurs idées.

OFFRES ET SERVICES ADAPTÉS ET INNOVANTS



Le Groupe **Matmut** s'engage auprès de ses sociétaires dans une relation basée sur la confiance, la sincérité et la transparence :

- les contrats sont clairs et lisibles pour que chacun s'engage en connaissance de cause,

- les garanties sont conçues pour que chacun bénéficie d'une couverture fiable,
- la gamme de services est large pour faciliter la vie de chacun au quotidien,
- l'accompagnement est efficace, réactif et humain,
- les indemnités sont justes et objectives,
- les prix sont calculés au plus près pour respecter l'équilibre technique.

Pour répondre aux besoins et aux nouveaux usages et comportements des sociétaires, la **Matmut** propose des garanties de base solides correspondant aux garanties indispensables, modulables aux aspirations et aux capacités de chacun grâce au jeu des options.

Le Groupe **Matmut** se positionne en tant que « Complice de vies » des sociétaires et s'attache à leur offrir une couverture assurantielle utile et des services les plus larges possibles adaptés à leurs besoins à toutes les étapes de leur vie, en phase avec les évolutions technologiques et sociétales.

EN AUTO

- Une réponse aux besoins de mobilité avec les options véhicules de remplacement et l'assistance 0 km,
- un usage « écomobilité » pour une utilisation mixte permettant à l'assuré de se rendre sur son lieu de travail ou d'études en utilisant, en plus de sa voiture, des transports alternatifs (bus, co-voiturage, vélo),
- l'adaptation de la tarification selon le kilométrage annuel parcouru par tranches < 7 000 km, entre 7 et 20 000 km, et + 20 000 km par an,
- une offre temporaire en cas de location ou prêt ponctuel du véhicule,
- l'inclusion de la garantie des équipements de protection pour les 2 roues (casque, airbag...) ou l'inclusion de la garantie du conducteur dans certaine gamme Auto,
- un remboursement de 75 € sur la cotisation annuelle pour l'assurance d'un véhicule électrique ou hybride acheté dans le cadre des mesures de renouvellement du parc automobile français en faveur des véhicules propres.

EN HABITATION

- Exonération de franchise en cas de limitation du dommage lié à l'utilisation de moyens de prévention (système de protection contre le vol/incendie),
- une offre adaptée aux profils de chacun : colataires, personnes en maison médicalisée, de retraite ou en institut spécialisé, offre adaptée aux étudiants à l'étranger...
- une offre adaptée aux biens à assurer avec une « gamme nature » pour les mobiles-homes, caravanes à demeure, etc.

EN SANTÉ

- La prise en charge d'un deuxième avis médical en cas de maladie grave,
- un coaching santé en ligne,
- prise en charge de l'homéopathie suite à son déremboursement et de la phytothérapie prescrite,
- des solutions concrètes pour faciliter la vie des proches aidants (démarches, relais en cas d'indisponibilité de l'aidant),

SANTÉ ANIMALE

Commercialisation fin novembre 2020 d'une offre Santé animale (Chien/Chat).

PATRIMOINE

Création d'une nouvelle filiale en juin 2020 dédiée au conseil en investissements et gestion de patrimoine.



COVID 19

AU CÔTÉ DES SOCIÉTAIRES DURANT LA CRISE

- Envois d'emails et de SMS afin de valoriser les services Selfcare pendant les périodes de confinement
- Création d'une rubrique Covid-19 dans une FAQ sur le site matmut.fr
- Informations et conseils délivrés quotidiennement sur les réseaux sociaux

RELATION CLIENT PROACTIVITÉ COMMERCIALE



La **Matmut** fait en sorte que ses offres puissent être accessibles par tous les canaux de distribution : en ligne, par téléphone, en Agence et propose des parcours clients complémentaires, fluides et simples permettant de répondre à leurs différents besoins avec efficacité :

- mise à disposition de 4 plateformes Relation Sociétaire au service des assurés avec une approche « multicanal » (téléphone, courrier...),
- mise en place d'un programme de bienvenue pour accueillir les nouveaux sociétaires (courrier, mail et appel d'un conseiller pour présenter les services...),
- numérisation des courriers pour un traitement accéléré des sollicitations,
- signature électronique des documents et multiplication des services disponibles en ligne (souscription, consultation, téléchargement d'attestation...),
- renforcement des outils de « selfcare » permettant de déclarer les sinistres en ligne, quel que soit le contexte (sinistre Auto, Habitation, Accident corporel) et d'être informés dans toutes les phases du traitement du dossier,
- déclaration de bris de glaces et prise de rendez-vous avec un partenaire spécialisé en un seul appel,
- développement de notifications par SMS, pour une meilleure information : envoi d'un SMS avec n° du sinistre immédiatement après enregistrement de la déclaration...,
- déclaration de sinistre Auto et Habitation prise en compte immédiatement suite à une demande d'intervention de l'assistance, évitant à l'assuré d'avoir à déclarer son sinistre une seconde fois,
- mise en place d'une expertise à distance via un réseau de réparateurs agréés permettant à l'assuré d'adresser lui-même à l'expert partenaire les photos de son véhicule.



INDICATEURS CLÉS			
	2020	2019	Évolution
Nombre de sinistres déclarés en ligne	160 000	106 000	+ 51 %
Nombre de SMS envoyés en gestion sinistre	315 000	348 000	- 9 %
Pourcentage de signatures électroniques	90 %	80 %	+ 10 points
Nombre de visites Espace Personnel	7 300 000	5 300 000	+ 37%
Nombre de formulaires de contacts Espace Personnel	1 800 000	990 000	+ 77 %
Nombre de téléchargements de documents/attestations	2 600 000	2 200 000	+ 19 %

DÉMARCHE QUALITÉ



Attaché depuis toujours à la qualité de service apportée à ses sociétaires, le Groupe **Matmut** a mis en place une démarche d'amélioration continue qui repose sur le déploiement d'une démarche Groupe fixant des exigences et des engagements en matière de qualité de service :

- la mesure du niveau de qualité service,
- la mise en place d'enquêtes de satisfaction,
- l'analyse des réclamations,
- l'amélioration des processus pour favoriser le rapprochement organisationnel et managérial, optimiser les processus métiers, améliorer l'efficacité, la

performance, le contrôle des coûts et renforcer la capacité de réaction rapide face aux changements.

L'animation de la démarche repose sur les différents acteurs en charge de ces sujets, ainsi que sur la filière qualité composée de correspondants au sein des Directions du Groupe.

Le pilotage du management de la qualité donne lieu à l'élaboration de reportings et à la mise en œuvre d'un plan de progrès suivi en continu.

Une démarche qualité récompensée en 2020 :

- renouvellement de la certification Iso 9001 obtenue par la **Mutuelle Ociane Matmut** depuis 2013,
- obtention du label « Engagé RSE » (Iso 26 000) niveau confirmé,
- 2 Trophées de l'assurances 2020 pour la déclaration « Sans couture » assistance Habitation.

TRAITEMENTS DES RÉCLAMATIONS



Le Groupe **Matmut** attache une grande importance à la prise en compte des insatisfactions et mécontentements portés à sa connaissance.

Un dispositif de traitement des réclamations a été élaboré en conséquence faisant intervenir différents niveaux hiérarchiques et reposant sur une étude approfondie et personnalisée de chaque situation.

La crise sanitaire n'a pas eu de réel impact sur le volume des réclamations reçues, celui-ci demeurant stable par rapport à l'exercice 2019. Elle a en revanche engendré un certain nombre de demandes et de contestations spécifiques de la part des sociétaires (remboursement des cotisations, prise en charge des pertes d'exploitation, etc.) et surtout, imposé une adaptation rapide des règles et pratiques de gestion.

INDICATEURS CLÉS			
Score NPS IARD*			
	2020	2019	Évolution
NPS Sinistres	+ 33	+ 22	+ 11 points
NPS Vie Gestion de contrat	+ 51	+ 50	+ 1 point
NPS Souscription de contrat	+ 55	+ 40	+ 15 points
Score NPS Santé**			
	2020	2019	Évolution
Score NPS Santé Particuliers	+ 30	+ 15	+ 15 points
Score NPS Santé Entreprises	+ 24	+ 23	+ 1 point

* Enquête PRAXIDIA - ** Enquête MV2

INDICATEURS CLÉS			
	2020	2019	Évolution
Nombre de réclamations	9 338	9 210	+ 1,4 %
Pourcentage des réclamations donnant lieu à saisine du Médiateur de l'assurance	0,6 %	0,5 %	=
Délai moyen de traitement	De 2 à 15 jours	De 2 à 15 jours	=



1 • 3

RISQUE D'IMAGE & DE RÉPUTATION |

Description du risque

Le risque d'image et de réputation peut être une conséquence de nombreux risques présents dans la cartographie des risques majeurs du Groupe et doit être considéré comme un risque transverse.

Il correspond à l'impact que peut avoir une erreur de gestion ou supposée erreur sur l'image de l'entreprise.

Dans un environnement caractérisé par les nouvelles pratiques numériques : vente à distance, avis en ligne, réseaux sociaux, usage de données personnelles... le risque de réputation s'accroît par la propension qu'a l'information à se propager à grande vitesse.

Un événement ayant un impact négatif sur la perception de l'entreprise par ses partenaires, parties prenantes et le grand public (sociétaires, fournisseurs...) peut venir dégrader ponctuellement ou plus durablement la réputation du Groupe et ainsi impacter les résultats de ce dernier.

Enjeux

Se préserver de la détérioration de l'image du Groupe.

Politiques ou actions mises en œuvre

Outre la mesure de la satisfaction des assurés (voir supra), le Groupe s'est doté d'un dispositif de veille en temps réel de toute citation de son nom et de celui de ses filiales, sur l'ensemble des supports de communication : presse, forums, blogs, réseaux sociaux.

Le cas échéant, le Groupe ou l'entité concernée met en place des plans d'action et de gestion de crise.

SURVEILLANCE MÉDIA & VEILLE E-RÉPUTATION



Une surveillance quotidienne à 360° de la presse - papier, digitale, audiovisuelle - est réalisée afin de recenser, par mots-clés, à partir d'outils dédiés, les informations touchant l'actualité du Groupe **Matmut** afin de disposer des éléments nécessaires à la mesure des « retombées médias » de son activité.

De la même manière, une surveillance permanente des échanges, avis ou commentaires postés sur le net au sujet de la **Matmut** est opérée.

Les alertes reçues sont analysées et font l'objet d'une procédure

de remontée rapide en cas de risque d'atteinte potentielle à la réputation permettant de définir la meilleure stratégie à adopter face à l'événement.

Des études de satisfaction sur les réseaux sociaux permettent d'identifier des sources de mécontentement et d'anticiper les nouveaux besoins.



INDICATEURS CLÉS			
	2020	2019	Évolution
Nombre de citations internet	44 000	59 400	- 35 %
Tonalité positive des échanges	12 %	6 %	+ 50 %
Tonalité neutre des échanges	80 %	91 %	- 14 %
Tonalité négative des échanges	8 %	3 %	+ 62 %



© Norsa Images - Gettyimages.com

ENCADREMENT STRICT DES PUBLICATIONS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les informations publiées sur les réseaux sociaux sont encadrées par :

- des procédures de contrôle des messages avant leur publication,
- un comité permettant de planifier leur diffusion,
- le respect d'une ligne éditoriale pour chaque réseau,
- un reporting mensuel et par réseau social.

GUIDE DU SAVOIR-ÊTRE NUMÉRIQUE

Un guide, disponible sur l'intranet **Matmut**, centralise toutes les informations utiles permettant de se protéger contre les techniques malveillantes ou de manipulation, en expliquant aux collaborateurs, pour chaque type de communication, quels sont les risques et à quelles procédures internes **Matmut** ou sites officiels il est judicieux de se référer pour être vigilant.



OBJECTIFS ASSOCIÉS AUX RISQUES SOCIÉTAUX

- 1• Traduire dans les faits le mutualisme du Groupe par la solidarité et la réduction des exclusions
- 2• Être à l'écoute des assurés et les accompagner au mieux à chaque étape de leur vie
- 3• Inscrire l'action du Groupe Matmut dans les initiatives et projets de son territoire
- 4• Préserver l'image et la réputation du Groupe

© priyanka gupta - Gettyimages.fr



© Roc Canals - Gettyimages.com

RR

2

Les risques sociaux

2 RISQUES SOCIÉTAUX	2•1 - Dégradation du climat social	P. 118
	2•2 - Inefficacité de la gestion des emplois et des compétences	P. 123

DÉGRADATION DU CLIMAT SOCIAL I

Description du risque

Le climat social se définit comme le degré de satisfaction, d'engagement et de bien-être des collaborateurs à l'égard de leur entreprise. La dégradation du climat social renvoie aux perceptions « négatives » que pourraient avoir les collaborateurs de leur fonction, de leurs responsabilités et de leur environnement de travail.

Les causes peuvent être multiples :

- évolutions dans l'organisation interne du Groupe et de ses activités liées à l'environnement technologique, financier, concurrentiel ou sociétal,
- évolutions des lieux et des environnements de travail,
- évolutions de la charge de travail,
- inégalités de traitement entre les collaborateurs.

Les risques psychosociaux peuvent aussi contribuer à une dégradation du climat social et altérer la qualité de vie et la santé physique des collaborateurs. Ces risques peuvent être induits par l'activité elle-même ou générés par l'organisation et les relations de travail (situations de stress, pression commerciale, harcèlement, conflits, souffrance au travail, difficultés à maintenir un équilibre vie privée - vie professionnelle...).

Un climat social dégradé engendrerait un absentéisme ou un turnover excessifs générant des désorgani-

sations et dysfonctionnements internes voire la survenance de conflits sociaux.

De même, des conditions de travail inadaptées risqueraient d'entraîner, outre la dévaluation de l'image du Groupe, la démotivation des collaborateurs et une baisse de la performance perturbant la réalisation des objectifs du plan stratégique.

Ne pas identifier ces situations pourrait compromettre la bonne marche et la réussite de l'entreprise avec un impact négatif en termes d'image. Dans un contexte d'évolution permanente du Groupe et dans un environnement changeant, ce risque fait l'objet d'une surveillance constante.

Enjeux

- Favoriser la diversité et lutter contre les discriminations.
- Garantir de bonnes conditions de travail.
- Assurer un dialogue social de qualité.
- Se donner les moyens de garantir la santé et la sécurité des collaborateurs.

Politiques ou actions mises en œuvre

ACTIONS EN FAVEUR DE L'INCLUSION ET DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS



DIVERSITÉ ET MIXITÉ

La diversité et la mixité contribuent au développement personnel des collaborateurs, à l'adaptabilité et à l'efficacité générale du Groupe.

L'égalité des chances et l'égalité de traitement constituent un engagement fondamental conforme aux valeurs, à la culture et la responsabilité sociale de la **Matmut**.

En 2020, la lutte contre le harcèlement sous toutes ses formes a été renforcée avec notamment la désignation de 2 référentes pour orienter, informer et accompagner les salarié(e)s en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes. Plusieurs conférences et actions ont été organisées sur l'année.

INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Nombre de collaborateurs Groupe Matmut	6 441	6 382	+ 0,9%
Part Femmes	66 %	67 %	- 1 point
Part Hommes	34 %	33 %	+ 1 point
Part salariés de - 25 à 30 ans	16,5 %	16 %	+ 1 point
Part salariés entre 31 et 50 ans	59 %	61 %	- 2 points
Part salariés 51 ans et plus	24,5 %	23 %	+ 1 point

INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Poursuite de l'accord le 31 août 2018 en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap et des proches aidants :

- **pour les salariés en situation de handicap** : absence autorisée jusqu'à 5 jours, mécénat de compétences, retraite progressive ou anticipée,
- **pour les proches aidants** : aménagement du rythme et de la charge de travail, dons de congés avec abondement employeur,
- **pour les parents ou tuteurs d'enfants handicapés** : journée rentrée scolaire et enfants malades sans limite d'âge et 5 jours d'autorisation d'absence pour soins.



INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Taux d'emploi de personnes en situation de handicap	6,4 %	6,8 %	=
Nombre de salariés en situation de handicap	410	434	- 24

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES/HOMMES

Prorogation, par avenant n°5 du 8 décembre 2020, de l'accord relatif à l'égalité professionnelle signé en 2013 :

- absence de discriminations en matière de recrutement,
- formation, évolution professionnelle, rémunération et équilibre entre activité professionnelle et

responsabilité familiale, publication annuelle et analyse d'indicateurs par les membres de la commission égalité professionnelle du Comité Social et Économique de l'UES **Matmut**.

À travers un dialogue social de qualité et des actions mises en place, la **Matmut** porte une attention particulière aux éventuels écarts de rémunération, à l'égalité des chances face à la promotion et à l'augmentation salariale et aux rémunérations des femmes absentes pour congé maternité.

INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Index égalité Femmes/Hommes	88	88	=

ORGANISATION DU TRAVAIL



Plusieurs formules horaires sont proposées aux salariés de l'UES **Matmut** à temps plein, non concernés par des dispositions spécifiques :

- 35 heures hebdomadaires,
- 36 h 15 avec acquisition de 8 jours ouvrés de repos compensatoire,
- 31 h - 39 h offrant la possibilité de fixer un jour de repos tous les 15 jours,
- télétravail 2 jours/semaine.

Le forfait horaire applicable aux cadres est de 213 jours travaillés.

Les collaborateurs disposent également de plages horaires mobiles qui permettent, sauf nécessité de service (permanences) et cas particuliers, de moduler les heures de départ et d'arrivée (entre 8 h et 9 h 30 le matin, de 11 h 45 à 14 h le midi, et entre 16 h et 18 h le soir).

TÉLÉTRAVAIL

Répondant à une attente forte des collaborateurs, un accord d'entreprise prévoyait, début 2019, un projet d'expérimentation du télétravail à partir de septembre.

Du fait de la crise sanitaire liée à la Covid-19 engendrant une généralisation du travail à distance, un accord a été signé le 1^{er} octobre 2020 à l'unanimité des organisations représentatives du personnel, démontrant l'engagement de la **Matmut** et des partenaires sociaux à améliorer la qualité de vie au travail en favorisant de nouvelles expériences de travail. Il témoigne de l'adaptabilité de l'entreprise dans des contextes variés.

Complet et inclusif, cet accord prévoit 4 modalités souples de télétravail et réaffirme que le bien-être des collaborateurs est essentiel à une performance sociale et économique globale et durable :

- **télétravail « habituel »** possible jusqu'à deux jours par semaine,
- **télétravail « occasionnel »** en cas d'événements imprévus : aléas climatiques, difficultés d'accès à l'entreprise, etc.
- **télétravail « exceptionnel »** déclenché par l'employeur en cas d'activation d'un plan de continuité d'activité,
- **télétravail possible pour favoriser le soin et/ou le retour à l'emploi** ou la recherche du meilleur équilibre pour les situations qui le nécessitent (salariés aidants, salariés en situation de handicap ou encore suite à une longue maladie...).



COVID 19

TÉLÉTRAVAIL

PREMIER CONFINEMENT

50 % des collaborateurs en mesure de se connecter à distance (3 150)

SECOND CONFINEMENT

- + de 90 % en capacité à télétravailler (6 250 collaborateurs en décembre 2020)
- toutes les fonctions de l'entreprise en capacité de télétravailler en moins de 10 jours

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION



L'objectif est de rémunérer la performance individuelle et collective dans le principe d'équité interne, de compétitivité externe et de cohérence globale, garantissant des salaires :

- correspondant à la fonction exercée, aux missions et responsabilités confiées,
- rémunérant et valorisant équitablement les performances et les compétences,
- tenant compte des tendances du marché,
- permettant d'attirer et de fidéliser.

En 2019, une garantie minimale de rémunération a été créée pour les collaborateurs des classes 1 à 3.

Pendant la crise, des mesures de stabilité et de protection du pouvoir d'achat ont été mises en place.

En 2020, le versement de la Prime de Pouvoir d'Achat (PEPA) a été renouvelé pour un montant de 400 € sur la base d'un temps plein.

COVID 19

MESURES SOLIDAIRES EN FAVEUR DES COLLABORATEURS

- Maintien des salaires dans les conditions habituelles sans recourir au chômage partiel
- Versement en août d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat dite « Prime Covid-19 »
- Mensualisation possible du 14^e mois
- Versement de l'intéressement et de la participation aux dates prévues

POLITIQUE DE DIALOGUE SOCIAL/ACCORDS COLLECTIFS



DIALOGUE SOCIAL

Un dialogue social de qualité a permis la signature d'accords innovants au bénéfice des collaborateurs et dans la même dynamique, 2020 est l'année du lancement de l'école du dialogue social à destination des représentants du personnel dans le but d'une professionnalisation et d'une responsabilisation des acteurs du dialogue social.

BILAN 2020 DE LA POLITIQUE DE DIALOGUE SOCIAL UES MATMUT

• Entrée en vigueur au 1^{er} janvier de l'accord relatif à la mise en place du CSE signé le 11 octobre 2019 :

- 29 membres titulaires et 29 membres suppléants élus par les salariés de l'UES,
- 1 représentant syndical par organisation syndicale représentative.

• 16 accords collectifs et avenants Matmut signés :

Droit syndical et Droit des Instances Représentatives du Personnel

6 mai

Avenant n°1 à l'accord relatif aux aménagements exceptionnels et temporaires du fonctionnement des IRP au sein de l'UES

9 avril

Accord relatif aux aménagements exceptionnels et temporaires du fonctionnement des IRP au sein de l'UES

24 avril

Avenant n°1 à l'accord de reconnaissance de l'Unité Économique et Sociale **Matmut** « UES **Matmut** »

Rémunération, temps de travail et partage de la valeur ajoutée

9 avril

Accord relatif aux congés solidaires pendant la crise sanitaire et aux premières mesures provisoires d'accompagnement du télétravail

28 avril

Accord relatif au régime collectif de Prévoyance « Incapacité/Invalidité/Décès »

6 mai

Accord relatif à la gestion de la reprise d'activité et des situations rencontrées par les salariés employés par les entités de l'UES **Matmut** dans le contexte exceptionnel de la pandémie du Covid-19

6 mai

Avenant n°1 à l'accord relatif aux congés solidaires pendant la crise sanitaire et aux premières mesures provisoires d'accompagnement de télétravail

3 juin

Accord relatif au Service de Gestion des Flux documentaires et à l'Infirmierie

3 juin

Accord relatif aux astreintes et aux sollicitations sur des plages horaires inhabituelles de travail

6 juillet

Accord intéressement

30 juillet

Accord relatif à la négociation annuelle obligatoire 2020

29 septembre

Accord relatif à la mise en place d'un plan d'épargne retraite d'entreprise obligatoire

1^{er} octobre

Accord relatif au télétravail au sein de l'UES **Matmut**

17 novembre

Accord relatif aux mesures d'accompagnement du maintien de l'activité pendant la crise sanitaire

1^{er} décembre

Accord relatif au régime de complémentaire santé

Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, qualité de vie au travail et politique handicap

8 décembre

Avenant n° 5 - Accord relatif à l'égalité professionnelle

INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Pourcentage des évolutions salariales cumulées (en nombre de salariés)	30,2 %	29,7 %	- 0,5 point
Pourcentage des évolutions fonctionnelles (promotion classe supérieure)	4,7 %	5 %	- 0,3 point
Part collaborateurs UES Matmut ayant bénéficié de la prime PEPA/Covid	82 %	NC	

MUTLOG & MUTLOG GARANTIES

- 1 accord collectif signé en 2020 pour une durée limitée au 31 décembre 2021 pour la mise en place du télétravail durant la pandémie.



INDICATEURS CLÉS			
	2020	2019	Évolution
Nombre d'accords collectifs signés	17	12	+ 5
Nombre de réunions CSE	47	44	+ 3
Nombre de réunions paritaires	49	47	+ 2



COVID 19

CONGÉS SOLIDAIRES AU PROFIT DE 3 FONDATIONS

Signature d'un accord sur les congés avec les organisations syndicales, sur la base du volontariat, offrant la possibilité aux collaborateurs :

- de poser jusqu'à 6 jours de congés pour lesquels le Groupe a abondé 2 euros par jour posé pour financer 3 fondations (la Fondation de France, la Fondation Abbé Pierre et la Fondations des femmes)
- de renoncer à une partie des congés avec versement de l'équivalent de la rémunération et 20 euros supplémentaires par jour posé aux 3 fondations

19 500 JOURS DE CONGÉS OFFERTS

+ 1,2 M D'€ REVERSÉS AUX FONDATIONS

OBSERVATOIRE DU CLIMAT SOCIAL

Depuis 2018, la Matmut a mis en place l'observatoire du climat social en lien avec Harris Interactive qui offre aux collaborateurs l'occasion de s'exprimer sur leur quotidien professionnel dans une dynamique de progrès et d'amélioration continue de manière régulière et anonyme.

Les bénéfices attendus sont de mieux connaître les attentes pour mieux agir en ajustant les dispositifs d'accompagnement (formation...), connaissant les points de satisfaction et les points de progrès de manière objectivée et partagée et en disposant d'un outil permettant de progresser et/ou de s'inspirer de pratiques positives.

Un document de synthèse réalisé sur la base des éléments transmis par Harris Interactive est porté à la connaissance des collaborateurs sur l'intranet **Matmut Connect**.



INDICATEURS CLÉS			
	2020	2019	Évolution
Taux de participation à l'enquête de satisfaction interne UES Matmut*	64 %	63 %	+ 1 point
Équilibre vie privée/ vie professionnelle	84 %	87 %	- 3 points
Intérêt au travail	85 %	87 %	- 2 points
Relation avec le manager	86 %	87 %	- 1 point

* Enquête réalisée par notre prestataire de confiance - HARRIS INTERACTIVE - auprès de l'ensemble des salariés du Groupe, interrogés du 23 juin au 7 juillet 2020 et du 1^{er} au 17 décembre 2020

POLITIQUE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ



La politique globale en matière de conditions de santé et de sécurité au travail s'appuie sur :

- des conditions de sécurité d'accès au Siège social renforcées,
- pour les collaborateurs en relation avec le public :
 - déploiement d'une formation en e-learning sur la gestion des incivilités,
 - installation de boutons d'alarme au sein des Agences en cas « d'agressions externes »,
 - mise en place d'un dispositif d'accompagnement en cas de faits avérés,
- la digitalisation et la mise aux normes du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels),
- un accord sur la Qualité de Vie au Travail (QVT) s'articulant autour de thématiques :
 - la formation des managers et partenaires sociaux à la QVT, à la prévention des risques psychosociaux, en mettant en œuvre des dispositifs d'aide et d'accompagnement collectifs et individuels,
 - la mise en œuvre de périodes d'immersion, de travaux en co-construction...
 - la facilitation des apprentissages l'encouragement des initiatives par la reconnaissance du droit à l'erreur...
 - l'accompagnement du retour des salariés après une longue absence, en étant attentif et aidant pour la parentalité, en renforçant le droit à la déconnexion...
 - la mise à disposition de psychologues du travail à l'interne et/ou à l'externe, en poursuivant le développement au travail d'une politique interne de santé et plus largement en accentuant les actions de prévention,
- un service, indépendant de l'entreprise, d'écoute et d'accompagnement par téléphone auprès de psychologues du cabinet Pros Consulte, spécialistes du bien-être au travail, disponibles pour

toutes questions d'ordre personnel ou professionnel apportant un suivi individualisé,

- une charte du comportement managérial déclinant la politique de management du Groupe et formalisant les valeurs et les principes directeurs en tenant compte des enjeux stratégiques,
- la mise en place d'une cabine de téléconsultation médicale H4D dans les locaux du Siège social permettant d'échanger, par visioconférence, avec un médecin généraliste,
- communication sur les conduites addictives pour permettre aux collaborateurs de mieux comprendre le processus d'addiction et d'être sensibilisés aux risques qu'elles peuvent avoir en milieu professionnel,
- un dispositif de gestion des situations sensibles en cas de mal-être, harcèlement, sexisme, discrimination, agressions internes et externes.



INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Nombre d'accidents du travail/trajet	58	87	- 33 %
Taux de fréquence	3,36	NC	
Taux de gravité	0,36	NC	
Taux d'absentéisme	5,6 %	5,5 %	=

Pendant la crise, de nombreux dispositifs d'entraide ont été mis en place et une attention toute particulière a été apportée à la protection et à la sécurité des collaborateurs en apportant de la souplesse organisationnelle pour réguler les flux et par la création d'une cellule Covid avec désignation de référents pour accompagner les collaborateurs touchés par la pandémie ou susceptibles de l'être.



COVID 19

SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

- Création d'un numéro vert
- Newsletter hebdomadaire pendant le confinement et communication régulière par mail de la DGA RHRS (foire aux questions/mesures de prévention...)
- Création d'une rubrique dédiée sur l'intranet **Matmut Connect** rassemblant l'ensemble des informations communiquées
- Rédaction d'un livret de reprise d'activité sur sites avec distribution d'un kit de protection (masques réutilisables, gel, lingettes, gourde écoresponsable) par collaborateur
- Opérations de désinfection des locaux
- Aménagements de sécurité : installation de plexi dans les Agences, mise à disposition de distributeurs de gel, réorganisation des sens de circulation (principalement unidirectionnels) sur sites...
- Mise à jour régulière des Documents Uniques d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) en lien avec la Commission Santé Sécurité Conditions de Travail - QVT et le Médecin du Travail
- Adjonction d'une note de service au Règlement Intérieur en application de l'article L. 1321-5 du Code du Travail fixant les mesures d'ajustement nécessaires pour lutter contre l'épidémie de la Covid-19



2 • 2

© Westend61 - Gettyimages.com

INEFFICIENCE DE LA GESTION DES EMPLOIS & DES COMPÉTENCES I

Description du risque

Il s'agit du risque d'inadaptation à court ou moyen termes des emplois, des effectifs et des compétences aux exigences issues de la stratégie du Groupe et des modifications de son environnement économique, technologique, social et juridique.

La technicité et la complexité des métiers de l'assurance évoluent sans cesse : digitalisation, relation client multicanale, dimensions relationnelles, commerciales et juridiques, Big Data bouleversent les méthodes de travail. Ne pas être en capacité de maintenir le savoir-faire technique et juridique et les compétences nécessaires des collaborateurs pourraient entraîner une incapacité du Groupe à répondre aux nouvelles attentes et modes de consommation des assurés.

Il est de la responsabilité du Groupe d'accompagner, d'anticiper les besoins pour permettre aux équipes l'appropriation de ces changements et de favoriser leur adhésion et leur engagement au service des sociétaires.

Enjeu

- Anticiper les évolutions des besoins métiers.
- Favoriser le développement des compétences.

Politiques ou actions mises en œuvre

PLAN DE FORMATION ADAPTÉ AUX ÉVOLUTIONS



La réalisation d'étude prospective sur les compétences nécessaires à moyen terme sur la base des besoins des métiers et des évolutions attendues de nos secteurs d'activité, notamment l'impact du digital, de la robotisation, de l'intelligence artificielle... permet d'anticiper les compétences techniques et relationnelles qui seront décisives à l'avenir et former les collaborateurs pour qu'ils puissent les mobiliser dans leur fonction et les mettre en œuvre pour les sociétaires.

Des plans de formation sont construits avec les Directions Métiers

couplés à une gestion prévisionnelle des emplois reposant sur :

- un dispositif de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) pour anticiper les évolutions des compétences et préparer la **Matmut** aux évolutions du secteur de l'assurance,
- le déploiement prévisionnel des emplois fondé sur une cartographie des nouvelles compétences et l'identification des métiers de demain,
- un accent mis sur l'acculturation et la compréhension renforcée des enjeux du digital,
- une « Académie **Matmut** » pour la formation des nouveaux collaborateurs proposant un parcours complet d'intégration sur une durée totale de 8 mois,
- le renforcement de l'engagement en matière d'alternance, opportunité de repérer les talents et de les fidéliser pour répondre aux besoins futurs,
- la création d'une classe dédiée à la formation en vue de l'obtention d'une licence professionnelle « chargé(e) de clientèle en assurances » en partenariat avec l'IFPASS de Paris,
- le suivi d'un cursus Objectif Manager en partenariat avec Neoma Business School,

- des parcours de formation individualisés, avec la mise en place d'un nouveau dispositif pour la gestion des carrières « Revue du personnel » (People Review) pour identifier les postes ou les collaborateurs ayant besoin d'un renforcement des compétences permettant un suivi plus personnalisé de leur parcours.



INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Nombre de collaborateurs ayant suivi une formation	6 421	6 537	- 116
Taux d'accès à la formation	99,7 %	97,8 %	+ 2 points
Nombre moyen de jours de formation	4,3	3,8	+ 0,5
Budget consacré à la formation	12 810 K €	16 080 K €	- 20,3 %
Pourcentage de masse salariale consacrée à la formation			
UES Matmut	4,92 %	6,2 %	- 1,2 point
AMF	1,20 %	2,9 %	- 1,7 point
Mutlog et Mutlog Garanties	1,81 %	2,4 %	- 0,6 point

POLITIQUE DE RECRUTEMENT



La politique de recrutement **Matmut** comporte :

- un dispositif de management des effectifs,
- un système de « Bourses à l'emploi » facilitant les évolutions fonctionnelles internes,
- de nouvelles modalités d'accueil des candidats,
- la création d'une page recrutement LinkedIn,
- des partenariats entre les métiers et les écoles,
- une augmentation significative du nombre d'alternants.

Même durant la période de confinement, les équipes en charge du recrutement ont poursuivi leurs démarches, à distance, en réponse aux besoins exprimés par les Directions du Groupe pour soutenir leur développement.

INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Nombre total de recrutement	999	1 063	- 6 %
Nombre total d'alternants	337	276	+ 22 %
Taux de rotation du personnel	5 %	4,4 %	+ 0,6 point



OBJECTIF ASSOCIÉ AUX RISQUES SOCIAUX

Concilier performance économique et performance sociale au sein du Groupe Matmut

R

3

Les risques liés à la sécurité

2 RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ

3•1 - Interruption d'activité

P. 126

3•2 - Risque cyber

P. 128



3 • 1

INTERRUPTION D'ACTIVITÉ I

Description du risque

L'interruption d'activité se caractérise par une situation d'arrêt de l'activité de l'entreprise consécutive à la survenance d'une catastrophe ou d'un sinistre grave impactant les locaux, le SI, le personnel ou encore un fournisseur essentiel.

Le risque d'interruption d'activité vise une situation d'atteinte grave au fonctionnement de l'entreprise ne permettant plus de garantir le service aux sociétaires.

Les causes peuvent être multiples et trouver leur origine dans un événement rendant indisponible les locaux, le SI (ex : destruction consécutive à un incendie, une explosion, une inondation... ou une attaque cyber) ou provoquant un défaut de ressources humaines (ex : épidémie, pandémie, mouvement social...) ou encore défaut d'un fournisseur ou sous-traitant important critique (ex : black-out électricité).

Enjeux

- Être en capacité d'assurer la continuité des activités du Groupe pour satisfaire à nos obligations envers les sociétaires et les collaborateurs.
- Gérer au mieux une situation de crise engendrée par une interruption d'activité.

Politiques ou actions mises en œuvre

POLITIQUE DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ ET DE GESTION DE CRISE



Le Groupe a mis en place une « politique de continuité et de gestion de crise » applicable à l'ensemble des entreprises affiliées de la SGAM **Matmut**.

Son objectif est de décliner la stratégie et l'ensemble des dispositions prévues pour garantir au Groupe la continuité de ses activités, voire sa reprise en cas d'interruption, à la suite d'un événement perturbant gravement son fonctionnement normal.

La démarche est structurée par un Plan de Continuité d'Activité (PCA) établi en réponse à des scénarios préconçus, élaborés en transversalité

par la Direction des Risques et du Contrôle Permanent et chaque Direction Métier couplé à un dispositif de gestion de crise. Le moment venu, ce dispositif est conduit par une cellule de crise, qui a montré son efficacité pendant la gestion de la crise sanitaire.

Au plan opérationnel, le dispositif de gestion de crise s'articule autour d'une veille, d'un comité d'alerte et d'une cellule de crise fixant les grandes orientations et priorités dont la mise en œuvre éventuelle du PCA.

Un travail d'analyse des besoins - en amont - en termes de continuité s'appuie sur un processus de Bilan d'Impact sur les Activités (BIA), auquel sont associées toutes les Directions du Groupe et entreprises affiliées.

Selon la nature de l'événement perturbateur, la politique est complétée par différents dispositifs destinés à :

- protéger les collaborateurs et les biens,
- respecter les engagements vis-à-vis des sociétaires, maintenir la qualité de service,
- préserver la réputation et l'image du Groupe vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes (sociétaires, collaborateurs, partenaires, fournisseurs),
- respecter les obligations juridiques et réglementaires,
- limiter les impacts financiers et médiatiques de l'événement,

- restaurer un fonctionnement normal dans les meilleurs délais,
- valider (si besoin) un plan d'action limitant les risques de réitération ou les impacts de la crise.

Le dispositif varie selon l'événement perturbateur et ses conséquences sur l'activité : indisponibilité du SI, des locaux, des ressources humaines ou encore défaillance d'un sous-traitant.

INDISPONIBILITÉ DU SI

- Une Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information (PGSSI) définit les principes généraux de sécurité à respecter au sein du Groupe ainsi que l'organisation et les responsabilités en matière de SI. Elle s'applique à l'ensemble des Directions, entités, sites géographiques ainsi qu'aux sous-traitants et prestataires accédant aux SI du Groupe, à l'exception d'AMF, Mutlog et Mutlog Garanties qui ont des dispositifs spécifiques.
- Un Plan de Secours Informatique (PSI) a pour objectif d'assurer la continuité d'activité informatique incluant notamment le recours à deux salles informatiques « miroir », une sauvegarde périodique et complète des données dont les supports sont externalisés, un site de repli pour les équipes informatiques qui ont été intégralement équipées d'outils de travail à distance.

COVID 19

CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ ASSURÉE PENDANT LES PÉRIODES DE CONFINEMENT PAR :

- le déploiement de nouvelles solutions de travail à distance en flux sécurisé ou poste virtualisé
- la possibilité de recevoir les appels téléphoniques sur le poste de travail via l'outil Softphone dans des conditions quasi similaires aux conditions de travail habituelles
- une nouvelle solution (callbot) pour prendre en charge les appels téléphoniques des sociétaires et les retranscrire par mail
- le développement de l'outil de visio-conférence Zoom pour faciliter les échanges

INDISPONIBILITÉ DES LOCAUX

Des procédures opérationnelles concernant les modalités de transfert d'activité, tant sur le plan technique que sur le plan humain, sont formalisées en cas d'indisponibilités des locaux.

Qu'il s'agisse de l'indisponibilité partielle ou totale du Siège, d'une annexe, d'un back-office ou d'une Agence commerciale (à l'exception d'AMF, Mutlog et Mutlog Garanties qui ont des dispositifs spécifiques), la Direction des Moyens Généraux et Travaux Immobiliers (DMGTI) dispose d'un processus-type de mise en œuvre de relogement des équipes et d'une cartographie recensant en temps réel :

- les directions, les surfaces et les postes impactés par l'indisponibilité
- les surfaces déjà aménagées ou aménageables ainsi que le nombre de postes de travail disponibles déjà équipés ou à équiper sur un ou plusieurs sites de repli.



INDICATEURS CLÉS

Évolution de 3 % à 80 % de collaborateurs équipés pour le télétravail en un trimestre lors du 1^{er} confinement

90 % des collaborateurs équipés pour le travail à distance fin décembre

138 000 réunions visio via ZOOM de mars à décembre

46 webinaires organisés

INDISPONIBILITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Les Directions des Ressources Humaines (UES **Matmut**, Mutlog, Mutlog Garanties et **AMF**) sont en charge de la mise en œuvre du dispositif visant à réduire les impacts d'une indisponibilité des ressources humaines, qu'elles soient critiques au sens collectif ou individuel en s'appuyant notamment sur la formalisation de plans de relève pour les ressources critiques et leur capacité à mettre en œuvre du télétravail à disposition de leurs collaborateurs.

DÉFAILLANCE D'UN SOUS-TRAITANT

L'exploitation des BIA permet, d'une part, d'identifier les activités critiques dont la réalisation a été déléguée à des sous-traitants et, d'autre part, de déterminer les solutions internes à mettre en place en cas de défaillance de ces prestataires (pendant le délai de reprise ou en cas de déficience du PCA du sous-traitant).

RISQUE CYBER I

Description du risque

Un cyber risque se définit comme toute atteinte au bon fonctionnement des systèmes d'information (basé sur les principes de disponibilité, d'intégrité, de confidentialité, de sécurité, de traçabilité et de non-répudiation). Il peut également s'agir de tentative d'atteinte des SI réalisée dans un but malveillant.

Ce risque vise en particulier les cyber-attaques d'ampleur, avec des conséquences économiques significatives, la fragilisation de la protection des données personnelles, le risque de fraude aux données et enfin le risque de rançon.

Il prend la forme de dégradations ou d'altérations du SI telles que :

- la perte, la fuite, la divulgation ou la dégradation de données,
- la compromission du SI (perte de confiance),
- un défaut de conformité,
- une perte de souveraineté/trop forte dépendance à une solution externalisée.

Les causes peuvent être multiples, accidentelles ou délibérées : acte malveillant, terrorisme, négligence humaine, panne, problèmes techniques ou désordres naturels (inondations...).

Outre les conséquences financières ou d'interruption d'activité (voir supra), la survenance d'un cyber risque affectant la protection des données pourrait avoir un impact majeur compte tenu de la hausse considérable des données

collectées et traitées liée à la forte digitalisation des activités du Groupe.

La survenance de ce risque engagerait la responsabilité du Groupe notamment en cas d'atteinte à la vie privée, pourrait entraîner des sanctions administratives et pourrait avoir un impact réputationnel particulièrement négatif avec perte de confiance des sociétaires et/ou des partenaires en cas de divulgation.

Enjeux

- Sécuriser les outils informatiques et se prémunir préventivement contre les cyber-risques.
- Protéger les données de toute perte, divulgation, dégradation ou altération.

Politiques ou actions mises en œuvre

POLITIQUE DE SÉCURITÉ DES SI



Une organisation et des moyens techniques de protection des SI sont mis en œuvre :

- désignation d'un comité de sécurité informatique,
- formalisation d'une politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) qui regroupe :

- une Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information (PGSSI),
- des directives thématiques et des guides méthodologiques maintenus à jour par les équipes opérationnelles,
- une charte d'usage du SI décrivant les règles d'usage des ressources du SI par ses utilisateurs,

L'ensemble a pour objectifs, la disponibilité, l'intégrité, la confidentialité, la traçabilité, l'authentification et la non-répudiation, portant notamment sur :

- le contrôle des accès par une gestion sécurisée :
 - > des mots de passe pour les sociétaires et les collaborateurs,
 - > des habilitations et accès des collaborateurs,
 - > des logiciels de protection et navigation en HTTPS - gage de sécurité,
- une politique de continuité d'activité (PCA/PRA),
- une démarche continue d'audits via des sociétés spécialisées chaque fois que le Groupe a besoin de disposer d'une évaluation ou d'éléments de maîtrise (Programmes en développement, évaluation de matériel...),
- mise à jour du règlement intérieur et de la Charte informatique et téléphonique à la disposition des collaborateurs de toutes les entreprises affiliées de la SGAM **Matmut** fixant les modalités pratiques d'accès et d'utilisation des

ressources informatiques, numériques et de télécommunication, les conditions de leur utilisation, les règles déontologiques et de sécurité technique et juridique s'imposant à tout utilisateur.

POLITIQUE DE PRÉVENTION DES RISQUES CYBER



La prévention repose sur :

- la mise en place en temps réel de surveillances et de protections des actifs exposés (site web, comptes réseaux sociaux) permettant une action rapide (dépôt de plainte, recours légal),
- un système de surveillance des actifs internes (y compris l'événementiel),
- un suivi des flux entrants et sortants entre le SI **Matmut** et l'extérieur,

- la contractualisation d'une assurance spécifique aux cyber-risques couvrant un large périmètre : responsabilité civile, dommages subis, cyber-extorsion, gestion de crise,
- des actions de sensibilisation des collaborateurs :
 - un elearning sur la sensibilisation à la cyber-sécurité destiné aux collaborateurs,
 - une invitation des collaborateurs à consulter le site <https://www.hack-academy.fr> apportant de façon ludique (vidéos et quiz) les éléments d'informations indispensables pour ne pas s'exposer ou exposer la **Matmut** aux attaques malveillantes et permettant :
 - > d'appréhender les techniques utilisées par les pirates informatiques,
 - > d'acquérir des automatismes simples pour éviter ces désagréments.



INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Part des collaborateurs formés à la cyber sécurité	59 %	NC	
Montant des investissements dédiés à la cyber sécurité	2,7 M €	NC	
Nombre d'audits menés	5	NC	
Nombre d'emails reçus et contrôlés	10 000 000	38 000 000	- 74 %*
Nombre de spams arrêtés	3 160 000	10 000 000	- 68 %*
Nombre de menaces avérées et stoppées (virus et malware)	21 000	112 000	- 81 %

* La baisse notable de ces indicateurs s'explique par l'évolution des méthodes d'attaques beaucoup plus ciblées cherchant les failles du système plutôt que l'envoi de mails en grand nombre...

COVID 19

SÉCURISATION DU TRAVAIL À DISTANCE

- Déploiement de solutions VPN pour permettre la connexion au SI et le travail à distance
- Ajout d'un système d'authentification forte à 2 facteurs pour renforcer la sécurité
- Dotation à l'ensemble des collaborateurs d'ordinateurs portables pour faciliter et sécuriser le travail à distance

AMF a mis en place pour faire face aux cyber-risques :

- des dispositifs de protection sur son serveur de courriers électroniques,
- des logiciels de protection et navigation en HTTPS,
- des connexions à distance sécurisées,
- une politique de continuité d'activité (PCA/PRA),
- des dispositifs de contrôle de données et des habilitations.

Une charte informatique fixant le cadre d'une utilisation adaptée, responsable et sécurisée du système d'information et de communication de l'**AMF** est régulièrement mise à jour. Des actions de sensibilisation aux cyber-risques ont également été dispensées en 2020.

DISPOSITIF DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES



Entré en vigueur depuis le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) harmonise au niveau européen sur la réglementation sur la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de leurs données à caractère personnel. Ce règlement a placé le Groupe dans une logique de responsabilisation dans le traitement des données afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque de traitement.

Un dispositif de vérification de la conformité sur le traitement des données personnelles a été mis en place :

- désignation d'un Délégué à la Protection des Données (DPO) dans toutes les entreprises affiliées de la SGAM **Matmut**,
- mise en place d'un dispositif de Protection des Données Personnelles en conformité avec le RGPD) :
 - intégrant aux documents contractuels (devis, Conditions Particulières, Conditions Générales...) une mention comportant les informations essentielles sur l'usage fait des données personnelles des sociétaires, les renvoyant vers le site internet du Groupe pour une information complète,

- renforçant et facilitant l'exercice des droits : d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation,
- offrant aux sociétaires, pour le droit à portabilité, la possibilité de récupérer, via leurs Espaces Personnels, un fichier comportant leurs données personnelles communiquées. Les autres personnes (prospects, candidats au recrutement...) disposent d'un formulaire internet routé sur une boîte mail dédiée,
- centralisant et consignant tous les traitements de données personnelles de la **Matmut**, dans deux registres, un en tant que responsable de traitement et l'autre en tant que sous-traitant,
- engagement, dans une Charte, à préserver les données à caractère personnel des collaborateurs que l'UES **Matmut** est amenée à traiter, directement ou indirectement (en cas de sous-traitance), tout au long de leur carrière professionnelle et indication de leurs droits et obligations auxquelles elle est tenue en sa qualité de responsable de traitement (droit d'accès, de rectification, droit à l'effacement...),
- procédure de notification des violations de données personnelles auprès de la CNIL et des personnes victimes,
- sensibilisation des collaborateurs :
 - formations et actions de sensibilisation pour **AMF**,
 - publication sur l'intranet **Matmut** d'une note de service et actualisation de la documentation pérenne sur la protection des données personnelles,
 - actions de sensibilisation par le DPO **Matmut** auprès des populations les plus concernées (Relais Conformité des Directions Groupe, encadrement du Centre de Santé du Square de la Mutualité (**Matmut Mutualité** Livre III)).



INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Nombre de demandes d'accès client	41	54	- 19,6 %
Nombre de demandes de rectification	0	0	=
Nombre de demandes d'opposition	450	214	+ 110 %
Nombre de violations des données personnelles notifiées à la CNIL	2	1	+ 1
Nombre de plaintes CNIL	0	0	=
Nombre de collaborateurs formés à la protection des données	304	835	-



OBJECTIFS ASSOCIÉS AUX RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ

- 1• Assurer la continuité d'activité en cas d'interruption quelle qu'en soit la cause
- 2• Prévenir, identifier et atténuer les cyber-risques
- 3• Protéger les données personnelles de toute dégradation et/ou violation

R

4

Les risques environnementaux

2 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

4•1 - Changement climatique

P. 132

4•2 - Impact environnemental de l'activité

P. 136

CHANGEMENT CLIMATIQUE I

Description du risque

Conformément à la définition du superviseur, le risque de changement climatique est susceptible d'affecter l'actif et le passif du bilan de l'entreprise par la présence de :

- risques physiques : qui résultent des dommages directement causés par les phénomènes météorologiques et climatiques ainsi par exemple l'augmentation de la fréquence et du coût des sinistres,
- risques de transition : qui résultent des ajustements effectués en vue d'une transition vers une économie bas carbone en particulier lorsque ceux-ci ne sont pas correctement anticipés ou interviennent brutalement, ainsi par exemple une dépréciation des actifs faisant suite à des évolutions réglementaires qui viendraient pénaliser voire interdire certaines activités jugées trop émettrices en Gaz à Effet de Serre (GES),
- risques de responsabilité induits (risques juridiques et de réputation) : liés aux impacts financiers des demandes de compensation de la part de ceux qui subissent des dommages dus au changement climatique, ainsi par exemple des investissements finançant le développement d'industries et d'activités polluantes ou fortement émettrices de GES.

Le risque de changement climatique est une préoccupation croissante pour l'ensemble du secteur de l'assurance.

Protéiforme, il modifie ou amplifie des risques déjà identifiés des assureurs : risques financiers, risques de catastrophes naturelles, risques juridiques et de réputation. Il crée également de nouveaux défis liés à l'augmentation de la fréquence et du coût des événements climatiques extrêmes.

Enjeux

- Prendre en compte le changement climatique dans l'activité Dommages du Groupe.
- Mettre en place une politique d'investissements socialement responsable.
- S'engager en faveur de la biodiversité.

Politiques ou actions mises en œuvre

Devant l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des aléas naturels, indicateur avancé du changement climatique, la **Matmut**, en sa qualité d'assureur Dommages, à un rôle à jouer face au défi climatique.

Elle met en place des actions de prévention des risques naturels et développe des solutions d'assurance innovantes pour accompagner le déploiement des nouveaux équipements répondant aux enjeux de la transition énergétique (énergie renouvelable, mobilité durable...) prévoyant une gestion plus durable

des sinistres favorisant la réparation ou la reconstruction plutôt que le remplacement.

ACTIONS DE PRÉVENTION DES RISQUES DE CATASTROPHES NATURELLES



La **Matmut** adhère à la charte développement durable de la Fédération Française de l'Assurance (FFA) et à l'association Mission Risques Naturels qui contribue à une meilleure connaissance des risques naturels en apportant une contribution technique aux politiques de prévention, notamment à travers l'Observatoire National des Risques Naturels.

Elle participe également aux travaux de place de la Commission Assurance Prévention et du Groupe Permanent Prévention Entreprises de la FFA.

La **Matmut** contribue à la prévention des événements climatiques (y compris catastrophes naturelles) essentiellement par la diffusion de contenus web, de publications sur les réseaux sociaux, l'élaboration de supports, en lien avec les autres Directions concernées (notamment les Directions techniques assurancielles souscription et indemnisation).

Des travaux de réflexion sont également menés pour accompagner au mieux les assurés et permettre une meilleure anticipation ou gestion du risque.

À titre d'exemple :

- sur le marché des entreprises, des visites de risque permettent de sensibiliser les assurés aux principaux risques naturels. Le service souscription d'**Inter Mutuelles Entreprises** est sensibilisé aux problématiques liées aux catastrophes naturelles et dispose d'outil permettant au souscripteur d'affiner son analyse du risque. Des propositions de mesures de préventions supplémentaires post-sinistres peuvent être également faites (par exemple, rehaussement d'un bâtiment annexe, renforcement des berges de la rivière jouxtant un centre de vacances...),
- le pôle Prévention **Matmut** enrichit le site web par des articles dédiés et relaie, sur les réseaux sociaux différentes campagnes comme celles programmées par l'Association « Assurance Prévention » de la FFA à laquelle la **Matmut** est adhérente :
 - campagne ministérielle incendies de forêt et épisodes cévenols,
 - comment protéger son logement des inondations ? Conseils travaux et sécurité pour limiter les risques.

OFFRES ET SERVICES INTÉGRANT LES ÉVOLUTIONS DÉCOULANT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Le Groupe veille à intégrer au mieux les nouvelles attentes des assurés et à favoriser la mise en place d'actions écoresponsables notamment dans la création des offres et la gestion des sinistres :

OFFRES

HABITATION

Souscription possible d'une option « Équipements de développement durable », afin de garantir :

- les équipements de chauffage, de fourniture d'eau ou d'électricité fonctionnant à l'énergie électrique, solaire, éolienne, géothermique, aérothermique ou hydraulique,
- les panneaux solaires photovoltaïques, thermiques ou ardoises américaines,
- les éoliennes,
- les pompes à chaleur ou de forage,

- les systèmes de climatisation, réversibles ou non, situés en tout ou en partie à l'extérieur des locaux d'habitation,
- les installations enterrées de récupération d'eau de pluie permettant le traitement, le stockage et la distribution d'eau,
- les échangeurs air/sol (puits canadiens, puits provençaux, puits climatiques),
- les petites centrales hydroélectriques (moulins à eau),
- les microstations d'épuration individuelles,
- les bornes de recharge des véhicules électriques.

AUTO/2 ROUES

- Adaptation des garanties et services proposés aux véhicules électriques : intégration des spécificités liées à la panne ou à la location de batterie et prestation d'assistance étendue à la panne électrique,
- usage actif écomobilité pour les sociétaires utilisant en plus de leur véhicule d'autres moyens de transport alternatifs pour se rendre sur leur lieu de travail (train, bus, covoiturage),
- avantage tarifaire pour les sociétaires réalisant moins de 7 000 km par an,
- 2 nouvelles solutions d'assurance « mobilité durable » en 2020 :
 - le contrat « 2R Mobilité » : assurance des Engins de Déplacement Personnel Motorisé (EDPM) - trottinettes, gyropodes, hoverboard...
 - le contrat « 2R Liberté » : assurances des vélos « classiques » et vélos à assistance électrique,
- covoiturage garanti sans supplément,
- stages gratuits d'éco conduite ou de prévention des risques routiers.



INDICATEURS CLÉS			
	2020	2019	Évolution
Part verte du chiffre d'affaire en non-Vie	44 971 K €	NC	
Nombre d'options d'équipements de développement durable en Habitation	50 067	34 238	+ 46,2 %
Nombre de véhicules électriques ou hybrides au portefeuille	476 868	305 169	+ 56,3 %
Nombre des contrats Auto avec utilisation < 7 000 km/an	50 588	34 035	+ 48,6 %

INDEMNISATION

Un réseau de prestataires permet de privilégier la remise en état des biens sinistrés plutôt que leur remplacement et le recours aux pièces de réemploi :

- expertise à distance,
- réparation des menuiseries PVC endommagées par la grêle ou une effraction,
- débosselage de la carrosserie en cas de dommages liés à la grêle,
- utilisation de pièces de réemploi certifiées,
- prise en charge du coût de retraitement des déchets en cas de destruction des véhicules non réparables.



INDICATEURS CLÉS

	2020
AUTO Part des expertises réalisée à distance sur les véhicules réparables	40 %
HABITATION Part des prestataires missionnés en capacité de réparer plutôt que remplacer	60 %

POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS SOCIALEMENT RESPONSABLE



En tant qu'investisseur responsable, la **Matmut** mène depuis plusieurs années une politique d'investissement intégrant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'objectif est d'améliorer la qualité de son portefeuille d'actifs tout en conservant sa performance sur le long terme.

Pour ce faire, la **Matmut** et **AMF** s'appuient essentiellement sur la politique d'Investissement Socialement Responsable (ISR) mise en place par la filiale OFI (société de gestion d'actifs) qui est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) et qui gère un peu moins de 75 % de ses actifs au 31/12/20.

Aujourd'hui, plus de 85 % du portefeuille « émetteurs privés » géré sous mandat OFI est couvert par une analyse ESG. L'objectif est à terme de couvrir l'intégralité du portefeuille géré sous mandat.

De plus, la **Matmut** et **AMF** ont d'ores-et-déjà pris des engagements pour agir contre le réchauffement climatique et en faveur de la transition énergétique en faisant le choix de suivre la politique d'exclusion charbon mise en place par OFI. Cette politique est l'application de deux listes complémentaires :

- la propre politique définie par OFI AM qui concerne les entreprises détenant des mines de charbon,
- la Coal Plant Developer List (CPDL) qui exclut les entreprises les plus impliquées dans les projets d'expansion de centrales thermiques utilisant du charbon et les plus impactantes dans la mise en œuvre de la politique énergétique de chaque pays.

La **Matmut** et **AMF** ont également décidé sur 2020 d'adopter la politique Pétrole et Gaz pour les actifs en gestion sous-mandat avec comme cible une sortie totale du pétrole et des gaz de schiste à horizon 2050. Cette démarche s'inscrit dans l'objectif fixé par l'Accord de Paris de réduction du réchauffement climatique sous la barre des 2°C avant 2100.

Mutlog et **Mutlog Garanties** : poursuivent une démarche volontaire intégrant des préoccupations sociales et environnementales dans la gestion de leurs actifs. Elles réalisent des investissements dans des produits intégrant une démarche ESR (Entreprise Socialement Responsable) par des sociétés signataires de la charte ESG favorisant les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire, les SCOP...



INDICATEURS CLÉS			
MATMUT	2020	2019	Évolution
Part d'actifs couverts par une analyse ESG	85 %	87,9 %	- 2,9 points
Montant des fonds ISR et/ou thématiques en lien avec le développement durable	322,3 M €	323,7 M €	- 0,43 %
Part verte des investissements	1,79 %	NC	
Empreinte carbone du portefeuille d'investissements (T/CO ² /M € investi)	40,70 T	NC	
AMF	2020	2019	Évolution
Part d'actifs couverts par une analyse ESG	97 %	96,6 %	+ 0,4 point
Montant des fonds ISR et/ou thématiques en lien avec le développement durable	12,7 M €	NC	
Part verte des investissements	18,58 %	NC	
Empreinte carbone du portefeuille d'investissements (T/CO ² /M € investi)	60 T	NC	
MUTLOG & MUTLOG GARANTIES	2020	2019	Évolution
Part d'actifs couverts par une analyse ESG	23,9 %	35,8 %	- 11,9 points
Montant des fonds ISR et/ou thématiques en lien avec le développement durable	3,57 M €	2,97 M €	+ 20,2 %

ACTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



La **Matmut** prolonge son action en faveur de la transition écologique en s'engageant aux côtés de Plastic Odyssey. Ce partenariat a pour objet d'amorcer une responsabilité écologique collective en luttant

contre la pollution plastique dans le monde afin de préserver les océans.

Le projet :

- s'attaquer au problème à sa source, sur terre, en développant une micro-économie liée au recyclage et à la valorisation des déchets plastiques,
- développer, fabriquer et livrer des technologies de traitement des déchets en les rendant accessibles au plus grand nombre,
- promouvoir le projet en programmant une expédition de

3 ans autour du monde à bord d'un navire ambassadeur.

Le partenariat avec Plastic Odyssey permettra, en interne comme en externe, de sensibiliser, d'accompagner le changement et la transition vers un système plus respectueux de l'environnement, vers le zéro déchet plastique en entreprise, tout en soutenant un projet innovant et tourné vers l'avenir.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITÉ I

Description du risque

Si l'impact sur l'environnement de l'activité tertiaire du Groupe **Matmut** est relativement limité, en sa qualité d'assureur mutualiste et d'entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire, le Groupe porte la responsabilité de développer ses activités en contribuant au développement durable en agissant en faveur du climat. Il s'est engagé depuis longtemps dans une démarche de réduction de son empreinte écologique.

Bien que ce risque ne puisse être qualifié de risque majeur, il n'en demeure pas moins que le Groupe a à cœur d'agir, en interne et dans ses relations avec les parties prenantes, afin de mener ses activités dans le respect de son environnement.

Le Groupe met en œuvre un ensemble de bonnes pratiques en matière de lutte contre le réchauffement climatique visant à réduire sa consommation énergétique, à limiter son empreinte carbone et à contribuer positivement au développement de son territoire.

Enjeux

- Réduire notre empreinte écologique.
- Engager les collaborateurs dans la démarche.
- Intégrer des critères sociaux et environnementaux dans les processus achats.
- Être acteur sur notre territoire.

Politiques ou actions mises en œuvre

RÉDUCTION DES CONSOMMATION INTERNES ET VALORISATION DES DÉCHETS



Le Groupe **Matmut** est engagé dans une démarche forte de réduction des consommations (énergie et consommables), de gestion des déchets, de recyclage, de réemploi, de politique d'achats responsable et de mise en place d'une dynamique tendant à lui permettre de devenir une entreprise « zéro déchets plastique ».

La démarche de réduction des consommations internes recouvre différents aspects :

- dispositifs de collecte et de recyclage des consommables informatiques,
- diminution constante de la consommation des consommables informatiques et des déchets produits,
- mesures visant à réduire la consommation de papier (réduction du nombre d'imprimantes, paramétrage recto/verso, gestion

centralisée des impressions, dématérialisation de dossiers sinistres),

- généralisation de la Gestion Electronique des Documents (GED),
- valorisation du papier,
- participation au baromètre 2020 « PAP50- Secteur Banque et Assurances » et classement honorable en 4^e place au classement général,
- généralisation du test initié en 2019 à l'ensemble du Siège social sur l'apport volontaire vers des espaces dédiés et centraux des déchets de bureau (papier, bouteilles plastiques...),
- tri sélectif avec mise à disposition de contenants adaptés pour regrouper, récupérer, trier et permettre un meilleur recyclage et une meilleure valorisation des déchets,
- suppression des gobelets plastiques des fontaines à eau remplacés par des gourdes Gobi ©* distribuées à l'ensemble des collaborateurs **Matmut**.

* Gourdes en Tritan sans bisphénol, écoconçue et fabriquée en France avec un assemblage réalisé en ESAT



INDICATEURS CLÉS

		2020	2019	Évolution
Bouchons plastique		227 kg	390 kg	- 42 %
Mégots		72 kg	117 kg	- 38 %
Piles et accus		394 kg	405 kg	- 3 %
Volume de recyclage	Bois	1,8 tonnes	2 tonnes	- 10 %
	Déchets en mélange	6 tonnes	17 tonnes	- 65 %
	Matières organiques	9 tonnes	10 tonnes	- 10 %
	Papier/cartons	267 tonnes	166 tonnes	- 61 %
	Gobelets plastiques	0,9 tonne	1,7 tonnes	- 47 %
Volume de consommables informatiques utilisés à recycler		3 600 KG	4 300 kg 2 écobox de 100 litres	- 16 %
Consommation de papier (tonnes)		Imprimés : 314	Imprimés : 311	=
		Photocopies : 53	Photocopies : 93	- 43 %

* La baisse des collectes s'explique par la mise en place du télétravail et le nombre de collaborateurs sur les titres de collecte

POLITIQUE DE GESTION DE L'ÉNERGIE



La politique de gestion de l'énergie du Groupe tient à la fois à sa stratégie immobilière et à différentes actions destinées à limiter sa consommation énergétique.

STRATÉGIE IMMOBILIÈRE

La politique en matière immobilière de la **Matmut** s'inscrit dans une démarche socialement responsable en faveur de la transition énergétique. En tant qu'acteur économique local majeur, la **Matmut** a participé au concours Cube 2020 (Concours Usages Bâtiment Efficace 2020) qui s'inscrit dans la démarche COP21 mise en œuvre par la métropole de Rouen. Cette action d'intérêt général vise à aider les utilisateurs de bâtiments tertiaires à diminuer efficacement leurs consommations en agissant sur les leviers de l'usage, du pilotage et de l'exploitation, en mettant en œuvre une compétition ludique entre les candidats.

La **Matmut** a renforcé sa stratégie en faveur de la transition énergétique en développant les axes mis en place dans le cadre du concours Cube 2020 notamment pour son patrimoine d'exploitation.

Différentes actions visant à limiter les consommations internes ont été mises en place :

- mise en place de détecteurs de présence pour limiter le temps d'éclairage (parkings, couloirs, sanitaires, locaux peu fréquentés),
- généralisation sur tous les sites administratifs des extinctions automatiques des lumières le soir,
- modification des éclairages par des éclairages basse consommation (led, fluocompactes...),
- généralisation sur tous les sites administratifs de la modification des consignes de températures l'hiver comme l'été dans les parties communes.

Mutlog et **Mutlog Garanties** participent au concours « Ergapolis » à destination des étudiants en architecture, urbanisme, ingénierie, économie, sociologie, géographie, paysagisme et communication, qui porte sur des projets de renouvellement urbain sur

le territoire de la Vallée de la Seine. Ce concours permet, en France et à l'international, de développer un langage commun du développement durable pour répondre aux enjeux de la ville durable : dynamique de coconstruction, innovation collaborative et conduite du changement, solutions innovantes.

AUTRES ACTIONS VISANT À LIMITER LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

- Installation d'un système de récupération d'eau de pluie sur le site du Siège social **Matmut**,
- suivi des consommations d'énergie,
- installation d'automates de gestion d'énergie dans les Agences (save box) permettant de réguler à distance le chauffage, la climatisation, les horaires de fonctionnement de la centrale de traitement de l'air, de l'éclairage, et de suivre en temps réelles consommations pour être proactif en cas de fuite d'eau ou de dépassement de consommation électrique,
- renforcement de l'isolation thermique lors des travaux immobiliers et remplacement des chaudières à fioul par des chaudières plus économes.



INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Eau de pluie récupérée (système de récupération)	80 770 litres	519 000 litres	- 85 %
Consommation de fioul (litres)	0	14 010	- 100 %
Consommation d'électricité (Kwh)	20,4 millions	21,6 millions	- 5,5 %
Consommation de gaz (Kwh)	4,51 millions	6,3 millions	- 28,6 %
Nombre de sites connectés aux automates de gestion	80	78	+ 2

BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



Le bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre fournit une évaluation du volume d'émissions de gaz produit par les activités exercées par le Groupe. Depuis 2012, un bilan complet est réalisé tous les 4 ans et le dernier en date a été réalisé en 2019 sur l'année de reporting 2018.

Le périmètre opérationnel retenu pour le bilan concerne les scopes 1 et 2 et les postes significatifs d'émissions sont :

- les immobilisations (nombre important de bâtiments – consommation d'énergie),
- les déplacements des collaborateurs (trajet travail + déplacements pro).

L'objectif initial réglementaire est de réduire nos émissions de 75 % d'ici 2050. En 2020, la **Matmut** a réduit ses émissions par salariés de 51 % par rapport à 2011.

En 2018, l'objectif global fixé par la **Matmut** était de réduire ses émissions

dues au parc de véhicules ainsi qu'au chauffage au fioul et au gaz.

En 2020, selon le bilan intermédiaire et bien que l'année soit atypique compte tenu de la crise sanitaire, la consommation :

- de fioul a été supprimée par le remplacement des chaudières fioul par des chaudières plus économes,
- de gaz naturel a été réduite de 14 %,
- d'énergie liée au parc automobile réduite de 32 %.

Pour 2021, la **Matmut** a engagé un programme de compensation carbone lié à notre production de gaz naturel.



INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Émissions GES	2 564 TCO ²	3 706 TCO ²	- 31,3 %
Émissions GES par salarié	0,48 TCO ²	0,71 TCO ²	- 32,4 %
Émissions GES dues à la consommation d'électricité	466 TCO ²	531 TCO ²	- 12,2 %
Émissions GES dus à la consommation de gaz naturel	761 TCO ²	1 108 TCO ²	-31,3 %
Émissions GES dues à la consommation de fioul	0	19 TCO ²	Suppression chaudières au fioul
Émissions annuelles liées au parc automobile	1 278 TCO ²	1 890 TCO ²	- 32 %
Émissions directes GES scope 1	2 039 TCO ²	3 018 TCO ²	- 32,8 %
Émissions indirectes GES scope 2	471 TCO ²	551 TCO ²	- 14,5 %

ENGAGEMENTS DES COLLABORATEURS



L'implication des collaborateurs à la démarche RSE est un enjeu majeur pour le Groupe **Matmut** qui souhaite à la fois les sensibiliser aux enjeux et leur donner envie d'être acteur dans la mise en œuvre des actions entreprises.

Les collaborateurs sont :

- engagés dans une démarche d'utilisation raisonnée du numérique en leur proposant de réduire le nombre d'emails envoyés, qui s'inscrivent dans un travail au long cours de sensibilisation aux problématiques environnementales et de l'impact du travail au quotidien,
- sensibilisés à l'extinction des lumières lorsque les lieux ne sont pas fréquentés (présence d'affichages au-dessus des interrupteurs) et des ordinateurs et autres appareils lorsqu'ils ne sont pas utilisés,
- incités aux écogestes (chauffage, eau chaude sanitaire...) avec la suppression progressive de l'eau chaude dans les sanitaires, et passage progressif à une température moyenne des locaux s'élevant à 21°C au lieu de 23°C.

Les collaborateurs **Matmut** disposent :

- de points de collecte pour récolter et recycler mégots, piles, bouchons en plastique, gobelets, bouteilles plastique,
- de détecteurs de mugs et tasses dans les distributeurs de boissons afin de supprimer progressivement les gobelets plastiques à usage unique.

GESTION DU PARC AUTOMOBILES ET DES DÉPLACEMENTS



Bien que le nombre de déplacements ait été limité depuis le début de la crise sanitaire, le Groupe se doit de trouver des alternatives pour limiter son impact lié aux déplacements de ses collaborateurs et favoriser la mobilité durable en privilégiant des modes de transport doux, les transports en commun ou des modes de transport alternatifs (covoiturage, autopartage ...).

Un certain nombre de dispositions sont prises pour réduire notre empreinte carbone :

- dotation de véhicules de service respectueux de l'environnement

prenant en considération les émissions CO² avec priorisation faite aux véhicules électriques ou hybrides,

- mise en place d'un forfait mobilités durables plafonné à 250 € par an (créé par la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités),
- mise en place d'une charte du conducteur responsable et la participation à des stages écoconduite pour les collaborateurs itinérants,
- réorganisation de l'espace parking pour intégrer davantage de trottinettes et vélos électriques et déploiement de bornes de recharges à destination des voitures ou des vélos,
- participation, en lien avec la Métropole Rouen Normandie, la Région Normandie, les Groupes Transdev, Renault et la Caisse des Dépôts, au lancement du projet « Rouen Normandy Autonomous Lab », service de mobilité à la demande sur routes ouvertes à la circulation avec des véhicules électriques autonomes accessible au public.



INDICATEURS CLÉS

	2020	2019	Évolution
Taux d'émission moyen de CO ² du parc automobile	102,39	103,79	- 1,35 %
Consommation de carburant	692 500 litres	990 600 litres	- 30 %*
Part des véhicules propres dans le parc auto	15 %	10 %	+ 49 %
Taux de participation au stage Éco-conduite par les collaborateurs itinérants	96 %	72 %	+ 24 points
Nombre de collaborateurs ayant bénéficié du forfait mobilités durables (création 2020)	230	-	-

* Baisse imputable à la crise sanitaire

POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES



En total accord avec ses engagements en faveur du développement durable, le Groupe **Matmut** a mis en place et développe une politique d'achats responsable.

Ainsi, il interroge systématiquement ses fournisseurs sur leur politique sociétale et leur stratégie de développement durable lors des appels d'offres afin de connaître :

- les certifications ou labellisations de leurs produits ou prestations,
- leur politique sociale,
- les plans d'actions mis en place pour réduire au maximum les nuisances liées au transport :
 - développement de stocks déportés chez les fournisseurs afin de réduire le nombre d'envois intermédiaires sur les fournitures de bureaux, mobilier, enseignes et matériaux d'aménagement des Agences,
 - achats de produits ecolabellisés ou certifiés plus respectueux de l'environnement (PEFC FSC, Écolabel, NF Environnement, Imprim'vert) pour l'entretien des locaux et des gaines de ventilation, la fourniture de papier bureautique et du mobilier des Agences, la réalisation des travaux.

AMF a recours à des fournisseurs (collecte courrier et cartes de vœux) agréés « Entreprise Adaptée » par la DIRECCTE qui favorise l'emploi et la formation des travailleurs handicapés.

INDICATEURS CLÉS			
	2020	2019	Évolution
Part des appels d'offres incluant des clauses ou engagements RSE	100 %	100 %	=
Bilan carbone des principaux transporteurs	36,8 tonnes de CO ²	73,8 tonnes de CO ²	- 50 %*

* Baisse imputable à la crise sanitaire

IMPACT TERRITORIAL DE L'ACTIVITÉ



La **Matmut** est fortement engagée sur ses territoires et plus particulièrement en Normandie, région qui l'a vu naître et qui abrite aujourd'hui encore son Siège social. Son engagement sociétal et solidaire sur la métropole de Rouen, lui tient particulièrement à cœur. Il se traduit par des actions concrètes en faveur de l'entrepreneuriat et d'un grand nombre d'initiatives locales, dans le domaine de l'immobilier entre autres.

Elle contribue activement au développement urbain de la région rouennaise sous différentes formes. Que ce soit à travers le projet d'une résidence étudiante en centre ville

comprenant 136 logements ou avec la construction d'un immeuble à haute performance énergétique dans le nouvel éco quartier de la ville accueillant des logements, des bureaux, deux commerces et un parking. Depuis plusieurs années, le Groupe **Matmut** développe ses projets immobiliers avec l'objectif de réduire leur empreinte carbone, tout en visant l'obtention de labels tels que PassivHaus ou Breeam Very Good.

La **Matmut** contribue également à la réhabilitation des bâtiments de la ville à travers un nouveau projet qui verra le jour sur le site de l'ancienne École normale d'institutrices (l'ENI) à Rouen en 2022 et qui comprendra, un hôtel 4 étoiles, des bureaux et un parc urbain.

Par ailleurs, afin de contribuer au développement du tissu local, le Groupe impose dans ses marchés le recours à un minimum de 30 % d'entreprises locales.

INDICATEURS CLÉS			
	2020	2019	Évolution
Taux d'imposition moyen du Groupe	32,02 %	NC	
Contribution Économique Territoriale (CET)	11 450 K €	NC	
Part des achats auprès d'entreprises situées en France (Informatique/ Moyens Généraux)	98 %	NC	
Part des collaborateurs et sites en France métropolitaine	100 %	100 %	=



COVID 19

SOUTIEN À LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

Participation au fonds de soutien exceptionnel mis en place par la Métropole Rouen Normandie aux associations de solidarité mobilisées auprès des personnes les plus touchées par la crise sur le territoire métropolitain rouennais, à hauteur de 50 000 €, dans le Plan Local d'Urgence Solidaire. Ce fonds de soutien exceptionnel, d'une enveloppe totale de 250 000 €, permet d'aider les associations de solidarité mobilisées.



OBJECTIFS ASSOCIÉS AUX RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

1• Contribuer à la mise en œuvre de moyens visant à réduire les impacts du changement climatique

2• Prévenir et réduire l'empreinte écologique du Groupe **Matmut** et développer une contribution positive

RR

Tableaux récapitulatifs

LES RISQUES SOCIÉTAUX		
RISQUES	POLITIQUES	INDICATEURS CLÉS
MANQUE D'ACCESSIBILITÉ À L'ASSURANCE INÉGALITÉS SOCIALES	Mesures en faveur des populations les plus vulnérables	
	Commission d'Action Mutualiste Comité d'Action Mutualiste Fonds d'Entraide	Nombre de personnes ayant sollicitées une aide Pourcentage des demandes d'aide acceptées Montant total des aides allouées Montant moyen des aides
	Accessibilité aux personnes en situation de handicap	Pourcentage des Agences accessibles aux handicapés Nombre de connexions Sourdligne
	Politique de mécénats/sponsoring : • mécénat médical et médicosocial • mécénat économique • mécénat culturel et sponsoring sportif	Montant total versé au titre du mécénat solidaire dont : • pourcentage aux fondations • mécénat culturel et sportif • autres (associations...) Nombre de projets soutenus Fondation Paul Bennetot
	Mise en place d'actions de prévention gratuites	Taux de satisfaction des actions de prévention Auto, Santé Budget consacré à la prévention Nombre total d'actions prévention (auto, santé...) Nombre de visites sur la page prévention du site matmut.fr
	Actions sociales : • établissements de santé parisiens • expérience de résidence bigénérationnelle	
BAISSE D'ATTRACTIVITÉ VOLATILITÉ DES ASSURÉS	Veille stratégique offres et services	
	Offres et services adaptés et innovants	
	Relation client Proactivité commerciale	Nombre de sinistres déclarés en ligne Nombre de SMS envoyés en gestion sinistre Pourcentage de signatures électroniques Nombre visites sur l'Espace Personnel Nombre formulaires de contacts Espace Personnel Nombre de téléchargement documents/attestations Espace Personnel
	Démarche qualité	Score NPS IARD : • NPS - Sinistre • NPS Vie - Gestion du contrat • NPS - Souscription contrat Score NPS Santé : • NPS - Santé Particuliers • NPS - Santé entreprises
	Traitement des réclamations	Nombre de réclamations Pourcentage des réclamations donnant lieu à saisine du Médiateur de l'assurance Délai moyen de traitement
RISQUE D'IMAGE ET DE RÉPUTATION	Surveillance Médias et veille e-réputation	Nombre de citations internet Tonalité des échanges (positive/neutre/négative)
	Encadrement strict des publications sur les réseaux sociaux	
	Guide du savoir-être numérique	

LES RISQUES SOCIAUX		
RISQUES	POLITIQUES	INDICATEURS CLÉS
DÉGRADATION DU CLIMAT SOCIAL	Actions en faveur de l'inclusion et de la lutte contre les discriminations	Nombre total de collaborateurs Groupe Matmut • part des femmes • part de hommes • salariés ≤ 30 ans • salariés entre 31 et 50 ans • salariés 51 ans et + Taux d'emploi de personnes en situation de handicap Nombre de salariés en situation de handicap Index égalité femmes/hommes (UES Matmut)
	Organisation du travail	
	Politique de rémunération	Pourcentage évolutions salariales cumulées (nombre de salariés) Pourcentage évolutions fonctionnelles (promotion classe supérieure) Part collaborateurs UES Matmut ayant bénéficié de la prime PEPA/Covid
	Politique de dialogue social/Accords collectifs	Nombre d'accords collectifs signés Nombre de réunions CSE Nombre de réunions paritaires
	Observatoire du climat social	Taux de participation à l'enquête de satisfaction interne UES Matmut Taux satisfaction : • vie privée/vie professionnelle • intérêt du travail • relations avec les managers
	Politique de santé et de sécurité	Nombre d'accidents trajet/travail Taux de fréquence Taux de gravité Taux absentéisme
INEFFICIENCE DE LA GESTION DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES	Plans de formation adaptés aux évolutions	Nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'une formation Taux accès à la formation Nombre moyen de jours de formation Budget consacré à la formation
	Politique de recrutement	Nombre total de recrutements Nombre total d'alternants Taux de rotation du personnel

LES RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ

RISQUES	POLITIQUES	INDICATEURS CLÉS
INTERRUPTION D'ACTIVITÉ	Politique de continuité d'activité et de gestion de crise	Évolution du nombre de collaborateurs équipés pour le télétravail aux 1 ^{er} et 2 ^e confinement Nombre de visioconférences Nombre de webinaires
	Politique de sécurité des SI	
RISQUE CYBER	Politique de prévention des risques cyber	Part des collaborateurs formés à la cyber sécurité Montant des investissements dédiés à la cyber sécurité Nombre d'audits menés Nombre de mails reçus et contrôlés Nombre de spams arrêtés Nombre de menaces avérées stoppées (virus et malware)
	Dispositif de protection des données personnelles	Nombre de demandes d'accès clients Nombre de demandes de rectification Nombre de demandes d'opposition Nombre de violations des données personnelles notifiées à la CNIL Nombre de plaintes CNIL Nombre de collaborateurs formés à la protection des données personnelles

LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

RISQUES	POLITIQUES	INDICATEURS CLÉS
CHANGEMENT CLIMATIQUE	Actions de prévention des risques de catastrophes naturelles	
	Offres et services intégrant les évolutions liés au changement climatique	Part verte du chiffre d'affaires en assurance non-vie Nombre d'options « équipements développement durable » Habitation Nombre de véhicules hybrides ou électriques au portefeuille Nombre de contrats Auto utilisation < 7 000 km Auto : part expertise à distance véhicules réparables Habitation : part prestataires missionnés en capacité de réparer vs remplacer
	Politique d'investissements socialement responsable	Part d'actifs couverts par une analyse ESG Montants des fonds ISR et/ou thématique en lien avec le développement durable Part verte des investissements Empreinte carbone du portefeuille (T/CO ² /M € investi)
	Action en faveur de la biodiversité	Part verte du chiffre d'affaire en non-vie Nombre d'options d'équipements de développement durable en Habitation Nombre de véhicules électriques ou hybrides au portefeuille Nombre des contrats Auto avec utilisation < 7 000 km/an
IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITE	Réduction des consommations internes et valorisation des déchets	Poids bouchons plastiques récupérés Poids mégots ramassés Poids piles et accus déposés Volume recyclage bois/déchets ménagers/matières organiques/papier/cartons/gobelets Volume de recyclage consommables informatiques Consommation papier
	Politique de gestion de l'énergie	Eau de pluie récupérée Consommation fioul/électricité/gaz Nombre de sites connectés aux automates de gestion
	Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre	Émissions GES Émissions GES par salarié Émissions GES dues à la consommation d'électricité/gaz naturel/fioul Émissions annuelles liées au parc automobile Émissions directes GES Scope 1 Émissions indirectes GES Scope 2
	Gestion du parc automobile et des déplacements	Taux d'émission moyen de CO ² du parc automobile Consommation de carburant Part des véhicules propres dans le parc automobile Taux de participation au stage Écoconduite collaborateurs itinérants Nombre de collaborateurs bénéficiant du forfait « mobilité durable »
	Politique d'achats responsable	Pourcentage d'appels d'offres incluant des clauses ou conditions RSE Bilan carbone des principaux transporteurs
	Impact territorial de l'activité	Taux imposition moyen du Groupe Contribution Économique Territoriale (CET) Part achats auprès d'entreprises en France (Informatique/Moyens Généraux) Part des collaborateurs et sites sur le territoire national

CONTRIBUTION DE LA MATMUT AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

	OBJECTIFS	DISPOSITIF
	BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	<ul style="list-style-type: none"> • Action en faveur de l'inclusion et lutte contre les discriminations (diversité/mixité) • Accessibilité aux personnes en situation de handicap • Politique de mécénats (fondations...) et sponsoring • Mise en place d'actions de prévention gratuites • Actions sociales • Politique de dialogue social / accords collectifs • Observatoire du climat social • Politique de santé et de sécurité au travail • Organisation du travail
	ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	<ul style="list-style-type: none"> • Action en faveur de l'inclusion et lutte contre les discriminations (égalité professionnelle femmes/hommes)
	TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Mécénat économique • Action en faveur de l'inclusion et lutte contre les discriminations (diversité/mixité - Insertion des personnes en situation de handicap) • Organisation du travail • Politique de rémunération • Politique de dialogue social/accords collectifs • Plans de formation adaptés aux évolutions • Politique de recrutement
	INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURES	<ul style="list-style-type: none"> • Veille stratégique • Offres et services adaptés et innovants • Relation client/Proactivité commerciale • Démarche qualité • Traitement des réclamations • Surveillance médias et veille e-réputation • Politique de continuité d'activité et de gestion de crise • Politique de sécurité des SI • Politique de prévention des risques cyber • Dispositif de protection des données personnelles
	INÉGALITÉS RÉDUITES	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures en faveur des populations vulnérables • Commission/Comité d'Action Mutualiste ou Fonds d'Entraide • Des offres et services accessibles aux populations vulnérables • Accessibilité aux personnes en situation de handicap • Politique de mécénats (fondations...) et sponsoring
	CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des consommations internes et valorisation des déchets • Politique de gestion de l'énergie • Engagements des collaborateurs • Politique de gestion du parc auto et des déplacements • Politique d'achats responsables • Impact territorial de l'activité
	MESURES RELATIVE À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de prévention des risques CATNAT • Offres et services intégrant les évolutions découlant du changement climatique • Politique d'investissements socialement responsables • Action en faveur de la biodiversité • BEGES
	PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance démocratique

R

Transition énergétique pour la croissance verte

ARTICLES L. 533-22 - 1 ET D. 533-16-1 II 1°
DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER

Dans le cadre de l'article 173 de la loi de Transition Énergétique, la **Matmut** met en place une approche portant sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. L'objectif de cette démarche est d'améliorer la qualité du portefeuille d'actifs, au regard des trois enjeux cités précédemment, tout en conservant sa performance sur le long terme.

Pour ce faire, le Groupe **Matmut** s'appuie essentiellement sur la politique ISR mise en place par sa filiale OFI qui gère un peu moins de 75 % de ses actifs au 31 décembre 2020. Dans ce cadre, le Groupe OFI dispose d'une équipe de 7 collaborateurs dédiés à l'ISR et ayant 10 ans d'expérience en moyenne dans ce domaine. Les analystes ISR sont spécialisés par secteurs d'activités et basent leurs travaux sur les études sectorielles et thématiques qu'ils réalisent, ainsi que sur les données fournies par plusieurs agences de notation extra-financière : MSCI, Vigéo, Reprisk et Proxinvest.

L'ISR est au cœur des préoccupations de notre filiale qui est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI). L'objectif de cette charte est de développer l'intégration des questions ESG dans les processus et les politiques d'investissement afin d'obtenir de meilleures perspectives de rendement tout en offrant une meilleure appréciation des risques (notamment ceux liés aux enjeux extra-financiers).

Plus particulièrement, la politique ISR d'OFI repose sur une liste d'enjeux « génériques » répartis en onze grandes thématiques déclinant les thèmes ESG et climatiques. La méthodologie d'analyse se base alors sur une approche sectorielle mettant l'accent sur les enjeux significatifs de chaque émetteur au regard de son activité et pouvant avoir un impact immédiat (ou différé) sur sa valeur. Sur cette base, chaque critère est pondéré afin d'obtenir l'évaluation globale de l'émetteur, sa note ESG.

À cette première évaluation, s'ajoutent d'éventuels malus, en cas de controverses non encore intégrées dans la notation des enjeux clés, et bonus.

L'analyse des controverses ESG est réalisée au regard des principales conventions internationales, telles que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la déclaration des principes fondamentaux et des droits du travail de l'OIT et le Pacte Mondial de l'ONU.

De plus, l'équipe d'analystes s'attache à connaître la réalité de l'implication des enjeux du Développement Durable dans la stratégie des entreprises. L'équipe ISR dispose d'une base de données couvrant 2 900 émetteurs présents dans diverses zones géographiques.

Les résultats de l'ensemble de ces analyses sont communiqués dans un reporting mensuel au Groupe **Matmut**. Au 31 décembre 2020, le score ESG du portefeuille **Matmut** était de 3,26 sur 5.

Par ailleurs, une attention particulière est portée à l'engagement actionnarial des entreprises détenues en portefeuille via la formalisation d'une politique de vote et d'engagement dont l'objectif est de sensibiliser aux bonnes pratiques en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

De plus, OFI applique les principes érigés par les conventions d'Ottawa en 1997 pour l'interdiction des mines antipersonnel et d'Oslo en 2007 pour l'élimination des armes à sous munitions.

Concernant le changement climatique et plus précisément les risques de transition, OFI communique une analyse carbone des émetteurs et du portefeuille plus globalement, avec, d'une part, les émissions financées et d'autre part, l'intensité carbone du portefeuille.

En complément du suivi de ces émissions de gaz à effet de serre, la **Matmut** a décidé, sur 2019, de suivre la politique d'exclusion charbon mise en place par OFI. Cette politique s'applique pour les nouveaux investissements entrés en portefeuille sur 2019.

La politique d'exclusion est l'application de deux listes qui sont complémentaires :

- la propre politique définie par OFI AM qui concerne les entreprises détenant des mines de charbon,
- la Coal PLant Developer List (CPDL) qui exclut les entreprises les plus impliquées dans les projets d'expansion de centrales thermiques utilisant du charbon et les plus impactantes dans la mise en œuvre de la politique énergétique de chaque pays. Elle évite également des exclusions radicales, comme les plus gros contributeurs à la production d'énergie à base de charbon thermique.

Matmut a également décidé, sur 2020, d'adopter la politique pétrole et gaz pour les actifs en gestion sous-mandat avec comme cible une sortie totale du pétrole et des gaz de schiste à horizon 2050. Cette démarche s'inscrit dans l'objectif fixé par l'accord de Paris de réduction du réchauffement climatique sous la barre des 2 °C avant 2100.

Dans ce contexte, la politique charbon a évolué en excluant de tous les OPC ouverts, dont la gestion est assurée par OFI, tout investissement qui ne respecte pas les seuils de la Global Coal Exit Lit (GCEL), avec comme engagement l'arrêt total du financement du charbon au plus tard en 2030.

À noter que la **Matmut** n'a aucun émetteur appartenant à cette liste en portefeuille.

En effet, les investissements dans le secteur des énergies fossiles sont potentiellement des « actifs bloqués » (stranded assets), c'est-à-dire des actifs qui pourraient subir une dévaluation soudaine en raison d'une évolution législative, fiscale, de contraintes réglementaires, environnementales ou de ruptures technologiques. L'exposition à ces énergies dans le portefeuille expose donc à des risques de transition sur le long terme.

Il est possible pour la **Matmut** de faire des exceptions à ces listes pour des entreprises qui démontrent un engagement fort pour la transition énergétique. Cet engagement est notamment analysé en croisant le niveau des émissions de gaz à effet de serre avec la contribution à la transition énergétique. Ainsi, des émetteurs ayant des émissions carbone élevées mais qui prennent en compte la transition énergétique et écologique dans le développement de leurs activités actuelles avec par exemple, le développement de technologies « vertes », apparaissent comme des opportunités au sein de leur secteur d'activité. Seuls les émetteurs des secteurs d'activités les plus intenses en émissions carbone sont analysés (automobile, chimie, pétrole et gaz...).

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la **Matmut** d'accroître la place donnée à la part verte dans le portefeuille, en investissant par exemple dans des émissions de greenbonds.

De plus, l'allocation du portefeuille présente naturellement des investissements intrinsèquement ESG/LTE tels que les fonds d'infrastructure, d'énergie renouvelable.

Outre les actifs gérés en direct par OFI, le Groupe investit également dans des fonds de « private equity » dont la gestion administrative est confiée à Swen Capital, filiale d'OFI AM également adhérente du PRI et qui place la finance durable au cœur de ses investissements. Une politique d'investissement responsable décrit d'ailleurs comment les critères ESG sont systématiquement pris en compte pour les actifs gérés.

Un reporting annuel est réalisé sur l'ensemble des fonds détenus et nous est communiqué. Il est construit en appréhendant les démarches RSE des sociétés de gestion sous-jacentes (ainsi que leurs évolutions depuis

l'entrée en portefeuille) et en analysant en transparence l'ensemble des participations sous-jacentes en matière d'intégration des critères ESG. L'approche par transparence se fonde sur un certain nombre d'indicateurs de performance clés qui sont ensuite agrégés au niveau du fonds.

Le choix des fonds de Private Equity est également un moyen pour le Groupe **Matmut** de soutenir des projets ayant un impact positif sur l'environnement et l'économie sociale.

Conformément aux dispositions de l'article D.533-16-1 du Code Monétaire et Financier, la **Matmut** étant intégrée dans le périmètre de combinaison de la SGAM **Matmut**, entité combinante, les informations du 2° et 3° du II de l'article susvisé, figurent au sein du rapport de gestion SGAM **Matmut**.

